

SITUATION DES RÉFUGIÉS À MONTRÉAL

«Ottawa ne peut faire plus que pour les Canadiens»

Le gouvernement fédéral reconnaît l'ampleur des problèmes causés par le nombre croissant de réfugiés « en attente

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

de statut » dans les villes comme Montréal et Toronto. Mais il ne peut se montrer plus généreux envers ces personnes, dont la plupart sont dans l'illégalité,

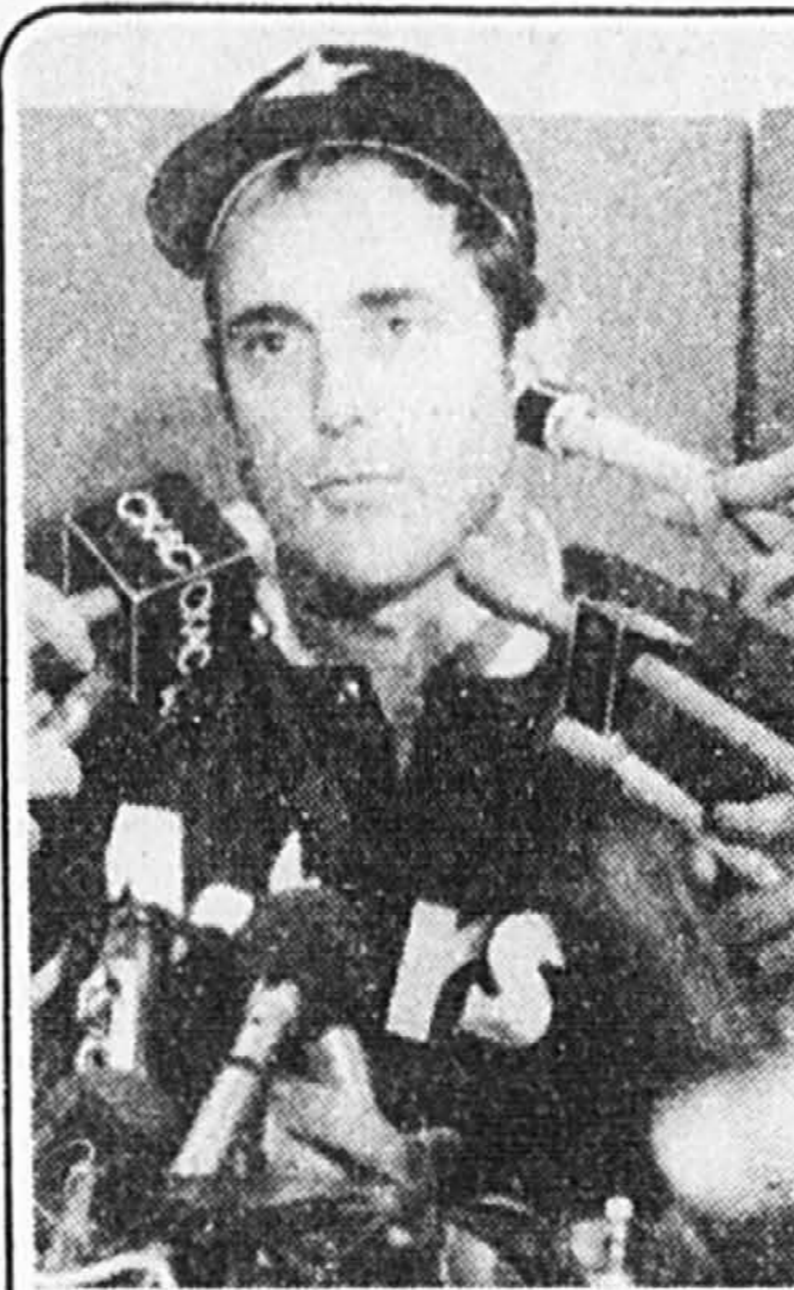
qu'il ne l'est à l'endroit des citoyens canadiens en difficulté. C'est ce qui ressort d'une entrevue accordée à LA PRESSE par le directeur des Affaires des réfugiés du ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, M. Raphaël Girard et l'un de ses adjoints, M. Jacques Drapeau.

« Personne ne meurt de faim au Canada », a déclaré M. Girard. Il a expliqué que les réfugiés qui sont dans une situation

vraiment désespérée ont droit aux allocations du Bien-être social des provinces, et que le gouvernement fédéral assume 50 p. cent des frais supplémentaires occasionnés par ces demandes.

« Nous offrons à ceux qui en ont besoin la même protection et les mêmes possibilités de travailler qui sont offertes aux Canadiens. Faire plus équivaldrait

voir RÉFUGIÉS en A 2



Nolan RYAN photo UPI

ASTROS 4 EXPOS 2

NOLAN RYAN ÉTABLIT UN NOUVEAU RECORD AVEC 3 509 RETRAITS SUR TROIS PRISES

pages 2 et 3

Verdun écrase les Chevaliers 12-3

pages 4, 6 et 8

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

LA MÉTÉO: PASSAGES NUAGEUX, MIN: 5°, MAX: 19°.
DEMAIN: CIEL VARIABLE. DÉTAILS PAGE A 2

Héritage

L'alimentation à son compte

35cents

HORS DE LA ZONE METROPOLITAINE 45c

MONTRÉAL, JEUDI 28 AVRIL 1983, 99^e ANNÉE, n° 98, 84 PAGES, 4 CAHIERS



REAGAN AU CONGRÈS : La sécurité des USA est en jeu en Amérique centrale

d'après AFP, Reuter, UPI, AP

Après avoir déclaré, plus tôt, à New York, devant la convention annuelle de l'Association des Éditeurs de journaux, que les « États-Unis ne peuvent plus ignorer l'incendie qui brûle dans leur propre jardin », le président Ronald Reagan, dans son discours au Congrès sur sa politique en Amérique centrale, a affirmé, hier, que « la sécurité nationale de l'ensemble du continent américain » et les « intérêts vitaux » des États-Unis étaient menacés par « l'aventurisme » soviéto-cubain en Amérique centrale.

Dans un discours solennel devant les deux chambres du Con-

grès exceptionnellement réunies, le président Reagan a adjuré le Congrès d'approuver l'octroi d'une assistance supplémentaire de 110 millions de dollars au Salvador et de soutenir « un programme destiné à empêcher une victoire communiste en Amérique centrale, précisant que si les États-Unis « ne pouvaient se défendre en Amérique centrale, ils ne peuvent espérer l'emporter ailleurs ».

« Ce que l'administration demande, au nom de la liberté en Amérique centrale, a-t-il précisé, est si minime, si l'on tient compte de l'enjeu. Le montant total réclamé pour l'aide à toute l'Amérique centrale en 1984 est

d'environ 600 millions de dollars; c'est moins d'un dixième de ce que les Américains dépensent cette année pour les jeux vidéo et les gobe-sous ».

Se demandant si « les États-Unis ne peuvent pas faire face à une menace près de leurs propres frontières, comment les Européens ou les Asiatiques pourraient-ils croire que nous sommes sérieusement préoccupés par des menaces contre eux? », le président Reagan a répondu: « La crédibilité américaine s'effondrerait, nos alliances s'effriteraient et la sécurité de notre patrie serait menacée. »

Néanmoins, le président Reagan

voir REAGAN en A 2

Le trésor de M. Scholtz

MILWAUKEE (AP) — Le jour où sa femme est entrée à l'hôpital pour être traitée contre le cancer, William Scholtz, 76 ans, n'avait plus d'argent et décida d'échanger ses pièces de 50 cents en argent accumulées au cours des ans.

Constatant que certaines pièces remontaient à 1896, la caissière suggéra à M. Scholtz de les vendre plutôt à un collectionneur. Mais le vieil homme n'avait pas le temps, il avait immédiatement besoin de cet argent et était pressé de se rendre à l'hôpital. Il n'en demanda donc que la valeur nominale, soit \$251,50.

La caissière mentionna tout de même l'incident au gérant, lequel signala que les pièces valaient beaucoup plus que ce qu'en avait reçu M. Scholtz. Même si techniquement les pièces n'appartenaient plus au client, la First National Bank de Cudahy espérait le contacter. Mais voilà, l'homme n'avait pas laissé son nom et on ignorait s'il avait un compte à la banque.

voir TRÉSOR en A 2



Le premier ministre Trudeau, hier, en tête à tête avec le vice-président Bush.

photo UPI

SE DISANT RASSURÉ PAR GEORGE BUSH Trudeau ne voit plus d'objection aux essais du Cruise au Canada

page A 5

Essence : la guerre des prix reprend à Montréal

C'est reparti: les prix de l'essence recommencent à dégringoler. Alors qu'il y a à peine quelques semaines, il était

FRANCINE OSBORNE

impossible d'acheter de l'ordinaire au plomb pour moins de 52 ou 53 cents le litre à Montréal, de nombreux libre-service affichent des prix aussi bas que 46,2 cents actuellement.

Les automobilistes peuvent se réjouir, car chez les distributeurs, c'est à l'unanimité qu'on dit ignorer quand la baisse va s'arrêter.

Dans un marché « normal », l'essence régulière au plomb devrait se vendre 55,7 cents le litre, précise un porte-parole de l'industrie. Le détaillant recevrait alors 2,4 cents, les producteurs de pétrole brut 9,4 cents, le raffineur 11 cents, les gouvernements

fédéral et provincial 32,9 cents, ce qui comprend la « taxe-ascenseur » du Québec, établie à 15,8 cents actuellement. Comme la marge du détaillant, les taxes et le revenu des producteurs de brut sont fixes, c'est la marge bénéficiaire du raffineur-distributeur qui écope lorsque les prix baissent. Il faut souligner cependant que le raffineur-distributeur est le plus souvent aussi un producteur de pétrole, de sorte

que la vente d'essence lui rapporte quelque chose, même lorsque les prix baissent.

Pierre Després, d'Esso, Roger Lhoumeau, de Petro-Canada, Otto Cleyn, de Texaco, soulignent que ce n'est là qu'une nouvelle bataille d'une guerre des prix qui dure depuis un an environ. Personne n'est surpris de cette baisse. Selon M. Cleyn, elle est d'ailleurs moins forte qu'en

voir ESSENCE en A 2

AUJOURD'HUI

GALLUP

Le dernier sondage Gallup montre que le PC peut actuellement compter sur 52% des intentions de vote des électeurs décidés, en comparaison de 27% pour les libéraux.

page A 5

FINANCEMENT DU PLQ

C'est un comté francophone de l'est de Montréal qui, pour la première fois, a souscrit le plus gros montant de la campagne de financement du Parti libéral du Québec.

page A 4

LE VOYAGE DE LÉVESQUE

Ce qui ne devait, au départ, n'être qu'une simple visite en France est en passe de devenir une importante tournée du premier ministre Lévesque en Europe et en Afrique.

page A 8

DÉCORATION

Deux décors contemporains imaginés par un grand magasin montréalais, l'un axé vers le confort et s'inspirant de la tradition, l'autre résolument moderne dans sa conception.

page B 1

ÉDITORIAL

Selon Vincent Prince, les données du dernier recensement ne prouvent aucunement que l'anglicisation des francophones hors Québec soit irréversible.

page A 6

MONTRÉAL, MERCREDI 27 AVRIL 1983

Godin : The Gazette chasse ses propres lecteurs

QUÉBEC (PC) — Le quoti-

LA PRESSE FERA TOUT CE QU'IL EST HUMAINEMENT POSSIBLE DE FAIRE POUR LES RECUEILLIR



SOMMAIRE

Annonces classées.....	C 2, C 15 à C 21
Arts et spectacles.....	C 10 à C 13
— Cinéma.....	C 14
Décès, naissances, etc.....	C 22
Économie.....	C 1 à C 9
Êtes-vous observateur?.....	C 16
FEUILLETON.....	C 17
Horoscope.....	C 16
Le monde.....	A 18
Météo.....	A 2
Mots croisés.....	C 20
« Mot mystère ».....	C 20
Quoi faire aujourd'hui.....	C 14
Télévision.....	C 10
— Télé-câble.....	C 10
Tribune libre.....	A 7
Vivre aujourd'hui.....	B 1 à B 8
TABLOÏD SPORTS	
Bandes dessinées.....	18
Mots croisés.....	18



Trust Royal #1

Services immobiliers

...parce que nous aidons plus de gens à vendre et à acheter plus de maisons que n'importe qui au Québec.

RÉFUGIÉS

SUITE DE LA PAGE A 1

à leur donner davantage que ce que l'on offre aux Canadiens démunis. C'est ça le Canada » a expliqué de son côté M. Drapeau. « Si le Canada se montre plus généreux, la chose sera vite connue et aura pour effet d'attirer de nouvelles vagues encore plus fortes de réfugiés. »

M. Girard signale qu'il est faux de parler de « réfugiés » pour qualifier les 900 ou 1.000 personnes en attente d'une décision sur leur statut à Montréal. Il fait remarquer que si on se fie à l'expérience des années passées, la majorité de ces personnes n'obtiennent pas ce statut et devront être expulsés. Techniquement, ce sont donc des « hors-la-loi » ou des personnes « dans l'illégalité » ajoute-t-il.

Avant 1982, environ 50 à 75 personnes demandaient le statut de réfugié à Montréal à tous les mois. Entre avril et décembre 82, ces chiffres ont doublé, et ils continuent d'augmenter au point qu'ils dépassent actuellement les 200. M. Girard signale que ce phénomène est imputable à une foule de raisons, et tout particulièrement la récession économique dans le monde, les crises politiques dans plusieurs pays et les restrictions imposées par la plupart des pays industrialisés en matière d'immigration. « Les pays européens n'acceptent plus de travailleurs temporaires, le miracle allemand est terminé. »

Le Canada a fermé ses portes aux immigrants indépendants en avril 82, et a limité ses immigrations aux cas de réunification de familles et aux situations exceptionnelles. « Beaucoup d'étrangers essaient donc de passer outre à ce barrage en demandant le statut de réfugié. En ce faisant, ils encombrant le système et causent un préjudice aux véritables réfugiés », selon M. Girard.

Celui-ci fait remarquer que le Canada n'a pas la possibilité d'accepter ou de refuser l'entrée de ces personnes au pays. Beaucoup arrivent ici sans visa, sans papiers. En vertu des conventions internationales, les fonctionnaires

n'ont pas le droit de les expulser sans enquête s'ils demandent le statut de réfugié. M. Drapeau signale de son côté, pour les fins de la discussion, qu'il serait peut-être désirable de se montrer plus généreux, mais qu'il faudrait ensuite vivre avec les conséquences. « Qu'est-ce qu'on fera si le nombre grimpe à 1 million l'an prochain? », demande-t-il.

Les deux fonctionnaires déclarent par ailleurs qu'il est inexact de dire que le gouvernement a coupé les fonds destinés aux réfugiés en attendant l'automne dernier. Ils expliquent que la loi n'a jamais prévu de fonds pour ces groupes, et que c'est par un « détournement » d'une partie du budget alloué aux réfugiés reconnus, que le gouvernement avait aidé les réfugiés en attente jusque-là. Mais avec l'augmentation effarante des cas, le budget en question, de \$20 millions par année, n'était plus suffisant pour aider tout le monde en même temps.

M. Raphael reconnaît par ailleurs que le Comité consultatif chargé de consulter le ministre de l'Immigration sur les cas de demande de statut de réfugié est débordé de travail depuis un an. Le retard accumulé atteint 1.600 cas individuels. Récemment, le ministre Lloyd Axworthy a assoupli les règlements et permis qu'un membre du conseil assiste à l'enregistrement formel des demandes de statut de réfugié. Cela permettra de personnaliser l'étude des cas, mais pas nécessairement d'accélérer le processus. Il a été impossible de rejoindre hier le président du comité, M. Joe Stern à ce sujet.

Dernier point relevé par MM. Girard et Drapeau : ce n'est pas parce que les règlements sont plus souples à Mirabel qu'à Toronto que le nombre de réfugiés en attente est plus important à Montréal. C'est tout simplement parce que Mirabel, à cause de la politique fédérale, demeure encore le point d'arrivée de la plupart des vols intercontinentaux au pays, affirment-ils. Selon eux, le nombre de personnes qui demandent le statut de réfugiés ces temps-ci à Toronto varie autour de 150 par mois.

ESSENCE

SUITE DE LA PAGE A 1

Ontario, où l'on peut trouver de l'essence pour 26 ou 27 cents le litre à certains endroits. La taxe provinciale est cependant moins forte dans la province voisine.

Pourquoi cette guerre des prix? D'abord parce que la consommation d'essence continue à baisser au Québec, quoique la diminution soit moins accentuée cette année que l'an dernier. Si l'on compare le premier trimestre de 1983 aux trois premiers mois de 1982, la baisse est de 8 à 10 p. cent. De janvier à avril 1982 par contre, la consommation d'essence avait baissé d'environ 12 p. cent par rapport au premier trimestre de 1981. On se souvient qu'au début de 1982, les automobilistes québécois venaient d'absorber une hausse de 20 p. cent de la « taxe-ascenseur », cette augmentation ayant été décidée en novembre 1981.

En outre, il y a encore surcapacité de produits raffinés au Québec. Bien sûr, la raffinerie de Texaco est fermée depuis septembre dernier, mais celle de BP ne cessera ses opérations qu'à la fin de mai, tandis que la raffinerie d'Esso fonctionnera jusqu'à la fin de 1983. Il est prévu qu'en 1984, l'offre et la de-

mande de produits raffinés s'équilibreront, de sorte que l'on peut s'attendre à la fin de la guerre des prix l'an prochain.

Entre-temps, les prix de l'essence connaissent des hauts et des bas. Au début de l'année, ils ont baissé, certaines stations-service les faisant chuter jusqu'à 35 cents le litre, à Sorel par exemple. Puis en mars, Shell a pris l'initiative de les remonter et tout le monde a suivi, au même moment environ où la taxe québécoise était rajustée à la hausse pour tenir compte de l'augmentation de prix mise en vigueur le 1er mars.

M. Parizeau pourrait donner un léger répit aux automobilistes lors de son budget du 10 mai. Le ministre des Finances a déclaré que la taxe sur l'essence était là pour rester, mais le premier ministre Lévesque a laissé entendre qu'elle pourrait être réduite à 30 ou 35 pour cent du prix. Actuellement elle est de 40 pour cent du prix du litre à la pompe, taxes fédérales comprises.

La saison de chauffage est presque terminée, mais les escomptes de 2 à 4 cents le litre à 28 cents environ, consentis aux consommateurs semblent tenir jusqu'à la fin. Là encore, il y a eu baisse de consommation cette année, de 8 à 10 p. cent.

Guatemala et le Costa Rica», a-t-il déclaré.

En revanche, dans le droit de réplique des démocrates, le sénateur Christopher Dodd du Connecticut a affirmé que le plaidoyer du président Reagan pour un accroissement de l'aide militaire à l'Amérique centrale est « une recette pour l'échec » et a insisté plutôt sur la négociation. « Les dollars américains ne peuvent pas seuls acheter la victoire, a-t-il affirmé. C'est la leçon d'un passé douloureux et de ce nouveau conflit en Amérique centrale. »

d'avoir commis un acte illégal en échangeant des pièces de monnaie. La banque lui demanda seulement la permission de vendre les pièces au plus offrant. Et c'est ainsi qu'il reçut peu de temps après \$6 856, somme qu'il déposa à la banque, après avoir offert aux caissières une boîte de bonbons pour les remercier.

LA LUTTE DE L'ALLIANCE CONTRE LA LOI 62

La Cour supérieure rejette l'argumentation syndicale

■ L'Alliance des professeurs de Montréal sort perdante de la bataille constitutionnelle

MARTHA GAGNON

qu'elle avait engagée contre le gouvernement du Québec, à la suite de l'adoption de la loi 111.

Le juge en chef de la Cour supérieure, Jules Deschênes, a en effet rejeté hier la requête du syndicat qui voulait empêcher le gouvernement de soustraire systématiquement toute les lois du Québec de l'application de la charte fédérale des droits et libertés.

Selon le juge Deschênes, la loi 62 adoptée le 23 juin 1982 qui permet au gouvernement de déroger à certains articles de la charte est valide. « Ni l'ampleur de la législation ni son usage prétendument abusif ne sauraient en affecter la légalité ».

Dans son jugement de 29 pages,

le magistrat souligne que même si cette législation a pour effet de priver les habitants du Québec d'une protection constitutionnelle dont jouissent les autres citoyens canadiens, la Cour ne saurait déclarer nulle la loi 62.

Le contrôle de la législation relève exclusivement de l'Assemblée nationale. Le juge Deschênes explique : « Même s'il y avait abus ce serait un abus de la souveraineté parlementaire. Ce n'est pas aux tribunaux mais à l'électorat qu'il appartient de le dénoncer ».

Evidemment la législation est d'une ampleur considérable, affirme le juge en chef. « Elle couvre toutes les lois provinciales en vigueur au Québec et elle prive les habitants des libertés fondamentales, des garanties juridiques et, éventuellement des droits à l'égalité ». On peut, dit-il, se demander si la portée réelle de cette législation a été bien expliquée aux Québécois.

Il existe une différence profonde entre la garantie constitutionnelle de la charte canadienne et la simple garantie légale de la charte québécoise : un même mot, charte, mais deux réalités.

Le juge Deschênes rappelle que lors de son argumentation le Procureur général du Canada qui appuyait l'Alliance, avait reconnu loyalement que l'article 33 de la charte (la clause dérogatoire) ne contenait aucune restriction quantitative ou mathématique. Rien n'empêche juridiquement une législature de recourir à cet article « dix fois ou cinq cents fois ».

Il admet cependant que cet article est le « fruit d'un compromis politique ». Mais la Cour n'a pas à se prononcer sur les circonstances de sa conception.

Concernant les prétentions de l'Alliance à l'effet qu'il s'agit d'une législation déguisée et d'une motivation inavouée du gouvernement pour ne pas appliquer la charte fédérale, le juge Deschênes déclare qu'elles sont mal fondées en fait et en droit.

L'Alliance étudie la possibilité d'interjeter appel du jugement Deschênes. Lors d'une conférence de presse en mars dernier, le président du syndicat, Rodrigue Dubé, déclarait que le gouvernement du Québec privait les citoyens de leurs libertés fondamentales en abrogeant la charte à volonté.

Le jugement Deschênes revêt une importance particulière étant donné que c'est la première fois qu'un tribunal se prononce sur la légalité de la loi 62.



Enfin, un peu de soleil!

Du grand soleil, de la chaleur — près de 20 degrés — et tout était changé à Montréal, hier. A l'heure du lunch, les clients désertent les salles des restaurants pour se baigner dans le centre-ville. La Place d'Armes

photo J.-Y. Létourneau LA PRESSE

— 5 —

LES MAISONS DE JEUNES AU QUÉBEC

L'année 83-84 marque un point tournant



NICOLE BEAUCHAMP

Cette déclaration du premier ministre Lévesque, le 9 mars dernier, calme en partie les inquiétudes des maisons de jeunes à propos de leur avenir immédiat. En effet, à peu d'exceptions près, elles ont toujours tiré le diable par la queue. Mais outre la question financière, l'année 83-84 marque pour elles un point tournant sur le plan des orientations à clarifier et à consolider.

« L'explosion actuelle de projets de maisons de jeunes commande de dresser un bilan de la situation avant de tracer un cadre de référence qui guidera leur développement », affirme Mme Jean d'Arc Vaillant, sous-ministre adjointe aux programmes de services sociaux du ministère des Affaires sociales. « Les principaux interlocuteurs dans ce dossier conviennent déjà qu'il faut d'abord faire le point. Pour ce faire, nous songeons entre autres à la possibilité de mettre sur pied un comité tripartite MAS, Regroupement des maisons de jeunes du Québec et Secrétariat à la Jeunesse », lui fait écho le député de Verchères, Jean-Pierre Charbonneau, récemment promu à la tête de ce nouveau Secrétariat qui relève du Conseil exécutif du gouvernement québécois.

Vers une politique de financement

Depuis cinq ans, le Regroupement, une association qui rallie autour d'une philosophie commune 22 maisons de jeunes, bataille pour obtenir du gouvernement un statut qui préserve leur autonomie et une politique de financement garanti. En 1979-80, le MAS ne versait des subven-

tions qu'à deux maisons, ses octrois totalisant \$72 600. Puis pour 81-82, il débloquent un budget de \$373 000, distribués à 11 maisons de jeunes. Aux prix de pressions exercées sur le Conseil des ministres, ce montant a plus que doublé l'année dernière pour friser 1 million réparti entre 31 maisons. Ces deniers ne



photo J.-Yves Létourneau, LA PRESSE

« Nous brûlons trop d'énergie à nous débattre dans les tracas financiers », invoquent les porte-parole du Regroupement, Lise Gervais et Claude Coudé, pour revendiquer un financement garanti. « Nous sommes en faveur d'une politique de financement de base. Mais le MAS doit être considéré comme un bailleur de fonds parmi d'autres. Si nous subventionnons les maisons à cent pour cent, nous écartons du même coup la contribution essentielle de la communauté, et elles auront tendance à s'institutionnaliser », signale Mme Vaillant.

Mieux identifier leur vocation sans imposer un modèle-type

Qui dit fonds de l'Etat, dit aussi contrôle de la gestion des deniers publics. Cela touche une corde ultra-sensible : l'autonomie des maisons, pour la plupart constituées en corporations privées sans but lucratif. « Il n'est pas question de les assujettir à des normes rigides, ni de les annexer au réseau des établissements pour les faire dépendre et les rendre les dé-

Jusqu'à présent, les octrois accordés aux maisons ont fluctué de \$25 000 à \$68 000, les montants variant en fonction notamment des étapes de développement de chacune. Il y a trois ans et demi, le Regroupement avait déjà établi que le « budget idéal » permettant le fonctionnement efficace d'une maison gravitait autour de \$92 000. Avec ou sans subventions assurées, les maisons de jeunes doivent donc puiser à d'autres sources de financement : clubs sociaux, municipalités, sollicitations auprès de la population pour acquérir des outils, des meubles etc. Elles gravitent aussi du côté des programmes de création d'emplois provinciaux et fédéraux soit pour payer des animateurs, soit pour élargir leur champ d'action auprès des adolescents démunis et coincés par le chômage. Ce dernier élément inspire d'ailleurs bien des réserves.

« Nous brûlons trop d'énergie à nous débattre dans les tracas financiers », invoquent les porte-parole du Regroupement, Lise Gervais et Claude Coudé, pour revendiquer un financement garanti. « Nous sommes en faveur d'une politique de financement de base. Mais le MAS doit être considéré comme un bailleur de fonds parmi d'autres. Si nous subventionnons les maisons à cent pour cent, nous écartons du même coup la contribution essentielle de la communauté, et elles auront tendance à s'institutionnaliser », signale Mme Vaillant.

Mieux identifier leur vocation sans imposer un modèle-type

Qui dit fonds de l'Etat, dit aussi contrôle de la gestion des deniers publics. Cela touche une corde ultra-sensible : l'autonomie des maisons, pour la plupart constituées en corporations privées sans but lucratif. « Il n'est pas question de les assujettir à des normes rigides, ni de les annexer au réseau des établissements pour les faire dépendre et les rendre les dé-

versaires des centres d'accueil, centres de services sociaux ou CLSC. Il est nécessaire de préserver leur autonomie pour ne pas étouffer les capacités et le dynamisme des milieux locaux qui se prennent en charge et répondent à leurs besoins particuliers », ajoute la sous-ministre.

En peu de mots, on entend mieux identifier la vocation des maisons de jeunes sans pour autant imposer un modèle-type. Le « cadre de référence » dont parle le gouvernement consistera ainsi à se doter de repères tels : la part réservée au bénévolat, la formation des animateurs, la participation effective de jeunes dans la gestion des maisons etc. Comme il existe des divergences de vue au sein des maisons de jeunes sur ces divers points, cela ne manquera pas d'attiser des débats.

D'autre part, les relations des maisons de jeunes avec les praticiens sociaux des institutions publiques causent plus souvent des frictions qu'elles ne renforcent une saine collaboration. « Les maisons contribuent certes à modifier la pratique sociale en s'ajustant sans cesse aux besoins exprimés par les jeunes au lieu de ceux-ci s'ajustent à un cadre. Cependant, elles ne peuvent répondre à tous les besoins et doivent apprendre à travailler avec les autres ressources disponibles », souligne Mme Vaillant.

Le Secrétaire à la Jeunesse mise quant à lui sur la concertation, à la lumière d'expériences en cours. Reste à souhaiter que les querelles d'adultes au nom des jeunes, n'éteignent pas le souffle d'espoir qui traverse ce poème écrit par Lorraine Ouellette, 16 ans, sur un mur de la Maison des Jeunes de Saint-Basile : « Depuis déjà quelques mois, j'ai découvert une porte : loirs et voyages, sentiments et vie sociale. Ouvrir la porte. Ouvrir son cœur. Rêver de rêver, rêver la liberté. En y mettant beaucoup de soi, on fait rire aux éclats. On peut aussi la faire pleurer tout bas »...

FIN

REAGAN

SUITE DE LA PAGE A 1

Tout au long de son discours, le président s'est efforcé de répondre aux accusations, notamment des membres du Congrès, selon lesquelles la CIA était impliquée dans une tentative de déstabilisation du gouvernement nicaraguayen. « Notre but, qui est conforme aux lois américaines et au droit international, est d'empêcher l'afflux d'armes vers le Salvador, le Honduras, le

TRÉSOR

SUITE DE LA PAGE A 1

Le temps toutefois arrangea les choses, car M. Scholtz revint à la banque une dizaine de jours plus tard. Quand il vit que le personnel le pointait du doigt, il eût d'abord peur, craignant

La Quotidienne

Tirage d'hier

8990

Numéro-boni

379103

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 5 Max.: 19

ENSOLEILLÉ AVEC

PASSAGES NUAGEUX

DEMAIN: CIEL VARIABLE

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	5	16	Ensol., p.n.
Outaouais	5	19	Ensol., p.n.
Laurentides	5	19	Ensol., p.n.
Cantons de l'Est	5	17	Dégagement
Mauricie	5	17	Dégagement
Québec	5	17	Pos. d'over.
Lac-Saint-Jean	5	10	Nuageux
Rimouski	5	10	Nuageux
Gaspésie	2	8	Nuageux
Bas-Caraïbe	2	8	Nuageux
Sept-Îles	2	8	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.	N.-Orléans	Min.	Max.
Boston	7	12	13	24	24
Buffalo	7	14	Pittsburgh	12	22
Chicago	12	28	San Francisco	10	16
Miami	14	26	Washington	12	23
New York	5	15	Delas		

les capitales

	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	11	15	Madrid	4	15
Athènes	15	26	Moscou	12	23
Acapulco	22	32	Mexico	14	31
Berlin	11	19	Oslo	5	12
Bruxelles	7	18	Paris	6	15
Buenos Aires	14	24	Rome	8	22
Copenhague	8	12	Stockholm	12	22
Genève	8	15	Tokyo	7	10
Hong Kong	24	28	Tokyo	19	25
Le Caire	14	30	Trinidad	24	32
Lisbonne	7	16	Vienne	8	21
London	10	16			



Un incendie qui a nécessité cinq alertes a complètement détruit le Palais du livre, au 408 de la rue McGill dans le Vieux-Montréal. Un édifice ayant valeur de monument et 4 millions de livres perdus. photo Réal St-Jean, LA PRESSE



Conclusion de trois ans d'efforts et d'inquiétudes

Un proverbe dit que « tout vient à point à qui sait attendre ». Un autre affirme que « Patience et longueur de temps font plus que force et que rage ». Pour André LeBrun, président des Industries UDT Inc., de Montréal, l'un et l'autre se sont vérifiés au cours des trois longues années de négociations intermittentes qui viennent de culminer de façon heureuse par la conclusion d'un important contrat avec la société américaine McDonnell Douglas Corporation.

Il y avait trois ans en effet que M. LeBrun et son bras droit, M. Lucien Pinsard, vice-président directeur général de l'entreprise de la rue Sainte-Catherine est, discutait périodiquement avec les dirigeants du constructeur aéronautique américain, en impliquant à l'occasion les hommes politiques dans le débat de manière à s'assurer que personne, chez McDonnell Douglas, n'oubliait la promesse contractuelle et préférentielle d'installer cette usine au Québec.

Mais malgré sa certitude d'obtenir tôt ou tard le centre d'usinage à commande numérique, malgré ses excellentes relations d'affaires avec le même constructeur aéronautique depuis plus de 20 ans, M. LeBrun a ressenti, selon son banquier, bien des sueurs froides pendant les longs mois de négociations, surtout après qu'il eut tenté le diable et risqué la faillite à très court terme en achetant malgré tout les machines-outils requises et en supportant les intérêts, à raison de \$1 000 par jour, en attendant que McDonnell Douglas accepte de payer \$3 millions pour les machines-outils et accorde un contrat initial de \$2,8 millions pour l'usinage de pièces.

Mais heureusement, tout s'est bien terminé pour M. LeBrun; il y a deux semaines, les contrats étaient signés par tous les intéressés. Les entreprises UDT et leur président auront largement mérité chaque dollar qu'ils toucheront dans l'exécution de ces contrats.

Mais l'adjudication de ces contrats contribuera très peu à rétrécir l'énorme différence entre la réalité et les retombées économiques promises au Québec en 1980. Même dans le cas de UDT, on ne parle plus de garanties fermes de retombées économiques de \$225 millions, comme en 1980, on nous demande plutôt de faire un acte de foi. Une fois le F-18 choisi, on n'allait quand même pas se formaliser de vulgaires promesses politiques...

Quebecair ne couvre même pas ses frais

M. Michel Clair, ministre provincial des Transports, annonçait récemment que la société Quebecair venait de louer trois de ses B-737 à la société américaine Pan American Airlines, pour une période de deux ans, au loyer mensuel de \$135 000 par avion. Sur la base de deux ans, Quebecair touchera en loyer une somme de \$10,8 millions.

Mais n'allez pas croire que cette manœuvre va suffire pour sortir Quebecair du bourbier. Tout en reconnaissant que le transporteur aérien a été favorisé au cours des dernières semaines par une baisse importante des taux d'intérêts aux États-Unis, la somme touchée ne suffira pas à couvrir les intérêts.

En effet, en supposant un taux d'intérêt de 12 p. cent, on estime que chacun des trois avions coûte \$150 000 par mois à Quebecair à la condition de ne pas tenir compte de la dépréciation, ce qui est évidemment illogique. A ce déficit de \$15 000 par mois, il faut donc ajouter la dépréciation annuelle d'environ \$750 000 pour un B-737 payé \$15 millions, soit \$2,25 millions par année pour les trois avions.

De plus, le coût des vérifications périodiques des moteurs sera vraisemblablement assumé par Quebecair, cette entreprise n'ayant pas fait allusion à une quelconque prime additionnelle que Pan Am aurait payée pour l'entretien des moteurs. Or, dans les milieux de l'aéronautique, ces coûts sont évalués à \$50 (\$40 US) par moteur et par heure de vol. Comme ces bimoteurs volent pendant environ 3 000 heures par année, l'entretien des moteurs coûtera \$300 000, ou \$900 000 pour les trois avions.

Faisons donc les comptes : différence de \$180 000 entre le coût à assumer et le loyer obtenu, dépréciation de \$2,25 millions, et \$900 000 pour l'entretien des moteurs, pour un total de \$3,33 millions par année. Heureusement, la situation est certes moins catastrophique que si ces avions dormaient sur le tarmac d'un aéroport sans rapporter le moindre revenu.

Clair passe à l'offensive

Puisqu'il est question du ministre Michel Clair, disons que ce dernier vient de lancer une offensive dans les médias écrits en faveur de la mise en oeuvre du métro de surface Saint-Laurent/Pointe-aux-Trembles, une fois un consensus établi entre les élus. Et la pierre angulaire de cette offensive est sans doute son analyse de la situation publiée par les trois grands quotidiens de Montréal.

L'intervention du ministre Clair indique à quel point on s'inquiète au ministère de la récente opposition au projet au sein de la CUM, et par conséquent de la dimension politique d'un dossier essentiellement technique à l'origine, l'aspect politique ayant été résolu depuis 1981 aux yeux des techniciens.

Face à une situation politique, le ministre des Transports se retrouve dans l'obligation de convaincre un peu tout le monde de la nécessité de construire cette ligne de métro, voire de la préférer au prolongement Saint-Michel/Anjou de la ligne 5 du métro souterrain.

Or, comme il semble qu'à moins d'utiliser la coercition, le ministre aboutira dans un cul de sac face aux élus de la CUM et aux gestionnaires de la CTCUM, il ne lui reste qu'une solution : convaincre les éventuels usagers de cette ligne de métro.

La stratégie paraît plus logique que le recours à l'argument d'hypothétiques retombées économiques que la société Bombardier pourrait retirer du design de voitures de métro de surface. L'argument « Bombardier » est sans doute le pire qu'on puisse utiliser dans les circonstances, et pour deux raisons. D'abord, quel que soit le type retenu, système léger sur rail, métro souterrain sur pneus ou métro de surface, la société Bombardier est assurée d'obtenir le contrat puisqu'elle construit déjà des véhicules de chacun des types. Ensuite, parce que Bombardier, sous prétexte qu'on n'avait pas à réinventer la roue, s'est toujours efforcé d'acquiescer une technologie éprouvée pour ensuite l'améliorer, plutôt que d'innover comme on le fait depuis une décennie au centre de la Société de développement du transport urbain du gouvernement ontarien, à Kingston.

Violence de fillettes dénoncé

Un Lavallois de 30 ans, Adélar Bergeron, a comparu, hier, en Cour des sessions de la paix, sous une double accusation d'avoir eu des relations sexuelles avec deux jeunes filles de 13 et 14 ans qui travaillaient parfois comme gardiennes d'enfants à son domicile de la rue de l'Argenteire.

L'un des incidents que l'on reproche à l'accusé se serait produit vendredi dernier. Bergeron, qui est pressur de son état, aurait attiré la fillette de 13 ans dans son lit après lui avoir présenté des films pornographiques. Il aurait commis le même geste avec une adolescente de 14 ans, en décembre dernier.

Ce sont les parents d'une des fillettes qui ont dénoncé le suspect à la police de Laval, en début de semaine. L'enquête devait être menée rapidement par les sergents-détectives Pierre Prieur et Serge Demers. « Ce genre de délit est beaucoup plus fréquent qu'on ne le croit. Les enfants, apeurés et humiliés, hésitent à confier ces mésaventures à leurs parents, et encore plus à la police », fait remarquer un policier.

INCENDIE CRIMINEL OU ACCIDENTEL?

Le Palais du livre n'est plus

« J'ai été tout simplement consterné lorsque la fille du propriétaire, Mme Chantale Nadeau, m'a téléphoné ce matin chez moi pour m'apprendre qu'un incendie avait réduit en ruines le Palais du livre au cours de la nuit ». C'est ce qu'a déclaré hier matin une employée de cette librairie qui renfermait quelque 4 millions de livres sur cinq étages.

RAYMOND GERVAIS

Située sur la rue McGill au coin de la rue Saint-Paul dans le Vieux-Montréal, la plus grande librairie de soldé au Québec était logée dans l'ancienne bibliothèque des Sulpiciens construite en 1867. Le Palais du livre avait ouvert ses portes il y a près de 11 ans.

Selon l'assistant-directeur du Service des incendies de Montréal, M. Yvon Bineau, la façade et les murs de l'édifice menacé de s'écrouler d'un moment à l'autre. « Le toit s'est affaissé à la grandeur de l'édifice et à l'ar-

rière, les planchers du troisième, quatrième et cinquième étage se sont également écroulés ».

D'une grande valeur architecturale, datant de la seconde moitié du siècle dernier, la construction de style institutionnel possède une façade qui présente les caractéristiques du style baroque romain, avec ses colonnades et son basilaire relié à la trame de la rue, formant un ensemble bien proportionné, avec ses fenêtres en arcade.

Récemment, le propriétaire de la librairie, M. Pierre-Roger Nadeau, avait éprouvé des difficultés tant avec le gouvernement qui lui interdisait d'ouvrir ses portes le dimanche, qu'avec un groupe d'employés qui voulaient se syndiquer.

Vitesse du feu

Au cours d'un interview accordé à LA PRESSE il y a deux semaines, M. Nadeau avait fait état d'une certaine forme de violence plus ou moins subtile dont il était la victime. Le libraire avait alors relié cette violence à la de-

mande d'accréditation syndicale de certains de ses employés, demande qu'il conteste d'ailleurs devant les tribunaux.

Toujours selon l'assistant-directeur Bineau, le feu semble avoir éclaté à l'arrière de la librairie, au troisième étage, pour se propager à la vitesse de l'éclair dans tout l'édifice. À l'arrivée des premiers pompiers, le feu avait déjà pris des proportions gigantesques. Quelque 150 pompiers, répondant à une cinquième alerte, ont lutté durant plusieurs heures avant de réussir à maîtriser l'élément destructeur. Plusieurs pièces d'équipement qui servaient à combattre un autre incendie à quelques rues de là, ont été dépêchées en renfort.

Hier matin vers 11 heures, soit près de 12 heures après le début du sinistre, les pompiers arraisaient toujours les débris fumant de ce qui était mardi encore, un des plus beaux bâtiments de ce secteur; une reprise des flammes étant toujours possible,

le feu couvant sous les décombes des étages et du toit, dans les millions de livres.

La section des Crimes contre la propriété, Division des incendies criminels de la police de la Communauté urbaine de Montréal a ouvert une enquête hier après-midi afin de déterminer les causes exactes de l'incendie. Ce sont les sergents-détectives Louis Arsenault et Guy Porlier qui tenteront de déterminer si le feu est de nature criminelle ou accidentelle.

Trois autres établissements commerciaux adjacents ont été endommagés par l'eau et la fumée.

Hier, sur les ondes d'une station radiophonique, le propriétaire du Palais du livre, M. Pierre-Roger Nadeau, a déclaré que lui et son gardien s'étaient absentés durant une quinzaine de minutes pour aller voir l'incendie qui faisait rage à l'intersection des rues Viger et Hôtel-de-Ville, à une dizaine de rues de la librairie, et que c'est en revenant qu'il s'est aperçu que son propre édifice était la proie des flammes.

À la chasse des trafiquants de drogue qui hantent les trottoirs de la rue Saint-Denis

La nouvelle association de marchands de la rue Saint-Denis s'est donné comme priorité de chasser les trafiquants de drogue qui hantent les trottoirs de ce secteur du centre-ville.

ANDRÉ CÉDILOT

Elus il y a une semaine, les huit dirigeants de L'Union des commerçants du secteur de la rue Saint-Denis doivent rencontrer lundi prochain le vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Pierre Lorange, afin de discuter d'abord du problème de la drogue, et de divers projets d'activités commerciales.

« On ne peut espérer donner un nouveau souffle au quartier sans faire le grand ménage », a déclaré sans détour le président de la nouvelle association de marchands, M. Louis Royer, au cours d'une rencontre avec les journalistes, hier. « Il faut que les gens se sentent en confiance, qu'ils puissent déambuler librement, sans qu'on les importune continuellement en leur offrant de la drogue... »

D'après les commerçants, la police doit absolument intensifier son action à l'endroit des vendeurs de drogues qui opèrent au grand jour, sans quoi la situation risque d'échapper à tout contrôle. « Les interventions épisodiques des policiers ne suffisent pas. Il faut des opérations bien préparées, avec des policiers en civil qui pourront démembrer la filière de bas en haut », estime Maurice Bourassa, qui s'occupe des relations publiques de la nouvelle association.



photo Jean Allen, LA PRESSE

Selon le président de L'Union des commerçants du secteur de la rue Saint-Denis, M. Louis Royer, il importe de chasser les « pushers » qui opèrent au grand jour.

C'est un article paru dans LA PRESSE, le 13 avril dernier, faisant état du trafic des drogues à ciel ouvert qui s'effectuait sur la rue Saint-Denis qui a incité certains hommes d'affaires à créer le nouveau regroupement. Des 113 commerçants du secteur, et qui ont été contactés par les dirigeants, 71 ont adhéré à L'union. Ironie du sort, deux des cinq établissements qui ont refusé de joindre les rangs sont fréquentés par la clientèle particulière des « pushers ».

Tous les types de businessmen sont représentés au sein du nouvel organisme: cabaretiers, boutiquiers, restaurateurs et tenanciers d'établissements qui offrent des services divers (agence de voyage, avocat, etc). L'association des intervenants du Village Saint-Denis, qui représentait jusque-là officiellement les marchands du quartier, existe toujours. Ses membres sont surtout des cabaretiers.

L'union des commerçants, qui a déjà en plan plusieurs projets de festivité et d'animation socioculturelle pour les prochaines semaines, entend participer activement aux célébrations des prochaines fêtes du 24 juin. « Il ne faut plus que la Saint-Jean soit simplement une occasion de vendre de la bière », de commenter M. Louis Royer, comme pour démontrer le nouvel esprit qui anime les commerçants du secteur de la rue Saint-Denis.

Les membres du nouvel organisme se réuniront une fois par mois. Un projet de charte sera soumis à la prochaine assemblée prévue pour mardi prochain.

Aux Éditions LA PRESSE

La série 2000

Une innovation dans l'édition d'oeuvres originales de création littéraire au Québec.

Surveillez nos annonces!



FINIS PARTISANES Léger ne s'être servi de fonds publics

■ QUÉBEC (PC) — Le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, s'est inscrit en faux hier à l'Assemblée nationale contre un article d'un quotidien de Montréal suggérant qu'il se soit servi de fonds publics à des fins de politique partisane.

Utilisant son privilège de député, M. Léger s'est levé en Chambre pour rétablir les faits et nier qu'il se soit servi du service de poste de l'Assemblée nationale pour convoquer les membres du PQ de son comté à une assemblée de financement.

Selon le chroniqueur Jacques Bouchard, de La Presse les timbres pour envoyer 2 684 lettres de convocation auraient coûté \$858 au trésor public.

Le député a expliqué que l'envoi et l'adresse des lettres ont été faits par la permanence du parti dans Lafontaine, et ce, entièrement aux frais du PQ.

Mais ce qui a pu donner lieu à un malentendu, a-t-il ajouté, c'est que M. Léger avait demandé à son bureau de l'Assemblée nationale d'envoyer une autre lettre invitant des électeurs de différents mouvements de sa circonscription à venir le rencontrer à cette occasion pour discuter de diverses mesures prises par le gouvernement ces derniers temps.

« Depuis 13 ans que je siège à l'Assemblée nationale, comme tous les autres députés de cette Chambre, j'écris régulièrement à mes électeurs pour les inviter à me rencontrer et à me poser des questions sur des mesures d'intérêt public. Il n'y a absolument rien là qui soit contraire à la pratique courante, aux normes et aux usages de l'Assemblée nationale », a dit encore l'ex-ministre avant de déposer les deux lettres.

Enquête sur une fuite à Ottawa

■ OTTAWA (PC) — La Gendarmerie royale du Canada enquête présentement sur une fuite d'informations confidentielles survenue au ministère de l'Énergie, a déclaré mercredi un porte-parole du corps policier.

L'inspecteur Phillip Murray a toutefois ajouté qu'il ignorait sur quoi portait l'enquête, ni par qui elle a été ordonnée.

Selon M. Murray, ce genre d'enquête procède habituellement des dispositions concernant les abus de confiance du Code criminel.

Un proche du ministre de l'Énergie Jean Chrétien n'a pu expliquer les raisons précises entourant cette enquête, ajoutant qu'il en avait eu vent pour la première fois au début de la semaine.

Des enquêteurs de la GRC ont visité le bureau d'Ottawa du Toronto Star, mardi, afin de connaître la source d'un document obtenu en février par un journaliste du quotidien. Le journaliste, David Vienneau, a refusé de divulguer la source.

Le document remis au Toronto Star serait relié aux controverses entourant l'implication de l'ex-ministre de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, dans une affaire de charbon du Cap-Breton.

DROIT À LA PROPRIÉTÉ Une question complexe

■ OTTAWA (PC) — L'Association canadienne en faveur des libertés civiles a mis la Chambre des communes en garde contre la tenue possible d'un débat limité à une seule journée pouvant aboutir à l'enchaînement dans la constitution canadienne du droit à la propriété.

Un tel amendement pourrait donner lieu à des « résultats pervers » dit une lettre que l'association a fait parvenir, mercredi, aux leaders parlementaires des trois formations politiques.

Une seule journée de débat ne constituerait pas une période adéquate pour une question aussi complexe, affirme la lettre. Les dirigeants de l'association préconisent plutôt que toute la question soit d'abord référée à un comité de la Chambre pour obtenir une participation du public. De tels comités sont autorisés à convoquer des experts pour témoigner sur des questions de politique publique.

Mais la critique du Parti conservateur en matière de justice, M. Ray Hnatyshyn et le leader parlementaire conservateur, Doug Lewis, ont dit aux courriéristes parlementaires que la question avait été débattue à fond en 1980 et 1981 alors que les discussions constitutionnelles avaient dominé les débats aux Communes.



Jacques Bouchard

Le PLQ a finalement atteint son objectif de \$2 millions

cée à la fin de janvier et elle s'est terminée à la fin de mars.

Dévoilement

C'est vendredi matin, lors d'une conférence donnée par le président de la campagne de financement, Pierre Nadeau, par le chef intérimaire du PLQ, Gérard-D. Lévesque, ainsi que par la présidente de cette formation politique, Louise Robic, que les résultats seront officiellement annoncés.

Comme l'on sait, cette campagne de financement a connu bien des ratés, et c'est pour cette raison qu'elle a duré aussi longtemps, avant que l'on puisse enfin atteindre l'objectif désigné.

De ces \$2 millions qui ont finalement été récoltés au prix de nombreux efforts, il convient d'inclure une somme d'environ \$200 000 qui provient de réponses aux lettres qui avaient été expédiées, en novembre 1982, à des militants et des souscripteurs qui avaient boudé la précédente campagne. C'était pour eux, à l'époque, une façon de marquer le mécontentement créé à l'intérieur des troupes par la défaite électorale de 1981 et par le style de leadership exercé par l'ex-chef Claude Ryan. Ces faits ont été confirmés par un permanent de la rue Gilford.

D'autres facteurs expliquent aussi les difficultés rencontrées cette année. Par exemple, des libéraux fédéraux ont très mal accepté que Pierre Nadeau, appuie officiellement la candidature de Brian Mulroney, à la

direction du Parti conservateur. Certains ont interprété ce geste comme un genre de complot à l'endroit du premier ministre Pierre Trudeau et de ses 74 députés libéraux du Québec.

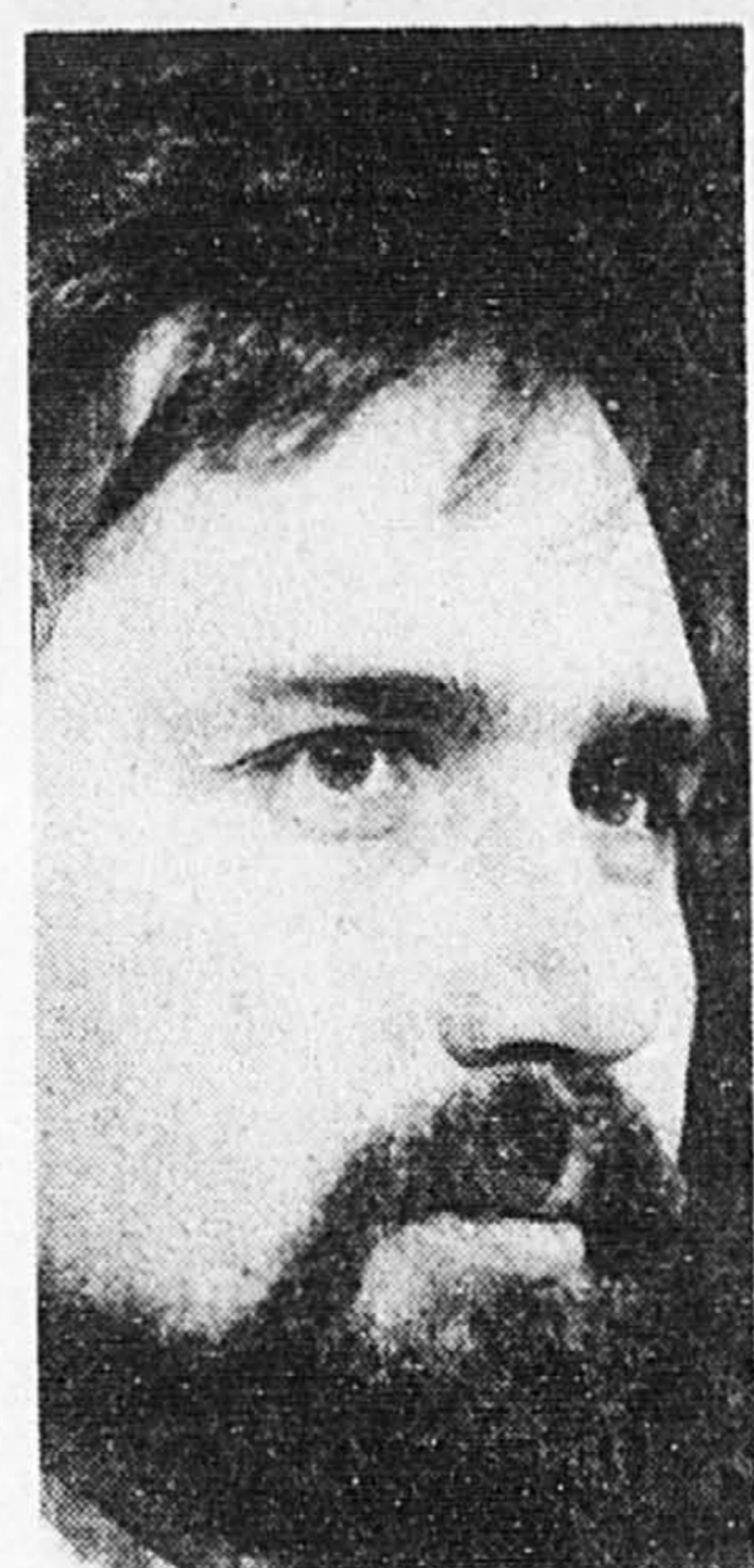
Les solliciteurs se sont aussi heurtés à un autre phénomène. Cette année, les anglophones en général étaient très réticents à fournir, comme ils le faisaient traditionnellement, à la caisse du Parti libéral. Le leadership intérimaire assuré par le député de Bonaventure en a déçu plusieurs. Par ailleurs, d'autres souscripteurs anglophones n'étaient pas très chauds à l'idée de verser de l'argent dans une caisse électorale déguisée à la suite du passage désastreux de Ryan à la tête de ce parti.

On voulait aussi, semble-t-il, attendre de savoir qui sera candidat à la direction de ce parti, dont le congrès doit avoir normalement lieu le 15 octobre.

Bisbille dans Saint-Jacques

Par ailleurs, la bisbille existe toujours dans le comté de Saint-Jacques, à la suite de la décision prise par Gérard-D. Lévesque de désigner sans tenir une réunion de mise en candidature, l'avocat Serge Champagne, comme le représentant du PLQ en vue de l'élection partielle prévue pour le mois de juin.

Même si le directeur de l'organisation et de l'animation du PLQ, Pierre Bibeau, a décidé de s'occuper personnellement de cette campagne afin de don-



ner un coup de main au permanent responsable de ce comté, Georges Boudreau, le malaise reste profond. Bien des militants libéraux n'ont pas accepté la décision de la présidente Louise Robic, de rejeter de façon arbitraire, des nouveaux membres.

Face à la présente situation, les mécontents ont convaincu le dépanneur de profession, Roméo Lizotte de se porter comme candidat indépendant afin

de diviser le vote dans le but de faire battre le libéral désigné, un avocat fort peu connu dans ce comté très particulier représenté à l'Assemblée nationale pendant plus de dix ans par l'ex-ministre Claude Charron.

Une rencontre devait avoir lieu, hier soir, au restaurant Butch Bouchard, sur la rue Maisonneuve, afin de convaincre Roméo Lizotte de retirer sa candidature, pour le bien du parti.

Mais le fond du problème n'est pas tellement cette candidature. C'est le fait que la direction du PLQ n'a pas voulu accepter le criminaliste, Frank Shoofey, comme candidat. Ce dernier a de nombreux appuis dans ce comté qu'il connaît comme le fond de sa poche et il aurait sûrement eu d'excellentes chances de remporter la victoire, selon les observateurs. Mais avec tout ce qui se passe présentement chez les libéraux dans ce comté avant même que la date de l'élection ne soit connue, on estime que le PQ, pour une fois, a de bonnes chances de remporter la victoire. Ce serait une première dans les annales politiques de ce parti qui a perdu 13 élections partielles successives depuis qu'il est au pouvoir.

Les libéraux du comté reprochent notamment à Gérard-D. Lévesque de ne pas avoir eu le courage de rencontrer personnellement Frank Shoofey afin de lui expliquer clairement pourquoi on ne voulait pas qu'il soit candidat.

Raymond

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR MASTER CARD OU VISA

8755 BOUL. LANGELIER ST-LÉONARD (au nord du boul. Métropolitain) 326-2060

8100 BOUL. TASCHEREAU BROSSARD (à l'ouest du pont Champlain) 465-4771

Lépine

LE NO. 1

PLUMFUN À VOTRE SERVICE DEPUIS 1957

PAYEZ ET EMPORTEZ OU CHÈQUE CERTIFIÉ SEULEMENT LÉGER SUPPLÉMENT POUR LIVRAISON

SPÉCIAUX 28-29-30 AVRIL 1983

<h3 style="margin: 0;">ROBINET DE LAVABO 4" VALLEY</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Modèle TM-805C Manettes en métal sans bonde de vidange. SPÉCIAL LÉPINE 1965</p>	<h3 style="margin: 0;">BAIGNOIRE EN FIBRE DE VERRE DONNAH</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">BAIGNOIRE SEULEMENT 659⁹⁵ BAIGNOIRE TOURBILLON 1259⁹⁵ <small>69" x 49" x 20 1/2". 6 jets, moteur 1/2 C.V. 1 contrôle d'air, contrôle automatique. Robinet et trop-plein non inclus. Couleurs correspondantes. Crane: American Standard et Kohler.</small></p>	<h3 style="margin: 0;">CABINET D'AISANCE</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Blanc Modèle SANS NOM Réservoir régulier Siège non inclus SPÉCIAL LÉPINE 50⁹⁵</p>	<h3 style="margin: 0;">ROBINET D'ÉVIER 8" VALLEY</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Modèle L103-8C SPÉCIAL LÉPINE 33⁸⁵</p>
<h3 style="margin: 0;">LAVABO, VASQUE OVALE EN PORCELAINE VITRIFIÉE</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Bord intégrant avec trop-plein à l'avant. Attestation ACNOR. No 801 ovale Robinet de 4" (10 1/2 cm) 16 1/2" x 20" 42 cm x 51 cm. Ds. correspond sans à American Standard. COULEUR BLANC OS SPÉCIAL LÉPINE 34⁹⁵ 42⁹⁵ <small>Robinet non inclus.</small></p>	<h3 style="margin: 0;">BAIGNOIRE EN FIBRE DE VERRE "SULTRA" 60" x 42" x 16"</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Forme ovale, très large pour le confort. BLANC COULEURS Régulier: \$269 SPÉCIAL LÉPINE 259⁰⁰ <small>ROBINET ET RENVOI NON INCLUS</small></p>	<h3 style="margin: 0;">TOILETTE "ATLAS"</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Réservoir isolé Couleur OS correspondante à American Standard. Siège non inclus. SPÉCIAL LÉPINE 79⁹⁵</p>	<h3 style="margin: 0;">ROBINET D'ÉVIER 8" VALLEY</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Modèle TM-103-8C avec manettes en métal SPÉCIAL LÉPINE 23⁸⁵</p>
<h3 style="margin: 0;">"SPACESAVER" 13 x 16 OU 17 x 19</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Lavabo en porcelaine vitrifiée avec orifices d'alimentation à 4" (10 1/2 cm) Rectangulaire avec buse lames et trop-plein à l'avant. Attestation ACNOR. SPÉCIAL LÉPINE 13" x 16" 17" x 19" Robinet non inclus. 27⁵⁰ 25⁵⁰</p>	<h3 style="margin: 0;">CABINE DE DOUCHE TOUT PLASTIQUE</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Complète incluant: • Égout • Robinets • Tringle • Savonnier • Crochets • Pomme de douche Blanc, bleu, or, beige 30" x 30" Blanc 85⁴⁵ 30" x 30" Couleurs 87⁹⁵ 32" x 32" Blanc 89⁹⁵ 32" x 32" Couleurs 91⁹⁵ PORTES POUR 30" x 30" OU 32" x 32" 64⁹⁵</p>	<h3 style="margin: 0;">BIDET HARLOW</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Robinet non inclus INVENTAIRE 4 Caribb bleu 6 Amande 3 Sable mexicain 8 Blanc BLANC Régulier: \$90 SPÉCIAL LÉPINE 84⁹⁵ COULEURS Régulier: \$99 SPÉCIAL LÉPINE 93⁹⁵ 3 Noir 6 Brun expresso Régulier: \$115 SPÉCIAL LÉPINE 108⁹⁵</p>	<h3 style="margin: 0;">HOTTES DE POÊLES AUBREY</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Aussi finition métal plaqué. Modèle 100-30 CONDUIT EXTERIEUR Moteur 200 P.C.M. Vitesses infinies. Sangles rivets et les bords inclus. Fini email martelé. Couleurs: blanc, avocal, or bife, terra cotta, café, amande. Régulier: \$254 SPÉCIAL LÉPINE 246⁵⁰ Couleurs: cuivre antique brosse, laiton antique brosse, cuivre antique martelé, laiton antique martelé. Régulier: \$288 SPÉCIAL LÉPINE 279³⁵</p>
<h3 style="margin: 0;">LAVABO MURAL 17" X 19"</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Couleur avocodo. Robinet non inclus. Pour robinet de 4" SPÉCIAL LÉPINE 15⁰⁰ INVENTAIRE 35</p>	<h3 style="margin: 0;">PORTE DE BAIGNOIRE</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Modèle 212PL 2 panneaux unis Fini or satin INVENTAIRE: 12 147¹⁵ Régulier: \$163.50</p>	<h3 style="margin: 0;">COMPACTEUR À DÉCHETS</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Modèle 7704 Conventionnel 481⁹⁵ Modèle 3304 encastré 447⁵⁰ SPÉCIAL LÉPINE</p>	<h3 style="margin: 0;">HOTTES DE POÊLES AUBREY</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Modèle 300 Fini métal brosse. Laiton antique brosse. Laiton antique brosse. Laiton antique martelé. Cuivre antique martelé. Régulier: \$338 SPÉCIAL LÉPINE 327⁰⁰</p>
<h3 style="margin: 0;">LAVABO EN FONTE</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Rond 19" Pour robinet de 4" INVENTAIRE 22 VERT FRAIS 8⁹⁵ SPÉCIAL LÉPINE</p>	<h3 style="margin: 0;">LE SYSTÈME D'ASPIRATEUR CENTRAL "EAU ET POUSSIÈRE" SUPRA '80</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Le système comprend un moteur 2.5 C.V. de type industriel, un système de flotte intégré pour aspirer l'eau, un boyaux de 30 pieds, industriel léger, avec support de rangement, la série complète d'accessoires, rangés dans un sac en vinyle très résistant, le tuyauterie et 3 sorties murales (choix de plusieurs finis), (voiture) plus un guide d'installation et d'entretien. Contruit selon les exigences de l'Association canadienne de normalisation (C.S.A.) RÉGULIER 499.00 SPÉCIAL LÉPINE 474⁹⁵ <small>(BALAI MÉCANIQUE À L'AIR OU À L'ÉLECTRICITÉ EN OPTION)</small></p>	<h3 style="margin: 0;">CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">40 gal. 48" x 22" 123⁹⁵ 2/3000/240 Doublé de verre Approbation Acnor 60 gal. 58" x 24" 171⁹⁵ 2/4500/240 1 AN DE GARANTIE SUR ÉLÉMENTS 5 ANS DE GARANTIE SUR RÉSERVOIR</p>	<h3 style="margin: 0;">HOTTES DE POÊLES AUBREY</h3> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Modèle EA 100-30 FILTREUR CHARBON DE BOIS Vitesses infinies. Sangles, rivets et les bords inclus. Fini email martelé. Couleurs: blanc, avocal, or bife, terra cotta, café, amande. Régulier: \$279 SPÉCIAL LÉPINE 270⁰⁰ Aussi finition métal plaqué. Couleurs: cuivre antique brosse, laiton antique brosse, laiton antique martelé, cuivre antique martelé, laiton antique martelé. Régulier: \$315 SPÉCIAL LÉPINE 305⁰⁰</p>

FERMÉ TOUS LES LUNDIS HEURES D'AFFAIRES:
Mardi de 8:30 à 17:30 hres
Mercredi de 8:30 à 17:30 hres
Jeudi de 8:30 à 21:00 hres
Vendredi de 8:30 à 21:00 hres
Samedi de 8:30 à 16:30 hres

Concours "ma Chevette '83"

TIRAGE LE 16 JUILLET 1983 à 17 H.

BONNE CHANCE À TOUS NOS CLIENTS

Les règlements du concours sont disponibles à nos deux magasins. "Chevrolet Chevette '83" 2 portes et arrière ouvrant couleur argent - no de série 1G1AJ08-CODY102365 - intérieur en tissu - chauffe-moteur, radio AM "valeur \$8500". Le gagnant du concours ne pourra choisir entre le prix décrit sur cette réclame et une somme équivalente en argent. Les frais d'immatriculation du véhicule devront être payés par le gagnant du concours. La personne dont le nom a été tiré devra répondre à une question faisant appel à ses connaissances pour se mériter le prix.

CHAQUE 10\$ D'ACHAT VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER

Trudeau paraît maintenant disposé à accepter l'essai des missiles Cruise au Canada

WASHINGTON — Rassuré par la bonne volonté manifestée par le gouvernement américain dans les pourparlers sur le désarmement depuis quelques semaines, le premier ministre Trudeau paraît maintenant disposé à accepter l'essai des missiles de croisière au Canada.

Selon des hauts fonctionnaires canadiens qui accompagnaient M. Trudeau lors de sa rencontre d'une heure avec le vice-président américain George Bush hier, le premier ministre a exprimé sa satisfaction devant les mesures adoptées par les Etats-Unis depuis leur dernière rencontre à Ottawa il y a un mois. « M. Bush était très convaincant », ont-ils dit.

GILLES PAQUIN
envoyé spécial de LA PRESSE

La semaine dernière, M. Trudeau avait manifesté des réserves à ce sujet en expliquant qu'il voulait être convaincu que le gouvernement américain ne se trainait pas les pieds dans les négociations sur le désarmement avant de donner son accord à une

éventuelle demande américaine. Les Etats-Unis ont récemment pris des dispositions pour limiter les risques d'une « guerre accidentelle » a indiqué un porte-parole. Ces mesures n'ont pas été rejetées par les soviétiques.

Interrogé par M. Bush sur l'importance du mouvement d'opposition à ces essais au Canada, M. Trudeau a expliqué que bon nombre de citoyens croyaient que les négociations sur le désarmement n'étaient pas menées de bonne foi. Le public doit être rassuré, a-t-il dit, les dernières démarches américaines agissent en ce sens.

Les fonctionnaires ont cependant refusé de spéculer sur le moment que choisiront les américains pour formuler une requête officielle à Ottawa. Le premier ministre n'a pas cherché à le savoir ont-ils dit. « Cela est entre les mains des Etats-Unis, la demande viendra quand elle viendra ». Selon des sources américaines, toutefois, les essais au dessus de l'Alberta devront se tenir l'hiver prochain.

Le Canada veut se conduire en « bon partenaire de l'OTAN »

dans cette affaire a ajouté un porte-parole, laissant peu de doutes sur la réponse du gouvernement Trudeau.

Il est possible que le sujet soit de nouveau soulevé lors de la rencontre entre M. Trudeau et le président Reagan aujourd'hui lorsque les deux hommes discuteront du prochain sommet économique de Williamsburg.

Reprise fragile

Plus tôt dans la journée, M. Trudeau a déjeuné avec un groupe de 17 hommes d'affaires canadiens invités à le rencontrer dans la capitale américaine pour discuter de la situation économique.

La majorité de ceux-ci représentaient des entreprises déjà bien implantées aux Etats-Unis, tel le constructeur Robert Campeau, la distillerie Seagram (Charles Bronfman), la banque de Nouvelle-Ecosse (Cedric Ritchie) ou Northern Telecom (E. Fitzgerald). Le tiers du groupe était cependant composé d'anciens candidats du Parti libéral et d'ex-employés du cabinet du premier ministre, éventail qui n'est pas nécessairement représentatif du monde des affaires.

On notait par exemple son ancien secrétaire principal Jim Cousts, son ex-directeur des communications, Richard O'Hagan, et celui qui était autrefois le leader libéral d'Alberta, Izzy Asper.

Le premier ministre voulait connaître nos attentes face au sommet a indiqué le président de Lavalin International, Marcel Dufour. Il semblait exister un certain consensus à l'effet que la reprise était encore fragile et que les gouvernements devaient faire preuve de beaucoup d'imagination dans la recherche de solutions à nos problèmes a-t-il dit.

Selon le président de la Banque de Nouvelle-Ecosse, Cedric Ritchie, la tendance au protectionnisme, les taux d'intérêts encore trop élevés, la dette des pays du tiers-monde et le taux de change du dollar US demeurent les problèmes les plus préoccupants pour les dirigeants des pays industrialisés. Le protectionnisme ira s'accroissant si le sommet n'amène pas de solutions à ces autres difficultés économiques a-t-il dit. Si cela est fait la reprise qui s'amorce se poursuivra a-t-il affirmé.

SONDAGE GALLUP

La cote des libéraux baisse dramatiquement

Un sondage Gallup effectué entre le 24 et le 26 mars montre que le courant en faveur des conservateurs continue de se manifester chez les électeurs au niveau fédéral: le PC détient maintenant 52 p. cent des intentions de vote des électeurs décidés, en comparaison de 27 p. cent pour les libéraux et 19 p. cent pour le NPD.

La cote de popularité des libéraux, actuellement, est à son niveau le plus bas dans l'histoire des sondages Gallup, qui évaluent le climat politique de la nation depuis 1942.

Mais cet écart de 25 points ne constitue pas un record pour les conservateurs: en juin 1958, au premier sondage effectué à la suite du balayage de Diefenbaker en mars de la même année, les conservateurs accaparaient 60 p. cent des intentions de vote, en comparaison de 29 p. cent pour les libéraux.

Le PC détient maintenant l'appui de la majorité dans toutes les régions, à l'exception du Québec, où les libéraux dominent très légèrement.

La proportion des électeurs indécis, au niveau national, a crû de 26 p. cent au début de mars à 28 p. cent aujourd'hui, à cause, principalement, d'une augmentation constatée dans la province de Québec, où elle est passée de 31 à 40 p. cent.

Au cours de ce dernier sondage, effectué une semaine avant que les représentants des conservateurs ne se réunissent à Ottawa pour discuter des critiques auxquelles avaient donné lieu certaines tactiques de recrutement, 1 041 électeurs âgés de 18 ans ou moins ont été interrogés à travers le Canada. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre p. cent près dans 19 cas sur 20.

Le tableau ci-dessous n'inclut que les électeurs décidés; le mois indiqué est celui où ont été effectuées les entrevues. La question posée était la suivante:

« Si des élections fédérales se déroulaient aujourd'hui, au candidat de quel parti pensez-vous que vous accorderiez vos faveurs? »

	Libéral	P.C.	NPD	Autre parti
Mars (24 au 26) 1983	27%	52%	19%	2%
Mars (3 au 5) 1983	30%	50%	17%	2%
Février	34%	45%	19%	2%
Janvier	31%	49%	20%	1%
Décembre 1982	21%	46%	21%	2%
Septembre	30%	45%	22%	3%
Juin	32%	43%	23%	1%
Avril	34%	39%	24%	3%
Mars	31%	42%	24%	3%
Avril 1981	43%	37%	19%	1%
Mars	46%	35%	18%	2%
Elections de février 1980:	44%	32%	20%	3%

N.B. Les pourcentages ayant été arrondis, ils pourront ne pas totaliser 100 dans tous les cas.

Si Québec le veut, il peut restituer Sidbec, Rexfor, Soquip et Soquem au secteur privé

VANCOUVER — Si le gouvernement du Québec le désire, et bien sûr si les Québécois éprouvent le désir d'investir dans le développement de leurs richesses naturelles, il est possible de retourner les entreprises comme Rexfor, Sogefor, Soquip et Soquem au secteur privé, et en faire quand même une entreprise

PIERRE VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

appartenant à la population. La chose existe en Colombie-Britannique, et la majorité de ceux qui ont investi semblent satisfaits de l'opération.

Telle est du moins l'opinion du vice-président de la British Co-

lumbia Resources Investment Corporation (BRIC), M. Jean Cormier, un Québécois, autrefois cadre supérieur du Canadien National à Montréal, arrivé à Vancouver en 1983. M. Cormier, rencontré par LA PRESSE lors de l'assemblée générale de la BRIC plus tôt cette semaine, déclare toutefois que pour ce faire, il faut que les dites sociétés soient bien gérées et, si possible, fassent des profits de façon à ce que la population veuille y investir.

La BRIC est un holding privé regroupant les compagnies de cette province s'occupant des principaux secteurs des ressources naturelles: le charbon, la forêt, le pétrole et le gaz naturel. Ses filiales, la B.C. Coal, la

B.C. Timber et la Westar Petroleum, ne font guère de profit à l'heure actuelle, et n'en ont jamais réellement fait beaucoup depuis que le premier ministre Bennett, il y a quelques années, les a « dénationalisées », mais elles sont, dit-il, bien gérées et le public semble y avoir confiance.

En effet, à la fin de 1982, la compagnie de gestion des richesses naturelles de la Colombie était la propriété de pas moins de 121 218 citoyens différents qui détenaient des actions officiellement enregistrées à leur nom. Si on ajoute le nombre de ceux qui y investissent sous une forme ou une autre, plus de 1 million de citoyens de la province en seraient propriétaires. C'est ce que le gou-

vernement créditiste d'ici appelle le capitalisme public, c'est-à-dire l'implication de la population dans le secteur public et le développement des richesses naturelles, lesquelles, affirme avec force Bill Bennett, appartiennent au peuple tout entier.

Le holding voit non seulement à extraire les richesses naturelles de la province, mais à les exporter. La Colombie-Britannique, en effet, vit presque exclusivement des ressources ci-haut mentionnées. 91 p. cent des richesses naturelles de la province sont ensuite exportées, ce qui fait que la Colombie est extrêmement dépendante de l'économie extérieure. Assez curieusement, cette dépendance aide le gouvernement sortant. En effet, les rapports rendus publics par la BRIC et ses filiales cette semaine, indiquent que si elle n'a pas pu faire mieux, c'est dû non pas à la situation interne de la Colombie, mais bien au fait que les autres provinces du pays et les autres pays qui s'approvisionnent en Colombie sont en mauvaise posture, donc achètent moins. Et pourtant la BRIC, qui avait perdu 13 millions de dollars lors du premier trimestre de 1982, vient d'enregistrer un surplus de 132 000 dollars pour le premier trimestre de cette année. Toute une remontée!

Le taux de chômage officiel en Colombie-Britannique varie présentement entre 11 et 14 p. cent.

AFFAIRE MACKASEY La GRC enquête

OTTAWA (PC) — La GRC enquête sur de possibles accusations de trafic d'influence contre le député libéral Bryce Mackasey, a déclaré hier le commissaire Robert Simmonds de la Gendarmerie Royale du Canada.

Le commissaire était réticent à révéler les détails de l'enquête de la GRC. Mais après avoir mentionné des cas possibles de vol et de fraude, il a rappelé la section du Code criminel qui rend illégal l'octroi de bénéfices personnels en échange de faveurs de la part des députés ou de fonctionnaires du gouvernement.

« Nous nous intéressons à la même chose », a déclaré M. Simmonds au comité qui fait enquête sur des allégations voulant que M. Mackasey ait payé pour faire pression pour les Ateliers d'usinage Hall Ltée.

M. Simmonds a indiqué qu'il décidera dans les dix prochains jours si des accusations seront portées ou non après la conclusion de l'enquête, commencée l'année dernière.

SAUVÉ FRÈRES

le magasin des grandes marques

C'est vraiment chez Sauvé Frères que vous trouvez les plus importants fabricants de vêtements pour hommes.

Découvrez l'étonnante collection Shipley chez Sauvé Frères... le magasin des grandes marques.



Grandeurs:
36 à 46 régulier
36 à 42 court
40 à 46 long

Prix variant de
195\$ à 335\$

6554, Plaza St-Hubert 273-6392
Carrefour Laval 681-9213
Centre Laval 688-6292
Complexe Desjardins 281-1611
Les Galeries d'Anjou 351-6810

CE N'EST PAS PARCE QUE C'EST BEAU...
QUE ÇA DOIT ÊTRE CHER!

Clark accusé de flirt avec le PQ

La campagne au leadership du Parti conservateur a pris une nouvelle tournure hier soir à Ottawa, où le chef démissionnaire, M. Joe Clark, a été pris à partie pour les appuis obtenus du Parti québécois.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Interrogé à ce sujet par un militant, au cours d'une assemblée contradictoire réunissant cinq candidats, M. Clark a reconnu avoir certains appuis dans les milieux péquistes, mais il a déclaré que ces éléments ne présentaient aucun danger si le Parti conservateur conservait sa propre organisation et ses politiques. Il a ajouté que le PC est le seul parti au Canada susceptible de faire échec au séparatisme.

L'un de ses adversaires au leadership, le député John Gamble, de Toronto, a mis en doute ces affirmations. Il a déclaré que seul le respect des Québécois pour le

Canada écarterait les dangers du séparatisme, et il a critiqué ouvertement l'attitude actuelle de M. Clark. « Je suis troublé de voir un candidat au leadership du Parti conservateur s'impliquer avec un parti politique dont le but ultime est la destruction du Canada » a-t-il déclaré.

À sa sortie de la réunion, M. Clark a cru nécessaire de se défendre contre les attaques de son adversaire. « M. Gamble n'est pas un expert sur le Québec et il ne lancera pas de telles accusations s'il connaissait mieux cette province », citant le nom de M. Guy Chevrette en exemple, il a affirmé que M. Brian Mulroney avait aussi des appuis du PQ.

L'incident serait sans importance dans un autre contexte, mais il risque fort de peser lourd contre M. Clark lors du débat public de tous les candidats, samedi à Toronto. Les médias anglophones ont d'ailleurs déjà commencé à critiquer les liens entre l'organisation Clark et le PQ.

LA FÉDÉRATION HOLISTIQUE DU QUÉBEC présente un atelier sur le DÉVELOPPEMENT DU SOI: l'esprit! le corps! le soi! le dimanche 1er mai 1983 de 10h à 17h Rens.: 934-0466 — 648-6600

COMMENT SURVIVRE à la GUERRE NUCLÉAIRE Séminaire d'études intensives Sous la direction de Yvon Rocher Auteur — «Le Livre de Survie» à Sherbrooke, 24-25-26 juin 1983 Les réservations doivent être faites avant le 1er mai 819/564-1814 — C.P. 2334, Sherbrooke J1J 3Y3

TAPIS PERSANS À VENDRE

Le président du célèbre H.A.M. d'Iran a rassemblé quelques-uns des plus beaux tapis persans parmi ceux qu'il a inspectés au cours des dix dernières années. Ces tapis sont actuellement sur le marché, car le gouvernement iranien a consenti un programme de stimulation à court terme pour l'exportation de tapis persans. C'est le genre de tapis qui ont acquis une réputation internationale et sont exposés dans les musées. Ils seront présentés au cours de notre

LIQUIDATION DE FIN D'HIVER

En plus de la collection ci-dessus, durant le mois dernier, nous avons reçu plus de 1000 nouvelles pièces de tapis persans et orientaux, ce qui nous permet de vous offrir un choix entre plus de 2000 pièces. Une liste partielle inclut Imperial Karahan & Tabriz, Royal Kerman et Sarook, Bakhtary, Jashagan, Bijar, Yolemah, Bijand, Beluch, Boukhara, grand choix de tapis de passage et tapis de Chine, afgans, Kalims, Sacs de selle, tapis antiques de Cachemire et carreaux. Dans ces circonstances, nous pouvons vous offrir ces bas prix sur des articles de collection comme soie Hereke, soie Qum, soie en mélange Naein et tapis d'Isfahan avec 35% de réduction

LE JEUDI ET VENDREDI

28 et 29 AVRIL, DE 10 à 21 HEURES

Notre réputation, solidement établie au Canada depuis 1958 parle par elle-même. Nous offrons la meilleure marchandise aux prix les plus étudiés car 1) nous passons un très grand pouvoir d'achat, 2) notre marge de profit est minime, 3) nos ventes sont importantes, 4) il n'y a pas d'intermédiaires, 5) pas de frais généraux d'entreposage. Nous pouvons vous assurer que, grâce à la collection du président et au chargement récemment reçu, nous sommes en mesure de vous offrir le plus grand solde et les prix les plus bas que vous puissiez trouver au Canada.

SALLE DE BAL DE L'HÔTEL MONT-ROYAL 1455, rue Peel, Montréal

Restaurant
Délices d'Asie
CUISINE VIETNAMIENNE
1013, Carré Dominion
Tél.: 866-7168

Les francophones perdent du terrain

Le dernier recensement canadien indique donc que les francophones ont encore perdu du terrain dans l'ensemble des provinces anglaises. L'assimilation continue de faire son oeuvre.

On ne s'entend pas pour dire si, oui ou non, le rythme de cette assimilation s'est accru ou a diminué, mais le fait demeure que la proportion des francophones par rapport aux autres dans le grand tout canadien a baissé de plus de 1 pour cent dans la décennie de 1971 à 1981.

On aurait pu penser qu'avec les politiques fédérales plus généreuses et avec des politiques plus libérales aussi dans certaines provinces, le mouvement d'anglicisation aurait pu au moins être stoppé. Les statistiques n'ont malheureusement pas confirmé cet espoir.

La minorité anglophone du Québec a perdu elle aussi du terrain, et plus encore que la minorité francophone dans le reste du pays. Mais, outre que le malheur des uns ne peut faire oublier celui des autres, le phénomène dans son cas est bien différent. Les anglophones au Québec ne se francisent pas; ils partent. On peut différer d'opinion sur les motifs qui les amènent à nous quitter, mais c'est un fait que les statistiques démontrent de façon irréfutable.

Mais laissons de côté le problème des anglophones du Québec. Y a-t-il lieu de conclure que le fait français n'a plus d'avenir en dehors de la Belle Province?

Bien des gens disent que l'on doit reconnaître que tel est le cas avec des exceptions peut-être pour les groupes qui vivent dans les provinces limitrophes, soit l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Cette thèse est séduisante, mais vous ne la ferez pas accepter facilement par les représentants des francophones des autres régions. Et, ma foi, tant que ceux-ci luttent pour la survivance et l'épanouissement de leur groupe, on ne saurait sûrement les laisser tomber.

Dans son avant-dernier rapport, le commissaire aux langues officielles, M. Max Yalden, nous avait avertis que le recensement de 1981 démontrerait la poursuite du mouvement d'anglicisation chez les francophones hors Québec. Il nous prévenait toutefois qu'il ne faudrait pas en conclure que les programmes fédéraux ont été une faillite. «Vous ne pouvez vous attendre à redresser un tel mouvement en neuf ou dix ans», disait-il avant-hier à la «Gazette».

M. Yalden ajoutait même que, à son point de vue, sur le plan humain, les minorités francophones d'aujourd'hui sont plus vigoureuses qu'elles ne l'étaient il y a dix ans. Alors, évitons de jeter la serviette. Réclamons plutôt d'Ottawa qu'il poursuive et intensifie ses mesures d'assistance aux minorités. Et espérons aussi que les gouvernements provinciaux continueront de se montrer plus ouverts.

Il y a probablement lieu encore de trouver matière à un certain optimisme dans le fait que le bilinguisme fait de sérieux progrès au pays. Au Québec, on est presque en mesure de le palper, mais le phénomène est aussi évident dans le reste du pays où les cours d'immersion en français ne cessent de gagner en popularité.

Certes, il y a là pour notre groupe un danger qu'on ne peut se cacher. Ce ne sera peut-être pas long avant que les anglophones deviennent beaucoup plus nombreux que nous à pratiquer le bilinguisme et à en retirer les avantages. À moins que nous arrêtions de nous replier sur nous-mêmes.

Mais, jusqu'à preuve du contraire, le côté positif doit surtout retenir notre attention. Le bilinguisme témoigne qu'on accepte de plus en plus le français et qu'on veut le respecter.

Vincent PRINCE



Droits réservés



Marcel Adam

Des motifs et avantages du règlement hors cour

Dans l'affaire du règlement hors cour de la poursuite judiciaire relative au saccage du chantier de la Baie James, sur laquelle se penche depuis un mois la commission parlementaire sur l'Énergie, il ressort que deux raisons majeures ont motivé les agents publics qui favorisaient l'abandon de la poursuite.

D'une part, plusieurs membres du conseil d'administration de la Société d'énergie de la Baie James, et au premier chef le pdg Claude Laliberté, ont dit leur crainte que la poursuite judiciaire compromette la paix industrielle sur le chantier LG-2. Pour eux le règlement hors cour a eu pour effet direct d'assurer entre paix et en conséquence d'accélérer les travaux et de réduire les coûts.

D'autre part, il appert que le Premier ministre Lévesque a favorisé activement l'abandon de la poursuite parce que, entre autres, il trouvait injuste de faire défrayer par les simples travailleurs, qui n'étaient pas responsables, des méfaits publics commis par une poignée d'individus.

Dans le premier cas, on n'a peut-être pas assez remarqué ce qu'on dit à cet égard deux anciens présidents de la SEBJ, MM. Roland Giroux et Robert Boyd.

Même si M. Giroux reconnaît que le fait de donner un cadeau de \$30 millions aux syndicats «n'a certainement pas nui», il énumère cependant d'autres causes plus déterminantes de la diminution des coûts. La rareté de gros contrats avait affamé les entre-

preneurs. (D'où, sans doute, une concurrence accrue et une émulation à la baisse dans les soumissions, qui devaient jouer encore plus après que la SEBJ eut réussi à intéresser à ce chantier plusieurs contracteurs du Québec.) De plus un système de bonis versés aux employés eut pour effet d'accélérer les travaux. Voilà, selon M. Giroux, les principales causes «de la stabilisation des coûts».

Pour M. Boyd la paix relative — puisqu'il y a eu grève dans les cuisines en 1980 — qui s'est instaurée sur le chantier après le saccage n'est pas due au règlement hors cour mais au fait que l'accès au chantier a été contrôlé et que «les personnes non désirables n'y entraient pas».

Pour lui l'action judiciaire a été bénéfique entre les années 1975 et 1979 «parce que, dit-il, les gens sérieux qui voulaient travailler savaient qu'on pouvait travailler en paix à la Baie James. C'est cela qui a été un facteur important».

À ce propos il est bon de rappeler un passage d'un document confidentiel préparé par des gestionnaires de la SEBJ et remis au conseil d'administration en janvier 1979. Les auteurs favorisent le maintien de la poursuite pour établir un climat de confiance pour les travailleurs et les entrepreneurs présents et futurs sur le chantier, mais aussi parce qu'il est important, pour le maintien de ce climat de confiance, qui est devenu apparent depuis le début des travaux et l'institution de l'action...»

Pour ces gestionnaires, dont

certaines oeuvraient sur le chantier et pouvaient juger de l'état d'esprit des travailleurs, il y avait un rapport direct entre le nouveau climat de paix et l'action judiciaire.

Pour leur part, MM. Giroux et Boyd favorisaient la poursuite, même s'ils n'escomptaient pas en retirer grand-chose dans l'imédiat. «J'aime mieux avoir des jugements dans mes poches, au cas où un jour ils feraient de l'argent, que pas de jugement», a expliqué M. Giroux. Pour M. Boyd, l'obtention d'un jugement aurait permis de négocier un meilleur règlement avec les syndicats.

Dans le second cas, celui concernant la non-responsabilité des syndicats relativement aux méfaits commis par quelques membres, invoquée par le gouvernement pour favoriser l'abandon de la poursuite, le ministre Yves Duhaime a demandé aux trois ex-présidents de la SEBJ, MM. Giroux, Boyd et Lucien Saulnier, s'ils étaient d'accord avec le passage suivant du rapport Cliche:

«Les Commissaires ont acquis la conviction que les travailleurs ordinaires n'encourent pas la responsabilité de ce qui est arrivé (à la Baie James). Il ne s'agit aucunement d'une réaction de masse, mais bien d'une opération montée par un noyau de mécréants, dirigés par (Yvon) Duhamel, pour montrer, une fois pour toutes, qu'il était le maître à la Baie James. L'impression nette que nous tirons de l'interrogatoire des témoins du saccage est que les travailleurs ont été de simples spectateurs et même des victimes des actes insensés posés par un Duhamel en délire...»

Seul M. Saulnier s'est dit d'accord avec ce passage du rapport qui donne l'impression que la responsabilité n'incombe qu'à ceux qui ont été impliqués directement dans le saccage, non aux syndicats qu'ils représentaient. Le ministre Guy Chevrette, qui fut membre de la commission Cliche, pense aujourd'hui qu'il ne fallait pas faire payer à tous les travailleurs les fautes «d'une petite clique de bandits qui avaient pris le contrôle, grâce à la collaboration du gouvernement Bourassa».

Le ministre Chevrette oublie-t-il ce passage du rapport qu'il a signé et qui fait suite à celui qu'a invoqué M. Duhaime:

«Il suffit, à partir de Yvon Duhamel, de remonter le lien de filiation pour voir à qui incombe ultimement la responsabilité morale de son crime. Car, enfin, l'agent d'affaires travaillait à la réalisation d'un objectif maintes fois déclaré par les dirigeants de sa centrale: l'acquisition du monopole syndical sur les chantiers. Et il le faisait avec des méthodes qui ne détonnent pas du tout avec celles généralement admises dans la FTQ-Construction.»

Et le rapport de citer un extrait du procès-verbal d'une assemblée du local 791, qui fait état d'une résolution adoptée «unanimentement» vantant le «beau travail accompli par Yvon Duhamel à la Baie James pour le local et pour tous les membres».

Cette résolution a été votée après le saccage et en connaissance de cet événement qui y avait été discuté, note le rapport Cliche.

Il est donc clair que la Commission Cliche imputait à la FTQ-Construction «la responsabilité morale» du crime de Duhamel et compagnie.

Que le ministre Duhaime choisisse de ne lire du rapport que ce qui arrange le Premier ministre, soit. Mais le politicien Guy Chevrette devrait avoir la décence de ne pas contredire ce qu'écrivait avec plus d'objectivité, en 1975, le commissaire du même nom.

Des F-18 d'Ottawa qui coulent Québec

«Je suis beaucoup moins gêné dans ce dossier que vous pouvez le croire», dit le ministre des Transports du Québec, M. Michel Clair, en parlant de Québecair. D'une certaine façon, il faut lui donner raison: les déficits du Canadien National (\$230 millions), de Via Rail (\$755 millions), d'Air Canada (\$32,6 millions) et même d'Eastern Air Lines aux États-Unis (\$60,7 millions), peuvent sûrement lui servir de consolation. Le transport aérien vit présentement, partout dans le monde, une période d'adaptation à une situation nouvelle, qui se définit par une récession économique générale mêlée à une augmentation subite du prix du carburant.

Par ailleurs, ce n'est pas ce déficit qu'il faut reprocher au ministre: c'est plutôt l'occasion ratée de sauver Québecair alors que la possibilité lui en était offerte, le secret qu'il a conservé autour d'une administration déficiente et le motif nationaliste qui fausse les perspectives du débat.

M. Clair sait bien que Québecair ne peut exiger un espace aérien québécois qu'elle n'a pas su prendre en temps opportun. Et il sait qu'il ne peut comparer l'aide qu'Ottawa offre à l'industrie de l'automobile en Ontario et celle qu'il devrait apporter au transport aérien au Québec: on ne peut comparer que des comparables. Le devoir d'Ottawa consiste à supporter l'industrie aéronautique québécoise: ce qu'il fait en partie seulement, beaucoup moins qu'il ne pourrait le faire.

C'est vrai que l'offre faite aux provinces concernant les avions-citernes peut représenter un nouvel espoir de profit ou de survie pour notre industrie. C'est vrai que l'entente conclue entre la McDonnell Aircraft, constructeur du F-18, et la firme UDT, de Montréal, Airplane, présente une certaine retombée économique pour le Québec. Mais c'est encore plus vrai que le Québec ne trouve pas ce qu'on lui avait promis dans la construction de cet appareil et que les Québécois peuvent juger qu'ils ont été trompés par leurs représentants d'Ottawa à ce sujet.

En 1980, on avait évalué à \$225 millions les retombées économiques promises au Québec au chapitre des pièces usinées par la McDonnell Douglas; aujourd'hui, on dit que ce chiffre ne serait plus qu'une «spéculation». «Cessez donc de parler de chiffres», disait avant-hier le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, à un reporter de Radio-Canada. Comme ce dernier lui faisait remarquer que ces chiffres étaient ceux du gouvernement et de son ministère lancés pendant la campagne référendaire, le ministre n'a rien su dire de mieux que: «Ce n'est quand même pas la première fois que des hommes politiques avancent des chiffres qu'ils ne peuvent soutenir plus tard...»

Voilà la réponse donnée à ceux qui se voient frustrés de centaines de millions que le gouvernement leur avait promis au temps de la grande séduction. Voilà la réponse d'un ministre que l'on dit responsable d'un projet, responsable d'un budget et représentant d'une population qui a eu la naïveté de lui faire confiance.

Il est gênant, pour les Québécois, de voir se battre deux ministres des Transports qui font de la politique partisane avec nos impôts. Mais il est surtout décevant de voir comment il devient de plus en plus difficile d'avoir confiance en des hommes politiques qui disent nous servir en nous mentant. Avec un peu de générosité, on peut leur reconnaître des sincérités successives. Mais avec un peu de lucidité, il faut identifier des abus de pouvoir et de graves accrocs à la démocratie.

Jean-Guy DUBUC

TÉMOIGNAGE

Certains dangers du bénévolat

À l'occasion de la Semaine du bénévolat, son président d'honneur, M. Alfred Rouleau, a donné une conférence remarquable dans laquelle il a notamment signalé certains dangers du bénévolat organisé. Nous en reproduisons quelques extraits.

(...) Gratuit, communautaire, «rétro», le geste de solidarité humaine se distingue aussi généralement par une participation individuelle et anonyme non encadrée. Cette nuance est importante car on peut croire qu'il faut faire partie

d'une organisation structurée pour faire du bénévolat. Quand tu acceptes d'accompagner l'enfant du voisin à l'école, ou de sortir les vidanges de la personne âgée qui demeure près de chez toi ou de tendre son gazon, tu fais du bénévolat. Le bénévolat part du quartier, du coin de la rue et se développe au rythme des besoins qui s'y manifestent. Le bénévolat organisé existe, bien sûr: il y a des centres de bénévolat partout au Québec, une association qui les regroupe, association qui organise d'ailleurs cette Semaine du bénévolat. De plus, il y a beaucoup d'organismes bénévoles qui existent sans être affiliés ou membres d'une organisation

centrale. Les organismes mis en place (centres, associations, clubs sociaux...) ne sont là que pour mieux rentabiliser cette action bénévole et communautaire. Mais ils ne pourraient exister si, à la base, n'existaient pas cette spontanéité, ce mouvement instinctif vers l'autre pour le dépanner. (...)

À remarquer qu'en faisant état du bénévolat individuel et anonyme non encadré, il n'était pas question de le mettre en opposition avec le bénévolat organisé, structuré. Il est implanté au Québec depuis de nombreuses années et l'on assiste à sa croissance prodigieuse. Mais cette croissance comporte des dangers: le bénévolat organisé risque, en effet, d'être récupéré partiellement par l'État, voir entravé dans sa liberté d'action. Et si ce même bénévolat organisé n'est pas vigilant, il risque de devenir inaccessible aux simples bénévoles.

les. L'encarcement et la stérilité le guettent. (...)

Il se présente aussi un autre danger qui vient de l'intérieur même des organismes bénévoles et qui prend sa source dans la croissance prodigieuse du bénévolat. En voulant s'organiser, en voulant se doter de structures solides, l'organisme bénévole part à la recherche de gens compétents en gestion. Et s'il ne fait pas attention, il risque de projeter l'image qu'il faut avoir des prérequis pour se lancer dans l'action bénévole. Et pourquoi pas un spécialiste, un diplômé après tout! De telles exigences risquent d'éloigner des bénévoles de qualité et qui pourront être exclus ou être marginaux par rapport à l'âge, au niveau de scolarité ou la classe sociale. Le bénévolat ne doit pas devenir une autre chasse-gardée que pour une élite sinon il se condamne à l'asphyxie. (...)

TRIBUNE LIBRE

OTTAWA FACE AUX RÉFUGIÉS

«Une volonté certaine de répression», selon la CRM

Nous remercions le ministre d'Immigration Canada, M. Lloyd Axworthy, d'avoir enfin pris la peine de faire connaître publiquement sa position en ce qui concerne les réfugiés dont le statut est à l'étude (LA PRESSE du 26 avril, Tribune libre).

À la lecture de sa lettre, nous constatons cependant plusieurs inexactitudes, ce qui nous pousse à croire qu'il est bien loin de la réalité ou qu'il est mal renseigné. Pour

pallier cette lacune, nous lui proposons donc de venir à Montréal se rendre compte personnellement sur place des conditions de vie «privilegiées» des demandeurs de refuge.

Il est déplorable qu'en cette période de crise qui pousse les citoyens canadiens à se replier sur eux-mêmes et à percevoir les ressortissants étrangers comme des concurrents, M. Axworthy contribue à renforcer ces préjugés, en

laissant croire au grand public que les réfugiés sont mieux traités que lui-même par les services gouvernementaux.

Comment peut-on avancer une telle énormité quand nous savons que depuis 6 mois ces personnes n'ont même pas le droit de subsister? Les organismes communautaires de Montréal, à bout de souffle, ont été forcés de les entasser dans des petits appartements et, tout dernièrement, dans un centre d'hébergement auquel nous ne donnons pas le nom de «camp» par respect pour les réfugiés à qui ce mot rappelle de tristes souvenirs.

Quant aux autres affirmations de M. Axworthy, telles que l'accès aux permis de travail, à l'aide sociale et aux programmes spéciaux de création d'emploi, les procédu-

res administratives tant fédérales que provinciales les rendent pratiquement inaccessibles à la grande majorité des personnes concernées.

À la lumière de ces faits, nous sommes enclins à penser qu'il y a à Ottawa une volonté certaine de répression, laquelle peut conduire à des «erreurs bureaucratiques» telles que rapportées dans LA PRESSE (26 avril, page A-11) où l'on cite les cas de 11 réfugiés transférés à Ottawa, les menottes aux mains et les fers aux pieds. Est-ce la bonne façon de les traiter mieux que les citoyens canadiens?

**Mathilde MARCHAND
Giovanni FIORINO**
au nom de la Coalition pour les Réfugiés de Montréal

Ottawa se doit de reconnaître l'OLP

Honorable Allan MacEachen
Secrétaire d'Etat
aux Affaires extérieures
Ottawa

Monsieur le Ministre,

Nous avons accueilli avec plaisir la lettre de votre directeur pour le Moyen-Orient, M. J.P. Schioler, en date du 15 février. Comme vous, nous espérons que les initiatives prises par le gouvernement des États-Unis, après les nombreuses tragédies des derniers temps au Proche-Orient, pourraient ouvrir la voie à des solutions de paix et porter fruit d'une manière ou d'une autre.

La suite des événements aura cependant confirmé nos inquiétudes. Le plan Reagan nous semblait, ainsi que nous vous l'écrivions en octobre, une initiative «précaire, menacée et insuffisante». Comme vous en conveniez vous-même, cette avenue de solution ne débouchant pas, il importe maintenant d'en rechercher d'autres. Il est même devenu plus urgent encore de s'y employer.

Nous persistons à croire que le gouvernement canadien, même s'il ne jouit pas d'une influence déterminante auprès d'Israël et des pays arabes, détient néanmoins

dans les circonstances politiques présentes — comme en 1948 alors que le Canada était directement mêlé aux débats sur la Palestine — quelques moyens d'intervention diplomatique et qu'il ne devrait pas hésiter ni tarder à les mettre en oeuvre.

Les faits nouveaux nous encourageant à vous recommander d'agir avec les moyens à votre disposition en vue de lever certains obstacles aux négociations et au règlement du conflit du Proche-Orient.

La politique canadienne reconnaît déjà le droit des Palestiniens de vivre dans une patrie à l'intérieur d'un territoire défini et celui de participer aux négociations qui décideront de leur avenir. Vous avez aussi manifesté votre opposition à la colonisation et à l'annexion des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Ottawa n'exclut pas, d'autre part, les droits des Palestiniens à un État.

Malheureusement, cette politique, adoptée aussi par de nombreux autres pays, restera stérile tant que l'Organisation pour la libération de la Palestine ne sera pas tenue pour un représentant valable du peuple palestinien et ne sera pas acceptée à la table des négociations. Le faux débat sur l'OLP ne saurait s'éterniser sans grand danger pour les chances qui subsistent d'un règlement politique de la crise. Les Canadiens eux-mêmes n'accepteraient pas qu'un gouvernement étranger soit chargé de négocier pour eux leur avenir national.

C'est pourquoi nous estimons que le Canada doit reconnaître pleinement et ouvertement l'OLP et non plus se contenter d'entretenir avec elle des épisodes au seul niveau des fonctionnaires.

L'année 1983 marquera un tournant au Proche-Orient. Le Canada doit faire sa part pour qu'enfin une paix véritable revienne dans cette région névralgique du monde.

**Marie-Claude GIGUÈRE
Jean-Guy FRENETTE
Gilles FRENETTE
Jean-Claude LECLERC
Paul NOBLE
Gilbert TARRAB
Raphaël RYBA**

«Au secours! On nous empoisonne!»

M. Adrien Ouellet
Ministre de l'Environnement
Québec

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de vous faire part de ma vive inquiétude concernant l'épandage aérien à la dioxine projeté sur une partie de nos forêts.

Je ne comprends pas votre silence en ne dénonçant pas publiquement et d'une façon très énergique cet empoisonnement massif de tout un éco-système très complexe: morts à partir de la minuscule algue en passant par le feuillage, les larves, les oiseaux, les écureuils, les lièvres et les chevreuils pour ne nommer que ceux-ci, en oubliant les cours d'eau et leurs poissons.

Comme s'il n'y avait pas assez des pluies acides et des milliers de tonnes d'autres polluants qui viennent empoisonner notre existence de tous les jours! Il nous faudrait maintenant tolérer un arrosage volontaire du produit chimique le plus mortel jamais inventé par l'homme.

On nous répondra que les doses utilisées seront en deçà des normes fédérales tolérées; c'est bien peu rassurant de se fier à de tels rapports si l'on songe que ces données nous viennent des mêmes tristes sires supposés spécialistes qui autoriseraient il n'y a pas tellement longtemps l'utilisation de la talidomide, du D.T.T., des P.C.B. et de la, encore célèbre, MIUF.

À quel degré faut-il être empoisonné pour être déclaré contaminé ou presque en bonne santé? Est-ce que le temps serait venu ici aussi de faire place à un parti écologiste?

Entre-temps, Monsieur le Ministre, je vous prie: «Au secours, on m'empoisonne!»

Roland DROLET
St-Lambert



Lysiane Gagnon

Comment «vendre» la loi 101

Il y a plus d'une cause à ce phénomène, mais le fait est que 131 500 anglophones ont quitté le Québec pour une autre province depuis 1976.

Cet «exode» avait commencé auparavant: selon des études démographiques fondées sur les données de Statistique Canada, les départs, au sein de la communauté anglaise, étaient déjà considérables entre 1966 et 1971 (99 100) et entre 1971-1976 (94 100). Cela montre qu'une partie de cette migration n'a rien eu à voir avec l'accession du PQ au pouvoir ni avec la loi 101, et que ces départs peuvent être attribués dans une large mesure au déclin de Montréal comme capitale économique du Canada. Durant la même période d'ailleurs, il y a eu exode de francophones (46 900 entre 1966 et 1971, 41 300 entre 1971 et 1976 et 49 900 entre 1976 et 1981... C'est beaucoup, dans la mesure où les francophones sont plus rivaux au Québec à cause du facteur linguistique).

Quelles qu'en soient les causes, ces départs massifs constituent une ponction dramatique de ressources humaines et économiques: car il va de soi que ce sont en général les plus «mobiles» qui partent. Donc les plus jeunes, les plus instruits, les mieux formés, les plus dynamiques, les plus productifs, les plus susceptibles d'alimenter une province en talents, en investissements (...et en impôts!).

Sans doute le remède est-il multiforme. Chose certaine, rien ne s'améliorera tant qu'on persistera, à Québec, à ignorer le phénomène ou à s'en prendre à ceux qui partent, comme le ministre Godin, pourtant responsable du dossier des minorités, le faisait la semaine dernière. («Que ceux qui ne peuvent pas nous sentir comme Québécois s'en aillent!», s'écriait-il à l'Assemblée nationale en réponse aux questions de l'opposition. Jolie phrase qui rappelle l'une des réparties les plus déplorables du folklore xénophobe dont les immigrants, les Français surtout, ont si souvent fait les frais: «Si t'es pas content, retourne donc chez vous!»... Phrase qui, dans ce contexte, est encore plus ridicule, puisque ces migrants sont en l'occurrence des gens nés au Québec qui ont droit tout autant que M. Godin au titre de Québécois!).

Dans ce débat, l'exagération et l'insulte abondent des deux côtés. Aussi est-il agréable d'entendre de temps à autre, dans ce foisonnement de propos alarmistes, des sons de cloche plus optimistes. En voici deux, tirés d'interviews publiés dans une récente édition de la Gazette.

Peter Duffield, 45 ans, était cadre supérieur chez Dupont Canada Inc et gagnait plus de \$100 000 par année lorsqu'il fut amené à choisir entre Toronto et Montréal. Il a choisi Montréal et ouvert un bureau de consultant en administration, au risque de voir ses revenus baisser. Décision difficile? Pas du tout. «C'est ma ville, dit-il, et c'est ici que ma femme et mes enfants voulaient rester.» Sur la loi 101: «Les gens qui viennent de l'Ouest peuvent trouver que la loi est appliquée de façon tâtonnée, mais je pense que ça va s'améliorer, parce que la majorité des Québécois ne sont pas en faveur de mesures mesquines à l'endroit des anglophones.»

M. Duffield est bilingue, comme cet autre homme d'affaires, Lambertus de Boer, 37 ans, qui a, lui aussi, refusé de suivre sa compagnie (la Sun Life) à Toronto. Sa femme est francophone mais aurait accepté de le suivre en Ontario. C'est lui, pourtant natif de Toronto, qui a voulu rester: «Je suis devenu amoureux de Montréal dès ma première visite à l'Expo 67.» Deux ans après, il s'installait ici pour de bon. Il s'inquiète du déclin de Montréal comme centre financier, mais continue à trouver que «la qualité de la vie» est plus élevée à Montréal qu'à Toronto, même s'il admet que sa ville natale a changé pour le mieux. À condition, précise-t-il, qu'on fasse l'effort d'apprendre le français... «Autrement, on passe à côté de la vie montréalaise et québécoise.» Les taxes sont plus élevées qu'ailleurs? Évidemment... «Mais, dit-il, à part Vancouver, dans quelle ville pouvez-vous trouver d'aussi magnifiques pistes de jogging qu'au Mont-Royal?!»

Bien d'autres, qui auraient pu trouver ailleurs des emplois intéressants, feront en ce sens l'éloge de Montréal: une ville de culture, cosmopolite, magnifiquement située (entre New York, Toronto, la côte Atlantique, la mer et la belle campagne de l'Estrie ou du Vermont), beaucoup moins violente que la plupart des villes nord-américaines, où il en coûte moins cher qu'ailleurs pour se loger, et qui a du charme, des activités culturelles, de l'élégance et de bons restaurants. Autant d'atouts qui pourraient, avec d'autres techniques de «vente», attirer bien des compétences étrangères, malgré ce qu'en disent les sombres ténors des milieux d'affaires qui prétendent ne pouvoir attirer personne à Montréal à cause de la fiscalité et de la loi 101.

Pour des étrangers instruits et cultivés, la dimension française de Montréal est au contraire un atout. C'est ainsi me semble-t-il que les dirigeants d'entreprise devraient présenter les choses aux spécialistes qu'ils tentent de recruter, au lieu de dresser toujours les mêmes épouvantails.

Entre autres épouvantails, ces articles de la loi 101 qui interdisent l'école anglaise aux nouveaux venus. Au lieu de toujours voir cela comme un handicap, pourquoi ne pas présenter la chose comme un atout? Comme l'occasion entre toutes, pour l'enfant du spécialiste amené à Montréal, d'apprendre cette grande langue internationale qu'est le français? Il y a ici toutes sortes de très bonnes écoles françaises: les unes publiques et gratuites, les autres privées (et dont les frais de scolarité sont somme toute, fort peu élevés si on les compare aux institutions privées des autres villes). Il y a même à Montréal plusieurs collèges français, dont deux, Marie de France et Stanislas, depuis longtemps réputés, sont reconnus par le gouvernement français.

À qui fera-t-on croire que toutes ces écoles ne seraient pas assez bonnes pour les enfants des cadres supérieurs qu'on voudrait attirer à Montréal — et qui peuvent en outre bénéficier d'exemptions pour peu que leur séjour soit limité dans le temps?

C'est ainsi en tout cas qu'une famille de ma connaissance voit les choses. Le père et la mère, tous deux professeurs, sont nés aux USA et vivent ici depuis une quinzaine d'années. Dès leur arrivée à Montréal, ils ont inscrit tout naturellement leurs enfants dans des écoles françaises. (Dans des écoles privées, à cause de l'aberrante division confessionnelle qui a écarté de l'école française publique tous les enfants non-catholiques). L'école française, pour cette famille, n'a jamais été vue comme une «obligation», encore moins comme une «punition», mais au contraire comme la chance exceptionnelle de plonger très tôt dans l'univers si riche de la culture française.

«Je n'arrive pas à comprendre que les chefs d'entreprise ne présentent pas cela comme un atout quand ils recrutent du personnel à l'étranger, me dit cette mère de famille qui est aussi linguiste de formation, surtout quand on pense à toutes ces familles bourgeoises de Vancouver, Toronto ou Calgary qui sont prêtes à payer à prix d'or «l'immersion française» de leurs enfants dans de coûteuses écoles privées! Food for thought, comme dirait l'autre...»

SOLDE DE LIQUIDATION

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% SUR DE MAGNIFIQUES PLAFONNIERS LUSTRES ET LAMPES

FAITES À LA MAIN, EN VERRE TEINTÉ ET PLOMBÉ

TIFFANY DE PREMIÈRE QUALITÉ

FAITES À LA MAIN, EN VERRE TEINTÉ ET PLOMBÉ

Rég. \$130. \$65

diamètre 18" - 8 panneaux
Certaines couleurs seulement

ENJOLIVEZ VOTRE DEMEURE POUR LE PRINTEMPS

Morris Ventures a acheté tout le stock d'une société en faillite, Maison de Lampes Tiffany Inc. l'un des plus importants fabricants au Canada de LAMPES SUSPENDUES, LAMPES DE TABLES ET PLAFONNIERS DE TYPE TIFFANY en verre teinté, plombé à la main, avec feuille de cuivre, ainsi que de pièces électriques et de panneaux de verre plombé. Nous procédons à la liquidation de centaines d'articles à prix d'abaïne. Venez visiter notre centre d'éclairage à rabais et faites votre choix parmi la plus grande et la plus belle sélection jamais offerte au public montréalais.

CADEAU (Valeur jusqu'à 10\$ sur présentation de cette annonce à notre centre, un par famille). GRATUIT

MORRIS 9172, boul. St-Laurent
(Entre Legendre et Chabanel)
Ouvert de 9h à 17h du lundi au samedi inclusivement (ou sur rendez-vous)
STATIONNEMENT GRATUIT

CUIR NO 1: UN ACHAT DURABLE

Le cuir respire, le cuir est vivant.
Le cuir, le vrai cuir, traverse allègrement les époques et les modes car, avec le temps, il vieillit certes, mais en beauté. Jusqu'à présent le cuir vous habillait, aujourd'hui il habille votre salon.

Voici, venue de Paris, la mode du cuir dans la maison. Comme la peau, le cuir est souple et doux. Frais l'été, douillet l'hiver. Rien de comparable à ces sièges en tissu qui grattent et tiennent chaud. Rien à voir avec ces sièges imitation cuir d'où l'on se relève moite et froissé.

Le cuir: un investissement
Le cuir n'est pas cher: pas plus qu'un beau tissu qui se salit et s'use. Le cuir, lui, ne se déprécie pas. Il se patine avec le temps. C'est une valeur sûre, un bon investissement.

Si à Cuir no 1, nous ne vendons que des salons cuir, c'est pour pouvoir vous les proposer à des prix défiant toute concurrence, pour la meilleure qualité: le cher est moins cher et le pas cher encore moins cher.

CHEZ NOUS, LE CUIR ON VOUS L'EXPLIQUE

LE SPÉCIALISTE DU SALON CUIR

Je suis au 1425 ouest, boul. Dorchester

(514) 871-9144

CUIR N°1
Division de cuir center (France)
Le no 1 du salon cuir à Paris.

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21h

Paris — Lyon — Marseille — Bordeaux — Toulouse — Nice — Le Mans — Nantes — Rennes — Strasbourg.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7205
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	
PRODUCTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	285-7202
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7306
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Press	285-7265
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

RÈGLEMENT HORS COUR DU SACCAGE DE LG-2

Lalonde se demande si Lévesque ne fait pas du « cover-up »

QUÉBEC — Le leader parlementaire de l'opposition, Fernand Lalonde, s'est demandé hier si le premier ministre n'était pas en train de faire du « cover up », c'est-à-dire de dissimuler la vérité, avec la commission parlementaire qui enquête sur le règlement hors cour des poursuites consécutives au saccage du chantier LG-2.

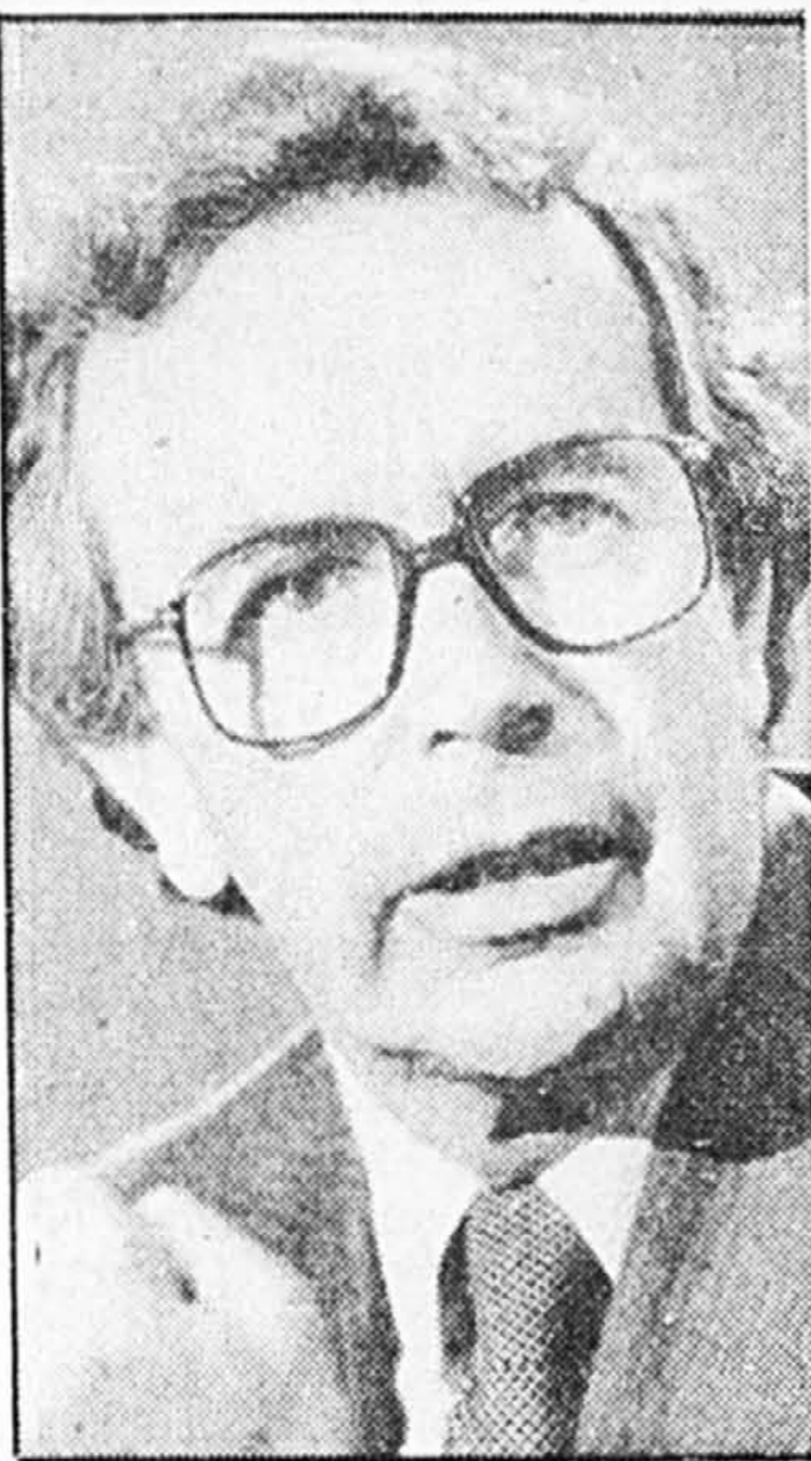
M. Lévesque venait de confirmer le refus du gouvernement, annoncé hier matin par le ministre Duhaime, de convoquer le syndicaliste Maurice Pouliot comme le demandaient les libéraux.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

On se rappellera que le gouvernement avait publié, avant que ne débutent les travaux de la commission, une liste de 20 témoins qui devaient être entendus. Elle contenait tous ceux qu'avaient suggérés les libéraux, ces derniers ayant quand même pris soin d'indiquer qu'ils pourraient en demander d'autres. Ce qu'ils ont fait depuis. Si le ministre Duhaime a accepté que le nom du chef du contentieux de la SEBJ, André-E. Gadbois, soit ajouté à la liste, il a refusé dans le cas de M. Pouliot, arguant que son témoignage n'était pas pertinent puisqu'il n'était pas une « personne autorisée » à l'époque.

Si c'est pour régler des comptes avec lui, qu'il le fasse dans une autre enceinte, a dit le ministre, faisant allusion à une déclaration faite à LA PRESSE, voulant que le montant du règlement ait été haussé considérablement après que M. Lalonde eut posé des questions à ce sujet en Chambre, en février 79. Si c'est pour quelque chose de plus pertinent, a-t-il ajouté, qu'il nous le dise.

M. Lalonde a refusé cette invitation, niant au ministre le droit d'examiner sa preuve à l'avance et rappelant que le gouvernement



Fernand Lalonde

avait donné toutes les assurances possible qu'il voulait faire toute la lumière sur l'affaire. M. Duhaime a alors refusé net de convoquer M. Pouliot. Refus qu'a confirmé le premier ministre quand le Leader libéral est revenu à la charge en Chambre.

M. Lévesque n'a pas ajouté d'argument à ceux de son ministre. Il ne croit pas le témoignage pertinent et à moins que les libéraux ne lui prouvent le contraire, il n'a pas l'intention de demander à la commission d'entendre M. Pouliot. Il accuse par ailleurs l'opposition d'essayer de faire trainer les choses jusqu'à la Saint-Jean. « J'ai hâte quand même que ce soit mon tour, parce que c'est moi qui a été impliqué la-dedans plus que n'importe qui. Je commence à croire qu'en fait, ce qu'on ne veut pas, c'est arriver au bout. »

C'est après qu'il eut répété son refus que M. Lalonde a lancé : « Est-ce que nous ne sommes pas justifiés de penser que le premier ministre veut faire du 'cover up' avec cette commission ? »

La commission a jusqu'à maintenant entendu 15 des 20 témoins dont les noms apparaissent sur la liste initiale. Les cinq restant sont les avocats syndicaux Michel Jasmin et Rosaire Beaulé, MM. Jean-Roch Boivin et Yves Gauthier, respectivement chef de cabinet et conseiller spécial du premier ministre, et Yvan Latouche, informateur-vedette de l'affaire de la SHQ.

Mais les travaux ne sont pas près de finir pour autant car outre que le nom de Me Gadbois ait été ajouté à la liste, les libéraux ont déjà annoncé qu'ils pourraient demander que certains témoins soient entendus à nouveau, notamment Claude Liberté, PDG de la SEBJ. Sans compter que le premier ministre, même s'il s'exprimera de son siège, en aura long à dire et devra répondre à de multiples questions.



René Lévesque

de discussions, les députés ont remis le problème entre les mains de la présidence de l'Assemblée nationale et ajourné leurs travaux à ce matin, alors qu'une décision devrait être rendue.

M. Jasmin étant un témoin clé, une décision de l'excuser porterait un dur coup aux travaux de la commission. Entre le 4 décembre 78 et le 16 février 79, il s'est rendu sept fois au bureau du chef de cabinet du premier ministre, Jean-Roch Boivin, et trois fois à celui de son conseiller spécial Yves Gauthier. Or le contenu des discussions qu'il a eues avec ces deux personnes est capital pour déterminer le rôle joué par le bureau de M. Lévesque dans la négociation d'un règlement.

Hier, les libéraux ont mis en preuve que M. Jasmin et un des avocats de la SEBJ, Me Jean-Paul Cardinal, se sont trouvés en même temps au bureau de M. Boivin. Les registres du bureau de M. Lévesque révèlent en effet que le 9 février 79, M. Jasmin y a été de 14h20 à 17h15 et Me Cardinal de 16h30 à 17h05, et que tous deux avaient dit se rendre chez M. Boivin.

Interrogé par le député Ciaccia, Me Cardinal a répété qu'il ne se souvenait même pas d'être allé voir M. Boivin ce jour-là et qu'il ne peut donc se rappeler ce qui y a été dit. Il n'a aucun souvenir non plus d'avoir assisté à une réunion ou MM. Jasmin et Boivin auraient également été présents. Il fait d'ailleurs valoir que le fait qu'ils se soient trouvés tous deux, et au même moment, au bureau de M. Lévesque pour voir M. Boivin, ne veut pas nécessairement dire qu'ils aient été en même temps dans le bureau de ce dernier.

M. Jasmin, qui devait être entendu après les avocats de la SEBJ, aurait pu faire un peu de lumière la-dessus. Si sa mémoire est meilleure que celle de M. Cardinal, il aurait pu dire si la rencontre a trois à eu lieu et de quoi il a été question. M. Boivin, qui pourrait témoigner des vendredis, serait également en mesure d'éclairer la commission à ce sujet.

Il n'est pas impossible que le

Le Barreau voudrait que le juge Jasmin n'ait pas à témoigner

QUÉBEC — Le Barreau du Québec est intervenu hier pour demander que le juge Michel Jasmin, qui devait être un témoin vedette, n'ait pas à témoigner devant la commission parlementaire qui enquête sur le règlement hors cour des poursuites consécutives au saccage du chantier LG-2 à la Baie James.

Intervenant à titre d'« amicus curiae » (littéralement : ami de la cour), l'avocat Jean-Marie Larivière a expliqué que l'avocat Jasmin était toujours tenu au secret professionnel, puisque deux de ses ex-clients ont refusé de le libérer et qu'un autre n'a pu être rejoint. Il a demandé qu'en conséquence on ne le fasse pas témoigner.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

C'est M. Jasmin qui s'est adressé au Barreau pour lui demander des directives dès qu'il a su qu'il allait être appelé à témoigner. Etant juge depuis deux ans, il se voyait mal négocier avec ses anciens clients pour être libéré de son obligation au secret professionnel. La corporation des avocats a donc pris fait et cause pour son membre et confié à Me Larivière le mandat de protéger les intérêts de la profession dans cette affaire.

C'est lui qui a communiqué avec les ex-clients de M. Jasmin. Si le Conseil provincial des métiers de la construction lui a permis de témoigner, le local 791 de l'Union des opérateurs de machinerie lourde a refusé, de même que Maurice Dupuis. Devant ces faits, il considère que la Charte des droits et la Loi du Barreau ne permettent pas à l'ex-avocat de témoigner.

La requête a pris la commission par surprise. Il faut noter que les avocats qui ont déjà témoigné devant la Commission avaient obtenu la permission de leurs ex-clients. Le ministre Duhaime a déploré l'attitude du syndicat, alors que le député Fernand Lalonde disait, en dehors de la commission, que ce syndicat faisait preuve de gratitude à l'égard du gouvernement. Après quelques minutes

de discussions, les députés ont remis le problème entre les mains de la présidence de l'Assemblée nationale et ajourné leurs travaux à ce matin, alors qu'une décision devrait être rendue.

de discussions, les députés ont remis le problème entre les mains de la présidence de l'Assemblée nationale et ajourné leurs travaux à ce matin, alors qu'une décision devrait être rendue.

président décide que Me Larivière donne une extension trop large au secret professionnel et demande à M. Jasmin de témoigner sur ce qui n'est pas relation privilégiée ou confidentielle avec ses ex-clients. Les libéraux ont d'ailleurs été estomaqués de voir l'interprétation très large que donnait l'« amicus curiae » de la notion de secret. Ce dernier reconnaissait d'ailleurs, en réponse aux questions des journalistes, que la question de savoir qui assistait à une réunion pouvait difficilement être protégée par le secret professionnel. Mais il ajoutait que M. Jasmin se trouverait dans une position très délicate s'il ne pouvait révéler que certains faits, qu'une partie de la vérité, et non tout le contexte.

Hier, les libéraux ont tenté de démontrer que les divers contacts des avocats de la SEBJ avec le bureau du premier ministre avaient joué un rôle important dans la progression des négociations. Soit qu'ils aient eu l'effet de pressions sur eux ou sur la direction de la SEBJ pour les rendre moins exigeants, ou encore que les informations fournies à cette occasion aux avocats aient servi à leur faire comprendre que toutes les bonnes cartes étaient dans les mains de leurs adversaires.

Les avocats ont répondu que leurs mandats ont toujours été clairs et leurs sont toujours venus de la SEBJ, que MM. Boivin et Gauthier n'ont jamais fait pression sur eux ni négocié avec eux, qu'ils ne se sont jamais sentis forcés ou manipulés par eux, que les rencontres n'ont servi qu'à échanger des informations et que le fait de savoir que le premier ministre était très favorable à un règlement ne les a pas amenés à ralentir leur travail en cour en vue de gagner la cause.

C'est ainsi que lorsque le député Pierre Paradis suggérera que c'est parce qu'ils savaient qu'ils ne pouvaient obtenir plus à cause d'une décision politique que les avocats avaient négocié un montant modeste, François Aquin lui répondra que c'est plutôt à cause du mandat qui leur venait du conseil d'administration de la société.

QUÉBEC

Lévesque ira en Suisse, en Italie, en Grèce et en Algérie

■ Ce qui, au départ, ne devait être qu'un simple aller-retour en France pour respecter la tradition des rencontres annuelles des premiers ministres français et québécois et pour « re-signer » les accords avec Péchiney, est en train de devenir une importante tournée du premier ministre Lévesque en Europe et en Afrique.

Des fonctionnaires des Affaires intergouvernementales de Jacques-Yvan Morin et du Commerce extérieur de Bernard Landry travaillent, en effet, en ce moment, à mettre au point un voyage d'une dizaine de jours qui conduira M. Lévesque en France, en Suisse, en Italie, en Algérie et possiblement en Grèce.

A moins de changements imprévus pour l'instant, le chef du gouvernement du Québec s'enverra pour Paris le soir de la Saint-Jean. Le 26 juin, il se rendra à Lille, la ville au nord de Paris dont le premier ministre Pierre Mauroy est maire. Il reviendra ensuite dans la capitale française, notamment pour y signer des accords plus définitifs que les précédents avec la multinationale française Péchiney. Celle-ci a un important projet d'implantation d'une aluminerie à Bécancour, susceptible de créer un millier d'emplois.

Après, l'itinéraire de M. Lévesque le conduira en Suisse, plus précisément dans le Jura, où il rencontrera les autorités du canton. Il n'est pas encore décidé s'il verra les autorités fédérales.

Ensuite, on envisage un séjour de 48 heures en Italie, mais ce pourrait être plus court, selon la situation politique qui prévaut en Italie à ce moment-là. Cela dit, on croit quand même pouvoir maintenir à l'horaire une visite au Vatican, au cours de laquelle M. Lévesque s'entretenait avec le Pape du voyage que celui-ci fera au Québec à l'automne 1984.

Enfin, deux jours sont ensuite prévus en Algérie, où des firmes québécoises d'ingénierie font d'importantes affaires depuis quelques années. Il se pose toutefois un problème pour la visite en Algérie : M. Lévesque

y arriverait en plein ramadan, période de l'année que les musulmans consacrent au jeûne.

On évoque aussi la possibilité d'une visite en Grèce, histoire sans doute de rendre la politesse au premier ministre de Grèce, M. Andreas Papandreu, qui visitait Québec tout récemment.

A la suite de cette série de visites officielles, M. Lévesque a l'intention de prendre quelques semaines de vacances en Europe, et non pas sur les plages du Maine comme c'est son habitude depuis plusieurs années.

Elections partielles le 20 juin

Les élections partielles pour choisir les successeurs aux députés péquistes démissionnaires Claude Charron, Denis De Belleval et Lucien Lessard se tiendront le 20 juin, soit une semaine après les élections scolaires.

Le premier ministre Lévesque aura donc attendu presque jusqu'à l'extrême limite permise par la loi électorale pour déclencher les élections complémentaires dans les circonscriptions de Saint-Jacques, Charlesbourg et Saguenay, laissées vacantes depuis bientôt six mois.

Selon les recoupages que l'on peut faire à partir des sondages internes de chacun des partis, à la veille du départ officiel de leur campagne électorale respective, les libéraux partent gagnants dans Charlesbourg, les péquistes ont une longueur d'avance dans Saguenay et les deux partis se trouvent nez à nez dans Saint-Jacques.

On prévoit, par ailleurs, que deux autres élections complémentaires auront lieu avant la fin de l'année : dans Jonquière, où l'ex-président de l'Assemblée nationale, Claude Vaillancourt, doit démissionner aussitôt qu'il sera nommé juge à la cour provinciale ; et dans Frontenac, où l'on s'attend à ce que le député Gilles Grégoire démissionne au lendemain de son procès devant le Tribunal de la Jeunesse, quelque soit le verdict rendu dans l'affaire d'immoralité sexuelle pour laquelle la Justice le poursuit.

PIERRE VINCENT

RABAIS DE

25%

sur le prix, *des accessoires
Toyota pour camions

SPECIAL

SUR TOUS NOS CAMIONS

ALIX

TOYOTA

*Prix de détail suggéré par le
manufacturier

TAUX DE FINANCEMENT

8.9%

sur tous nos camions
Terme max.: 36 mois

6807, rue De Lorimier (près Bélanger)
Tél.: 376-9191

Cette offre en vigueur du
21 avril au 13 mai inclusivement.

UN TAUX SENSAS!

**UN TAUX SENSAS
DE 8,9% SUR
TOUS LES MODÈLES
DE CAMIONNETTES
TOYOTA**

8,9%

**TAUX DE
FINANCEMENT
ANNUEL**

Jusqu'au 15 mai 1983, les concessionnaires participants Toyota vous offrent un taux de financement sensationnel de 8,9% sur toutes les camionnettes Toyota. Ce taux est offert pour une durée maximale de 36 mois.

OH,
CA
C'EST
SENSAS

TOYOTA

<p>Alix Automobiles Inc. 6807, rue de Lorimier, Montréal</p> <p>Automobiles L.G. Léveillé Inc. 501, boul. Terrebonne, Terrebonne</p> <p>Barnabé Campbell Auto Inc. 142, rue Notre-Dame, Repentigny</p> <p>Blainville Toyota Inc. 104, boul. Desjardins est, Ste-Thérèse</p> <p>Candiac Toyota Inc. 183, boul. de l'Industrie, Candiac</p> <p>Chambly Toyota Inc. 1219, boul. Perigny, Chambly</p>	<p>Chassé Toyota Inc. 819, rue Rachel est, Montréal</p> <p>Chomedey Toyota (1978) Inc. 3665, boul. St-Martin, Chomedey, Laval</p> <p>Chomedey Toyota (1978) Inc. - Vimont 1671, boul. des Laurentides, Laval</p> <p>Fairview Toyota Inc. 12, Auto Plaza, Pointe-Claire</p> <p>Hsuic Automobile Ltee 9080, rue Hochelaga, Montréal</p> <p>Île Perrot Toyota Ltee 421, boul. Grand, Île Perrot</p>	<p>Longueuil Toyota Inc. 839, boul. Taschereau, Longueuil</p> <p>St-Laurent Toyota (1977) Inc. 2955, Côte de Liesse, Montréal</p> <p>St-Leonard Toyota Ltee 5600, boul. Métropolitain est, Montréal</p> <p>Spinelli Toyota Inc. 561, boul. St-Joseph, Lachine</p> <p>Toyota Centre-ville Inc. 1922, rue Ste-Catherine ouest, Montréal</p> <p>Toyota Pie IX Inc. 3955, rue Fleury est, Montréal-Nord</p>	<p>Woodland Verdun Ltee 1000, avenue Woodland, Verdun</p> <p>Automobile Pierre Lefebvre Toyota Inc. 1280, chemin St-Ours, St-Pierre de Sorel</p> <p>Les Agences Kyoto Ltee 1150, boul. des Laurentides, St-Antoine</p> <p>Angers Automobile Ltee 3395, boul. Laframboise, St-Hyacinthe</p> <p>Dary Automobile Ltee 114, rue Richelle, St-Jean</p> <p>G. Caullard Automobile Inc. 460, chemin Laroque, Valleyfield</p>	<p>Joliette Toyota Inc. 357, boul. Barette, Joliette</p> <p>Lachute Toyota Ltee 1070, rue Principale, Lachute</p> <p>Toyota à St-Eustache 11, chemin d'Okla, St-Eustache</p> <p>Woodland Châteauguay Toyota Inc. 259, boul. d'Anjou, Châteauguay</p>
---	--	---	---	--

DOULEUR
 FATIGUE, INSOMNIE, STRESS
 Traitements par champs magnétiques et neuro-stimulateurs.
 Admissible par la plupart des assurances groupe
CLINIQUE DE BIOTHERAPIE
 287-9744



Le mari ne voulait pas faire outrage à la cour

■ Si les outrages au tribunal imputés aux journalistes sont ceux qui font le plus profusément écrire et parler, le commun des justiciables n'en est pas forcément exempt.

LÉOPOLD LIZOTTE

Les travailleurs qui hésitent trop à obéir à une injonction en sont souvent frappés, les patrons, beaucoup moins. Quant aux maris mécontents des ordonnances ancillaires à une procédure de séparation ou de divorce, ils sont eux-mêmes sujets à une telle citation, s'ils ne se rendent pas prestement aux édits de la cour.

Un riche homme d'affaires de banlieue, qui avait pris le parti de donner ou verser à son épouse tout ce que le juge lui avait accordé, mais sans le moindre cent de plus, a donc dû se défendre d'une telle accusation (et fort heureusement avec succès) dans des circonstances où il a d'ailleurs toujours cru avoir raison.

En décrétant les mesures provisoires à respecter en attendant le jugement définitif de divorce, la cour avait décidé que Madame, à qui la garde des enfants était confiée, « hériterait » de la maison familiale en exclusivité, et que son mari, en plus de payer les frais de scolarité de ses rejetons, devait assumer seul les frais d'hypothèque, de taxes, d'entretien et de chauffage du

cosu cottage dont il était à toutes fins utiles chassé.

Mais le magistrat alla plus loin encore en lui ordonnant non seulement de verser une pension alimentaire de près de \$1 700, mais d'assurer aussi le remplacement de la Ford Granada que conduisait sa femme par un véhicule d'un modèle pas plus ancien que 1980, et de voir également à l'entretien de ce nouveau véhicule.

Madame, fort raisonnable au départ, fit l'acquisition d'une petite Lada, mais à l'automne, présenta deux factures à son mari. L'une pour des pneus d'hiver, l'autre pour un chauffe-moteur. L'intimé invoqua alors que la petite voiture avait des pneus « quatre-saisons », au moment de son achat, et que le chauffe-moteur lui semblait d'autant moins nécessaire que son épouse disposait d'un garage chauffé. Chez elle tout au moins.

Le juge ramena le montant réclamé de \$784 à \$198, et obligea l'intimé à verser cette seconde somme. Mais rejeta la citation en outrage, que la poursuite voulait faire punir par un emprisonnement; il soutint que, dans un cas pareil, il ne fallait tout de même pas exagérer, qu'il faut prouver l'intention coupable de mépriser la cour, et qu'il doit éviter d'imposer un châtement sans commune mesure avec les gestes évoqués et, pourrait-on dire, les... « bébelles » refusées.

Contre la pornographie

■ RIMOUSKI (PC) — Près de 150 personnes ont participé à Rimouski, à une marche contre la pornographie.

Organisée par une vingtaine d'organismes de la région, la manifestation visait à dénoncer la montée du commerce de la pornographie à Rimouski.

Des pancartes ont été installées puis déposées devant l'hôtel de ville.

ENCAN PUBLIC

TAPIS D'ORIENT ET DE PERSE

Un important importateur canadien, incapable de faire face à ses obligations financières et talonné par les banques étrangères et les exportateurs, nous a demandé de procéder à la liquidation de tous les tapis et d'obtenir les liquidités indispensables pour répondre à ses engagements.

Tous les tapis seront donc vendus à l'encan public, un par un, au plus offrant, sans mise à prix.

La marchandise comprend d'authentiques tapis faits main provenant d'Iran, du Pakistan, de Russie, d'Afghanistan, d'Inde et de Turquie.

JEUDI 28 AVRIL

19h30

exposition à compter de 18h45

AÉROPORT DE DORVAL
HÔTEL HILTON

Conditions de paiement: comptant • chèque
 • American Express • Visa • Mastercard

Serge L. Belec encanteur-liquidateur

Exposition et vente Mappins de bijoux de successions



Nous vous présentons cette extraordinaire collection de fins bijoux précieux. Nous les avons achetés à bons prix des successions et de particuliers afin de pouvoir vous offrir d'importantes épargnes. Nous vous invitons à comparer les prix de ces pièces. Les bijoux indiqués sont sujets à vente préalable.

1. Bague pour dame sertie d'un camée corail sur monture or jaune 14KT.	\$240.00
2. Pendentif serti d'un camée corail sur monture or jaune 14KT, avec chaîne or jaune 10KT.	500.00
3. Bague pour dame sertie d'un camée Chalcedoine sur monture or jaune 14KT.	290.00
4. Bague pour dame sertie d'une émeraude marquise sur monture or jaune 14KT.	339.00
5. Bague pour homme sertie d'un saphir étoilé synthétique et 2 diamants poids total approximatif 0.08cts sur monture or blanc 14KT.	465.00
6. Bague pour dame sertie de 3 diamants poids total approximatif .24cts et 2 rubis poids total approximatif 0.43cts sur monture or jaune 14KT.	780.00
7. Une paire de boucles d'oreilles serties de 2 diamants poids total approximatif 0.60cts sur monture or jaune 14KT.	1,175.00
8. Bracelet rond plat en or jaune 14KT approximativement 11 mm de largeur et pesant approximativement 16¼ gr.	375.00
9. Bague pour dame sertie de 3 perles entre 4.5 et 6.5 mm et 2 diamants marquise poids total approximatif 0.20cts et 14 diamants poids total approximatif 0.40cts sur monture en platine.	1,525.00
10. Collier de perles de culture mesurant approximativement 7 mm à 7.5 de diamètre d'une longueur approximative de 20 pouces et or jaune 14KT.	1,580.00
11. Bague pour dame sertie d'un saphir bleu approximativement 3.6 mm, et 2 diamants poids total approximatif .36cts, 16 diamants poids total approximatif .26cts sur monture or jaune 14KT.	1,600.00
12. Bague de fantaisie pour dame sertie d'un diamant poids approximatif .75cts, d'un diamant poids approximatif 0.03½cts et 5 diamants poids total approximatif 0.15cts, sur monture or jaune et blanc 14KT.	2,450.00

Liste partielle; d'autres modèles sont disponibles au magasin.

JOAILLIER
Mappin
 Le magasin du bon goût.

1000 ouest rue Ste-Catherine — 866-7431

TORONTO!

• 6 FOIS PAR JOUR •

ALLER-RETOUR SEPT JOURS

Départs à 07h30 (sauf le dimanche); 10h45; 13h00; 15h45 et 17h50 (sauf le samedi); Cavalier 2335. Épargnez respectivement 40% et 25% avec les tarifs VIA 1 jour et 7 jours aller-retour (sujet à certaines conditions).
 Pour réservations, appelez votre agent de voyages ou VIA au 871-1331; notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour. Et n'oubliez pas, le stationnement est gratuit à la gare de Dorval.

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.

Tarif non valable pour les départs le vendredi.

Meubles Pascal

MAYTAG

pour la Fête des Mères

Grandes économies sur CHAQUE laveuse, sècheuse, lave-vaisselle et four à micro-ondes Maytag. Tous les électroménagers soldés doivent être écoulés!

FOURS à MICRO-ONDES

- Approuvé pour l'usage commercial par l'Acnor
- Grande capacité 34 dm³
- Commandes transistorisées par touche
- Dix niveaux de puissance
- Cycle spécial de décongélation
- Affichage électronique numérique

ÉCONOMIES

ÉCONOMISEZ \$95 * sur un service de vaisselle 20 pièces (4 couverts)

ROYAL DOULTON Lambethware
 Quand vous achetez un appareil Maytag. Choix de 4 magnifiques motifs. Venez maintenant et obtenez plus de détails.

LAVE-VAISSELLE GICLO NET MD II

GRAND ACHAT

Personne ne lave mieux la vaisselle qu'une Maytag.

- Cycle à faible consommation d'énergie pour usage quotidien
- Cycle économe d'énergie avec séchage sans chaleur par circulation d'air
- Système de trois jets de lavage.

SOLDE - FÊTES DES MÈRES

SÈCHEUSES À GRAND TAMBOUR

- Un succès commercial éprouvé dans les buanderies de libre service.
- Économies d'énergie, elles séchent en douceur les tissus infroissables et tous les tissus d'aujourd'hui.
- Choisissez parmi les réglages: électronique, automatique ou à minuterie.

GRANDES ÉCONOMIES

LAVEUSES DURABLES MAYTAG

No 1 pour leur durabilité, ce sont celles qui coûtent

- le moins cher de réparation et
- qui en ont le moins besoin.
- Les préférées à travers le pays! (D'après un sondage national où l'on demande aux consommateurs la marque qu'ils aimeraient le plus posséder).

Pascal ouest
 3600 Côte-Vertu
 Centre d'achats Le Bazar

Pascal est
 6800 est, Jean-Talon
 à l'ouest des Galeries d'Anjou

VISA

MasterCard

AMERICAN EXPRESS

La fête des mères.



c'est un grand jour au Reine Elizabeth!

Le dimanche 8 mai prochain, pourquoi ne pas souligner la fête des mères de façon spéciale. Un brunch au Beaver Club, à Altitude 737, à l'Escargot ou au Carrefour (à compter de 11 heures) ou un dîner au Beaver Club, à Altitude 737 ou au restaurant Le Café... voilà des façons agréables de célébrer l'événement. Un oeillet sera gracieusement offert à votre mère pour l'occasion. Pour réserver, composez le 861-3511.



Si les employés syndiqués de la boulangerie Steinberg veulent vraiment conserver leurs emplois, ils devront y mettre le prix: une perte moyenne sèche de \$100 par semaine en salaire, sans compter des clauses normatives modifiées à la baisse.

LISA BINSSE

C'est le message très clair qu'a donné hier Mme Mitzi Dobrin, la vice-présidente exécutive de Steinberg, lors d'une entrevue téléphonique avec LA PRESSE, au moment même où débutaient les négociations avec l'Union des employés de commerce (FTQ). Ces négociations en vue d'éviter la fermeture le 6 août prochain de la boulangerie, exploitée par les Aliments Steinberg Ltée, devront déboucher rapidement puisque l'employeur exige une réponse avant le début de juin.

Mme Dobrin soutient que la position patronale a été claire-

BOULANGERIE STEINBERG
Les employés devront faire des concessions

ment expliquée au président du syndicat, Jules Lavoie, ainsi qu'au président de la FTQ, Louis Laberge, la semaine dernière lors de la rencontre qu'elle a eu avec eux. Elle affirme que le syndicat est conscient des problèmes financiers de l'entreprise et est prêt à s'asseoir pour essayer de trouver des solutions.

M. Laberge a indiqué hier en conférence de presse qu'il était peut-être un peu tôt pour parler de concessions. Avant toute chose la compagnie devra ouvrir ses livres sur l'administration de la boulangerie et, surtout pour confirmer ses affirmations à l'effet que cette entreprise s'achemine vers un déficit de \$1,5 million. «On est conscient qu'il y a

un problème et on est prêt à s'asseoir pour en discuter, en négociations».

Reste à voir si les employés acceptent de telles concessions. Pour Mme Dobrin, ils n'ont pas le choix. «Le syndicat ne peut plus se payer le luxe de refuser». C'est ça ou rien du tout, à savoir la fermeture et plus de 400 mises à pied. Ces mises à pied menacent surtout les jeunes employés (environ 350) ayant peu d'ancienneté et le personnel non syndiqué. Pour les employés avec le plus d'ancienneté, la compagnie offre de les recycler et de les relocaliser ailleurs dans son entreprise.

Plan de rationalisation
La compagnie, qui se plaint de coûts de

production trop élevés qu'elle n'arrive plus à réduire, veut rationaliser les opérations de la boulangerie. Cette rationalisation passe par une baisse de traitement des employés qui y travaillent. Elle vise ainsi à se situer au même niveau que celui de l'ensemble de l'industrie de la boulangerie au Québec afin d'être compétitive.

Selon une étude du gouvernement fédéral, Steinberg paye ses employés deux fois plus, en moyenne, que ses concurrents dans le même secteur. Pour atteindre ce but, Steinberg, a expliqué Mme Dobrin, s'est basé sur les meilleures conditions de travail accordées actuellement dans l'industrie. Celles-ci sont 33 p. cent infé-

rieures à ce que donne Steinberg à ses propres employés.

Le contrat unique qui couvre les 1,600 employés représentés par le local 501 de l'union des employés de commerce et qui comprend les employés de la boulangerie et ceux des différents entrepôts, prend fin en septembre. Normalement, les négociations n'auraient débuté qu'à la fin de mai. Devant la menace de fermeture, le syndicat et l'employeur se sont finalement entendus pour entamer les pourparlers immédiatement, mais seulement pour les employés de la boulangerie. Pour les autres employés, les négociations suivront le processus normal, selon Mme Dobrin.

Pour qu'ça pousse en beauté

Perron
vous propose
3 JOURS
DE GRAND
SOLDE

Les 28-29-30 avril

33%

de rabais sur 2000 pommiers Toutes les variétés, racines nues

SOLDE

8.49

Ordinaire 12,75 \$

20% de rabais

sur **100,000** plantes vivaces

cultivées en pots de **9 cm**

à partir de 1,89 ch.

solde à partir de

1.49

30% de rabais sur **fumier de mouton**

en sacs de 20 kg (44 lb)

de 1^{re} qualité, sans mauvaises herbes

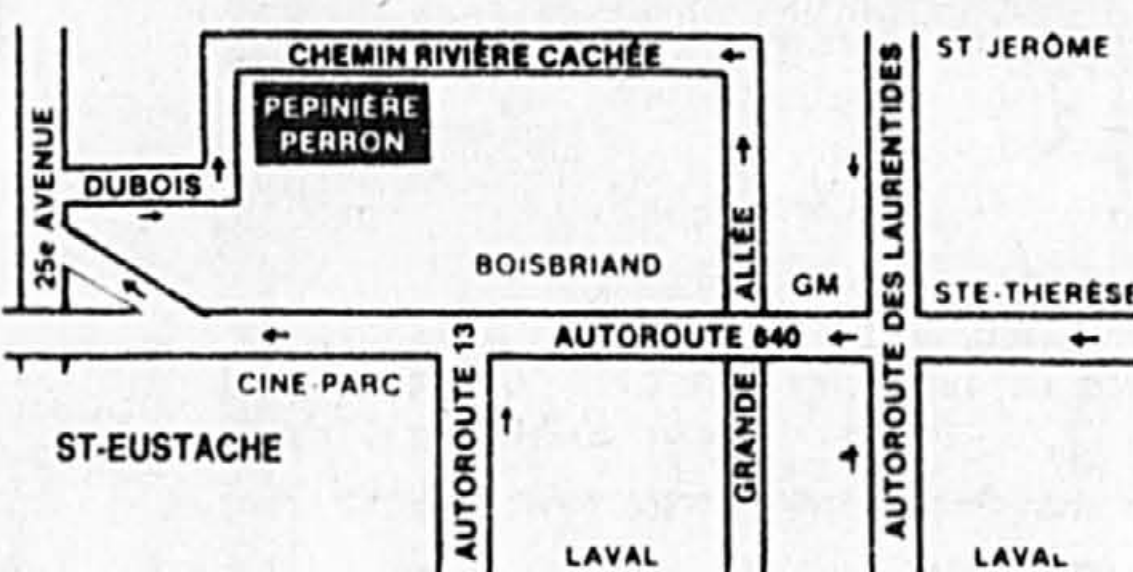
Ordinairement 4,50 \$

Prix soldé **3.15**



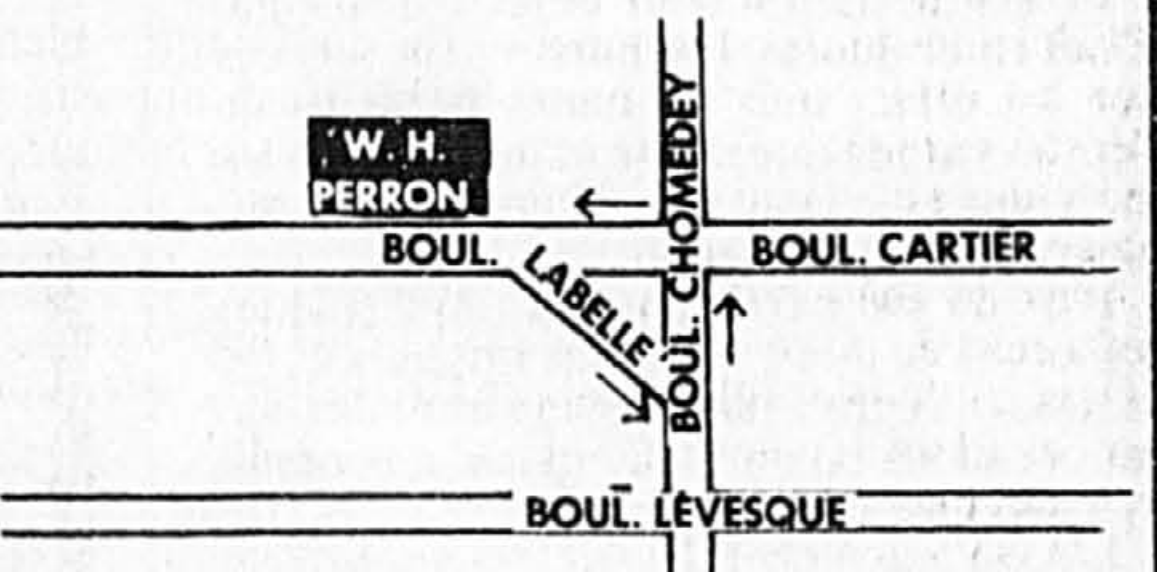
2000, rue Dubois, Boisbriand

435-2182



515, boul. Labelle, Chomedey, Laval

332-3610



w.h.perron

LIVRAISON: 3.00\$ MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi et mercredi: 8h30 à 18h00
Jeudi et vendredi: 8h30 à 21h00
Samedi: 8h30 à 17h00



Expro soutient que les « incidents » ont triplé pendant les négociations

VALLEYFIELD (PC) — Dans les semaines précédant la signature de la dernière convention collective, le nombre d'incidents aux installations de la compagnie Expro, de Saint-Thomé, ont augmenté de « 300 p. cent ».

Au cours des deux premiers mois de 1983, on a dénombré 1,500 incidents de tous genres aux quelque 200 bâtiments de l'entreprise alors que la normale se situe entre 300 et 400. De plus, en février, il y avait 81 absences de travail chez les 550 travailleurs syndiqués par comparaison à 50, le mois précédent.

Ce sont les chiffres qu'a fournis, hier, l'avocat de la compagnie, Me Michel Décarry, qui témoignait à la deuxième journée des audiences de la Commission d'enquête sur les conditions de santé et de sécurité des établissements des Produits chimiques Expro depuis 1977, en regard notamment des quatre morts accidentelles survenues en trois ans.

Pendant ce temps, un communiqué émis par la CSN faisait savoir qu'un autre employé d'Expro a dû être hospitalisé après avoir été intoxiqué par des émanations d'acide nitrique et sulfurique.

Il s'agit d'un plombier, Serge Garand, et l'incident est survenu vers 13 h. 30, hier.

Les incidents de janvier et février sont survenus pendant les négociations en vue du renouvellement de la convention collective. Il est « remarquable », a remarqué Me Décarry, que leur nombre ait diminué depuis la ratification du contrat le 3 mars et, « chose étonnante », depuis l'annonce de la tenue de l'enquête publique.

Devant le président René Baudry et les commissaires Paul-André Courtois et Louis Drouin, l'avocat d'Expro a fait part de « l'étonnement » de son client, qui se voit indirectement associé aux accidents des six dernières années alors qu'Expro n'est propriétaire que depuis le 19 mars 1982 de l'entreprise spécialisée dans la fabrication d'explosifs pour l'armée canadienne et américaine.

Au début et à la fin des audiences, hier, le syndicat a signalé le refus de travailler de quatre ouvriers — qui protestaient contre l'exécution de travaux de réparation dangereux — et le transport en ambulance d'un travailleur, victime d'un « échappement de vapeur » (fume-off), qui n'en était pas un, a soutenu Expro.

Le mémoire de 25 pages de la compagnie tente de démontrer que l'entreprise agit de bonne foi et qu'elle fait des efforts louables pour s'acquitter de ses responsabilités. Vingt cadres ont été recrutés pour mieux assurer le respect des normes de santé et de sécurité et \$1.7 million a été investi dans ce seul domaine.

Suite à deux enquêtes d'experts Expro projette d'investir \$15 millions en immobilisations d'ici 1987. Pour rendre la pareille à la CSN, Me Décarry a critiqué le syndicat dont « certains dirigeants » seraient « nettement à gauche de leurs membres ».

La direction syndicale inviterait les travailleurs à « boycotter » les enquêtes internes et à réclamer des conditions de travail qui pourraient être en contradiction

avec la Loi de la santé et de la sécurité au travail.

Le témoignage d'experts a débuté en

fin de journée. L'ingénieur Roger Christen a expliqué la disposition des lieux et toutes les étapes précédant

la fabrication des charges explosives à l'aide d'acide sulfurique et d'acide nitrique.

SOLITUDE?



Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

LES CONFÉRENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

Le Québec et les communications

un Futur simple ?

Québec

Les communications aujourd'hui et demain

État de la situation en 1983 :
presse écrite, radio, télévision, câblodistribution, télécommunication, informatique, nouveaux services et nouvelles technologies

Recherche et développement, formation, marché

Dans la foulée du virage technologique.
149 pages
EOO 19586-7
5,95 \$

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tél. : 873-6101

ou par commande postale à :
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec.

Québec

Votre



Certains instants sont strictement les vôtres. Comme celui où vous choisissez cette sensationnelle bague de fiançailles et ce jonc assorti à plusieurs diamants, dans un sertissage unique en or 14 K. À 1 250 \$ et 250 \$ respectivement, ce sont des valeurs Mappins qui ne peuvent être que les vôtres.

JOAILLIERS
Mappins

Le magasin du bon goût.

- 3131 Côte-Vertu (Place Vertu)
- 1000 ouest, rue Sainte-Catherine
- Carrefour de l'Estrie
- Galeries Chagnon

Les optométristes s'intéressent aux effets des écrans

(PC) — L'école d'optométrie de l'Université de Montréal et l'Association des optométristes du Québec (AOQ) réaliseront une étude d'une durée de cinq ans sur les effets du travail sur écran cathodique.

Cette recherche, a indiqué le président de l'AOQ, le docteur Jean-Marie Rodrigue, précisera sur une base statistique et scientifique l'impact réel de l'utilisation intensive de l'écran cathodique sur l'oeil. Un rapport d'étape devrait être disponible pour consultation dans trois ans et l'étude sera complétée d'ici les cinq prochaines années.

Réalisant que les écrans cathodiques font leur entrée dans les divers milieux de travail, les optométristes ont un rôle capital à jouer dans le domaine de la santé de l'oeil, a déclaré, mercredi, en conférence de presse le président de l'Association des optométristes du Québec (AOQ), le docteur Jean-Marie Rodrigue.

Recommandations
Des recommandations d'ordre pratique s'imposent tant au niveau des caractéristiques de l'appareil comme tel, qu'au niveau fonctionnel de la vision, ce qui intéresse plus particulièrement les optométristes, a ajouté le docteur Rodrigue. « Certains utilisateurs se plaignent d'avoir les yeux secs, de souffrir de maux de tête, de picotements et d'une grande fatigue visuelle. »

Les systèmes informatiques sont mal utilisés à l'heure actuelle. Les utilisateurs, ainsi que les employeurs ne prennent pas assez en considération le temps d'utilisation, l'espace alloué à l'appareil, la distance de l'utilisateur par rapport à son écran, la ventilation, ainsi que la luminosité de la pièce, a dit M. Rodrigue.

C'est pourquoi, le sixième symposium de l'Association des optométristes du Québec, qui se tiendra au Château-Frontenac à Québec le 6 mai prochain, traitera de la prévention et de la dynamique face à l'écran cathodique « implanté à la bonne franquette » dans les milieux de travail, a annoncé M. Rodrigue.

Ce symposium a pour objectif principal d'informer toutes les parties concernées de l'écran cathodique sur la vision, autant les individus au niveau décisionnel que les employés et le grand public.

Plus de 400 participants au symposium tenteront de démystifier les impacts et les effets de l'écran sur la vision et de formuler certaines recommandations, a poursuivi le docteur Rodrigue.

L'Association cherche également à sensibiliser les employeurs à l'aménagement et aux conditions qui entourent l'implantation de l'écran cathodique.

Une mère recherchée

La police a révélé hier l'identité du jeune garçon noir âgé de 8 ans, dont le décès a été constaté la veille à l'hôpital Jean-Talon. Il s'agit de Jimmy Boucher. D'après la police, la mort du garçonnet serait imputable à de mauvais traitements. À son arrivée à l'hôpital, l'enfant portait de nombreuses marques et blessures sur le corps. La mère du garçon, Marlande, âgée de 30 ans, est présentement recherchée par la police.

LASER • SONY • RCA • HITACHI • QUASAR • ZENITH • PANASONIC • MAGNASONIC • JVC • FISHER • SANYO

ATLANTIQUE

Certains modèles peuvent être démonstrateurs. Illustrations peuvent différer des modèles de vente.

ODYSSEY

LE JEU DES ÉTOILES

JUSTE POUR LE FUN

Les jeux ODYSSEY, des jeux passionnants. Quand vous achetez ODYSSEY, vous obtenez un clavier numéroté de 49 caractères d'alphabet. Mais, ce n'est pas tout, vous obtenez également un adaptateur (pas besoin de batteries). L'installation se fait facilement à votre téléviseur.

PRIX ATLANTIQUE
\$99.99
LES JEUX DES ÉTOILES
INCLUANT 2 "JOYSTICKS" ET 3 JEUX

HÂTEZ-VOUS, VENEZ VOIR
Vous pouvez choisir plus de 40 jeux optionnels. Des jeux qui sont amusants et éducatifs, et qui vous donneront des heures de plaisir.

DEMON ATTACK PAR IMAGIC \$34.99	KC MUNCHKIN (PACMAN) \$49.99	COSMIC CONFLICT \$24.99	INVADERS \$29.99
UFO \$49.99	SUB CHASE \$49.99	ALIEN INVADERS \$49.99	PICK AXE PETE \$49.99

MAGASIN D'ENTRÉPÔT DE L'EST
6060 BOUL. METROPOLITAIN EST (sortie Lacordaire) **253-8880**

MAGASIN D'ENTRÉPÔT DE L'OUEST
MAIL "WEST ISLAND" (sortie boul. des Sources) **683-1943**

96 MAGASINS PARTOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

QUEBEC
ALMA Plaza II, 585 rue Collard
ANJOU Galeries d'Anjou
ANJOU Centre Vidéo d'Anjou
BEAUPORT Galeries Ste-Anne
BELOIL Centre Comm. Montmach
BROSSARD Centre Vidéo Champlain
BROSSARD Centre Vidéo Champlain
CHARLESBOURG Galeries Charlesbourg
CHATEAUGUAY C.C. Régional Châteauguay
CHICOUTIMI Place du Royaume
CHOMÉDEY Carrefour Laval
CHOMÉDEY Centre Comm. St-Martin
D.D. ORMEAUX West Island Mall
DEUX MONTAGNES Promenades Deux Montagnes
DORVAL Dorval Gardens Shopping Centre
DRUMMONDVILLE Place Drummond

DUVERNAY Centre Comm. Duvernay
GRANDY Galeries Grandy
HULL Place du Centre
JOLIETTE Galeries Joliette
JONQUIÈRE Place Centre-Ville
LACHÉ Galeries Laché
LASALLE Place Newman
LEVIS Galeries Chagnon
LONGUEUIL Place Longueuil
LONGUEUIL Villa Jacques Cartier
MONTREAL Plaza Alata-Nixon (Alt. 8)
MONTREAL Centre d'Achat Boulevard
MONTREAL Plaza Côte des Neiges
MONTREAL Galeries Dupuis
MONTREAL Plaza Alata-Nixon (Alt. 1)
MONTREAL Centre Comm. Normande
MONTREAL North Audio 482 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL Plaza Ontario

MONTRÉAL 664, rue St-Hubert
MONTRÉAL Place Versailles
MONTRÉAL-NORD Place Bourassa
MONTRÉAL-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe
MONTRÉAL-CLARE Centre Comm. Fairview
MONTRÉAL-GA TINGAU Promenades de l'Outaouais
QUEBEC Galeries de la Capitale
QUEBEC Place Fleur de Lys
QUEBEC Entréop Québec 550, Marie de l'Incarnation
QUEBEC La Ciel de Sol Inc. 2, rue St-Jean
REPENTY Place Repentigny
RIMOUSKI Carrefour Rimouski
RIVIERE DU LOUP Centre Comm. Rivière du Loup
ROSEMÈRE Galeries Des Milles
ST-BRUNO Promenades St-Bruno
ST-YACINTHE Galeries St-Yacinthe
ST-JEAN Carrefour Richelieu
ST-JEAN Centre Vidéo Richelieu
ST-LEONARD Magasin d'Entrepôt de l'Est 6060 est. Métropolitain
STE-FOY Place Ste-Foy
STE-FOY Place Laurier

SEPT ÎLES Place de la Ville
SHAWINIGAN Plaza de la Mauricie
SHERBROOKE Place Belvédère
SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie
SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie Vidéo
SHERBROOKE Galeries Quatre Saisons
TÉREBINE Galeries Terrebine
THÉTFORD MINES Carrefour Frontenac
TROIS RIVIÈRES Centre Comm. Les Rivières
VAL D'OR Carrefour du Nord-Ouest
VALLEYFIELD 26, rue Dufferin
VICTORIAVILLE Carrefour des Bois Francis
VILLE ST-LAURENT Place Vertu - Centre Vidéo
VILLE ST-LAURENT Place Vertu

CORNWALL Gerardo Square
ETOBICOKE Shawnee Gardens
HAMILTON Linvale Mall
KINGSTON Carrefour Town Centre
KINGSTON Kingston Shopping Centre
KINGSTON 101, Princess Street
LESLIE 150 Marville Road
OTTAWA Harcourt Plaza
OTTAWA St-Laurent Shopping Centre - Vidéo
OTTAWA St-Laurent Shopping Centre
OTTAWA 199, Sparks Street
OTTAWA Rideau Shopping Centre - Vidéo
OTTAWA Rideau Shopping Centre
SARINIA Sarnia Eaton Centre
SCARBOROUGH Scarborough Town Centre
TORONTO 2628, Islington Avenue
TORONTO 808, Yonge Street
TORONTO Yorkdale Shopping Centre
WILLOWDALE Fairview Mall

ONTARIO ATLANTIC
BROCKVILLE 1000 Island Mall
BURLINGTON Burlington Mall
CORNWALL Cornwall Square

EMERSON • PIONEER • YAMAHA • LUXMAN • HARMAN • KARDON • DUAL • TECHNICS • TEAC • TELECOM

INAUGURATION DU PREMIER SALON « VACANCES QUÉBEC »

Guy Chevrette a réglé le déficit de la Fête nationale, édition 81

Le déficit évalué à \$1,5 million de l'édition 81 de la Fête nationale des Québécois (région du Saguenay-lac-Saint-Jean et comité organisateur de Montréal) vient d'être réglé par le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour \$1,2 million (prévu au budget de 82).

GEORGES LAMON

Le ministre Guy Chevrette, qui inaugurerait, hier au Complexe Desjardins, en compagnie du père Marcel de la Sablonnière, président d'honneur, le premier «Salon Vacances Québec 83», a apporté ces précisions, à la suite d'une rencontre à bâtons rompus avec les représentants des organismes d'information.

Rappelons que le «Salon vacances Québec 83» se tient du 27 avril au 1er mai au complexe Desjardins; il regroupe quelque 80 intervenants du secteur touristique, répartis dans 43 kiosques.

Autre entente

Par ailleurs, M. Chevrette a également annoncé qu'un règlement de \$160 000 était intervenu entre son ministère, responsable de la Fête nationale, et la Société des Festivals populaires, responsable de la Fête nationale 82. Cette somme représentant toutes les dépenses réelles encourues par ladite Société qui devait organiser l'édition 83 de la Fête nationale des Québécois. Quant à l'édition 83 de la Fête nationale, le ministre responsable a insisté sur le fait que «cette année on va fêter selon nos moyens». En effet, cet-

te année le gouvernement a coupé de moitié les budgets alloués à la Fête nationale. En chiffres concrets, cela signifie que le ministère devra se contenter d'un budget global de \$1,6 million comprenant d'ailleurs les \$160 000 de dédommagement versés à la Société des festivals populaires. Le \$1 440 000 restant servira à subventionner les 1 000 groupes locaux (\$1,2 million), environ \$70 000 iront à la coordination régionale, environ 70 000 pour la publicité, un fonds de réserve et environ \$10 000 pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM) chargée de recueillir tous les projets de quartier.

savoir quelle part du budget de \$200 millions de son ministère serait consacrée à cette formule?

Il s'agirait d'un bon ou chèque de vacances qui pourrait au départ s'élever, par exemple à \$400 par famille comptant deux enfants. Mais, en lançant l'idée, M. Chevrette a tenu à préciser que cette formule était pour le moment «en chantier», et que cette orientation pourrait être mise en pratique dès l'an prochain.

L'idée de M. Chevrette vient du fait qu'à son avis, les objectifs des organismes subventionnés ne sont qu'à moitié atteints et que les gagnants, les démunis n'en bénéficient pas comme il se doit.

Vacances familiales

Enfin, le ministre Chevrette a annoncé le lancement d'un programme expérimental de développement des centres de vacances familiales (CVF) dont deux pro-

jets-pilotes sont actuellement à l'étude: à Contrecoeur (budget de \$360 000) et Frampton, dans la Beauce (budget de \$210 000). Il s'agit d'expérimenter différentes formules de centres de vacances familiales. Ces centres, d'inspiration française, offriront la pension complète, l'hébergement, les activités culturelles et sportives pour une famille de deux adultes et de deux enfants pour \$300 à \$500 par semaine.

VOICI LES HEUREUX GAGNANTS QUI SE RENDRONT À COGNAC, FRANCE.

CONCOURS HENNESSY/FRANCE

Ces gagnants se méritent un voyage pour deux, d'une semaine, sur les ailes d'**AIR FRANCE**. Ils auront le plaisir de visiter les grandes réserves et les vignobles de la Maison Hennessy à Cognac et de séjourner à Paris, à l'hôtel **MERIDIEN**... et recevront 1000\$ CAN pour leurs dépenses personnelles, gracieuseté de Jas. Hennessy & Co. Nous leur souhaitons le plus agréable des séjours.



Harry Trihey Longueuil



Jean-Denis Lemay Sherbrooke



Louis Gagnon Québec



Jocelyn Ouellette Trois-Rivières Ouest



Mary Brick Montréal

Un bon de vacances?

Par ailleurs, dans un autre ordre d'idées, le ministre Chevrette a indiqué que ses fonctionnaires étudiaient un projet de politique de subventions directes des familles et individus pour permettre aux plus défavorisés de pouvoir prendre des vacances. Reste à

Du dégât chez Direct Film

HULL (PC) — Une centaine de personnes ont foncé vers les locaux d'un magasin Direct Film, mardi, aux Galeries de Hull, renversant une caisse enregistreuse, brisant des tablettes et autre matériel, avant de laisser derrière eux des autocollants de la CSN.

Les manifestants sont arrivés à bord de trois autobus scolaires mais ont réussi à quitter les lieux avant l'arrivée des policiers du Québec et de l'Ontario.

Les 190 employés à temps partiel du magasin Direct Film font l'objet d'un lock-out de la part de la direction depuis le 8 février dernier, tout comme 72 autres des 169 bannières Direct Film à travers la province.

GRANDE VENTE EXPOSITION ANNUELLE **JUSQU'À DIMANCHE 5h P.M.**

VENEZ VISITER LA SENSATION DU SALON NAUTIQUE 1983...

Les prestigieux BATEAUX DE CROISIÈRE

CORTEZ 300 GRANDE (29' x 10'7")
Equipe de 2 moteurs Mercurier 1/0 188 c.v.
«L'élégance allie à la haute performance»

SUN EXPRESS 5000 (23')
avec moteur Mercurier 1/0 260 c.v.
«Le petit bateau de croisière aux grandes possibilités»

PIGEON et CENTURY = 100 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE NAUTISME!

POUR LE PLUS GRAND CHOIX D'EMBARCATIONS DE PLAISANCE AU QUÉBEC C'EST...

VENEZ COMPARER! NOS PRIX DÉFIENT TOUTE COMPÉTITION!

yachting et sport pigeon inc. 6767 est. HENRI-BOURASSA MTL-NORD 325-1010

Ouvert **SAMEDI** jusqu'à 5 h p.m. **DIMANCHE** de 11 h a.m. à 5 h p.m.

GAGNEZ À LOTO ACTION

Les activités de plein air sont à l'honneur jusqu'au 30 avril

PRIX INSTANTANÉS

Lors de votre prochaine visite, demandez un billet de Loto Action à votre détaillant Esso, grattez une 2^e fois et découvrez soit un rabais de 2,00 \$ applicables à la pose de pneus ou à l'équilibrage des roues, soit un rabais de 50c sur le bidon de 4 litres d'huile Esso Extra, soit un rabais de 25c sur le liquide lave-glaces Atlas. Vous pouvez profiter de ces réductions jusqu'au 30 juin 1983.

BONS DE RÉDUCTION INSTANTANÉS

GROS LOT MARATHON DE MONTRÉAL: 100 000 \$

N'oubliez pas de gratter la case des kilomètres; ils peuvent vous conduire au Gros lot Marathon de Montréal. Un gros lot de 100 000 \$, un deuxième prix de 25 000 \$ et un troisième prix de 10 000 \$. Entrez dans la course! Chaque fois que vous accumulez 42 km, vous avez le droit de participer au tirage du 25 septembre.

Bonne chance!

Esso est dans la course avec vous

Avec vous, on va de l'avant. **Esso**

Votre coeur fait un bond lorsque votre chèque sans provision «rebondit» ?

CHÉQUE SANS PROVISION

FOLIO 411

1 000 maires à Québec pour discuter de l'avenir des villes

Des maires et des conseillers municipaux venant de toutes les régions sont arrivés à Québec hier

FLORIAN BERNARD

soir et ce matin dans le but de discuter de l'avenir des municipalités à la lumière de toutes les lois et des nombreuses réformes

adoptées depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement Lévesque.

Ce congrès particulier de l'Union des municipalités du Québec est présidé par le maire de Laval, Claude Lefebvre. Le ministre des Affaires municipales, Jacques Léonard s'adressera aux délégués ce soir tandis que le premier

ministre, René Lévesque, terminera les assises samedi, alors qu'il livrera un discours aux maires lors du banquet de clôture.

Le thème choisi par le monde municipal reflète une réalité qui a tissé la trame de fond de l'ensemble des municipalités au cours des dernières années, notamment la redistribution des

compétences et des juridictions à travers les différents paliers politiques dont les récentes municipalités régionales de comté (MRC). Les maires sont inquiets face à une structure dont ils ne connaissent pas encore très bien l'avenir. Ils tiennent jalousement à conserver leur autonomie. Ils ne voudraient pas

que les MRC deviennent éventuellement un prétexte pour le gouvernement central de gruger davantage d'autonomie aux gouvernements locaux.

Sous la direction du président de l'UMQ, Francis Dufour — qui s'adressera aux délégués ce soir en présence du ministre Léonard — et du maire de Laval, les

maires établiront eux-mêmes le rôle qu'ils entendent jouer sur l'échiquier politique du Québec. La question du partage des pouvoirs constituera donc l'épine dorsale de ce grand rassemblement du monde municipal. Une journée entière, celle de demain, sera consacrée à cette question.

Au tour de ce thème principal, les maires aborderont trois grands dossiers qui feront l'objet d'ateliers de discussions, notamment le développement économique, les relations de travail (incluant celles des policiers municipaux) et les fonctions politiques et administratives des villes et des nouvelles municipalités régionales de comté.

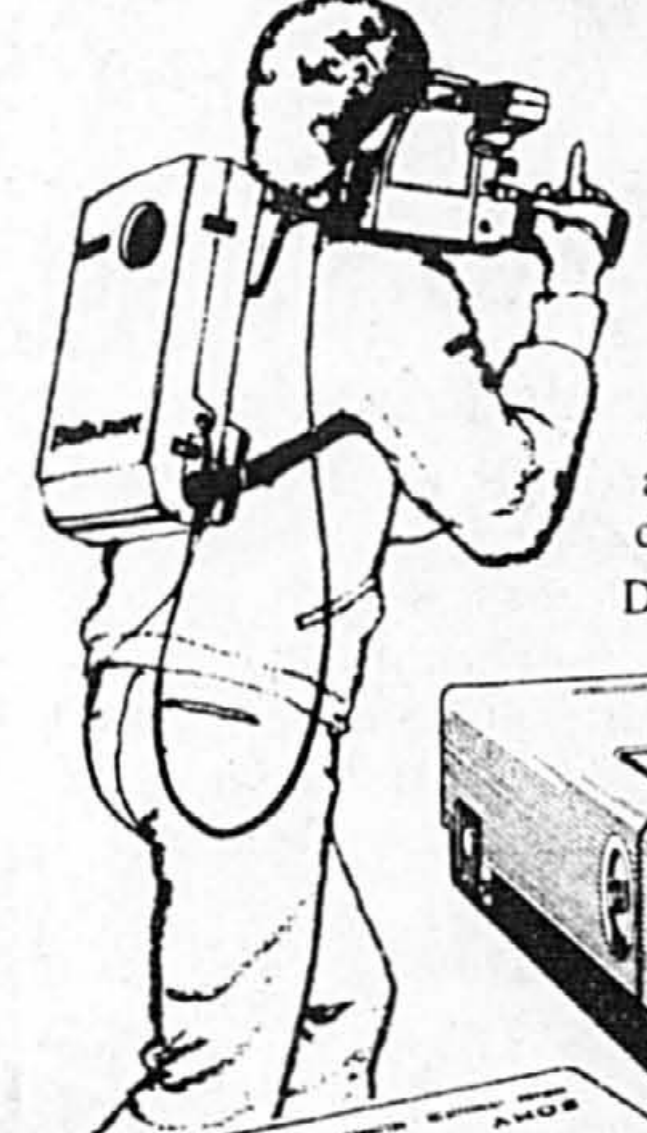
Selon la tradition, l'UMQ mettra en valeur l'une des villes du Québec durant le congrès. Cette année l'honneur échoit à la Vieille Capitale qui célèbre son 375e anniversaire de fondation. Le maire de Québec, M. Pelletier, y verra un raison supplémentaire de souhaiter la bienvenue aux délégués ce soir.

Quant au maire Claude Lefebvre de Laval, il a déclaré que ces journées ont été conçues comme l'aboutissement d'un long travail de réflexion dont le thème le temps d'un choix illustre bien la finalité de toute cette démarche. Le maire de Laval a expliqué que depuis plusieurs années les élus locaux ont débatté du terrain, mais que le temps est venu pour eux de décider ce qu'ils veulent y bâtir.

Sony vous offre des valeurs certaines

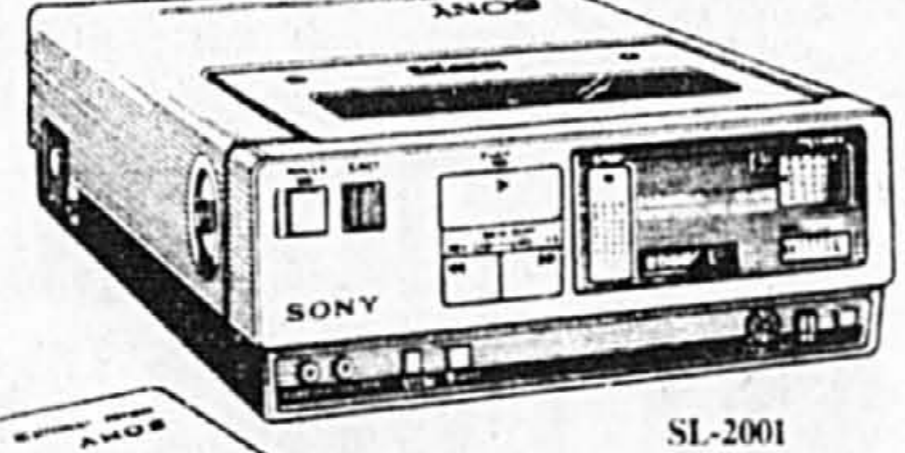


Ce carnet vous est remis quand vous achetez un Betamax.



Parlez donc d'économies. En voici dans le carnet de coupons Sony Betamax. Si vous achetez un magnéscope à cassettes portatif Betamax SL-2000 ou SL-2001 de Sony avant le 31 mai 1983, Sony vous offrira gratuitement le carnet de coupons. Il contient 20 coupons de valeurs diverses que vous pourrez employer lors de l'achat d'accessoires Sony pour votre nouveau magnéscope à cassettes, et ces coupons restent valables jusqu'au 30 septembre 1983. Par exemple, un coupon vous donne une remise de 100 \$ sur l'achat d'une caméra couleur Sony, un autre coupon vous accorde une remise de 50 \$ sur l'achat d'un syntonisateur/minuterie Sony. Et il y a d'autres coupons qui vous permettent des économies appréciables sur l'achat d'un générateur d'effets spéciaux Sony, de téléviseurs Trinitron, d'accessoires vidéo, de ruban Dynamicon, et aussi de beaucoup d'autres produits Sony.

Dès lors, pourquoi ne pas vous rendre chez votre dépositaire Sony, pour y examiner les deux meilleurs magnétoscopes portatifs sur le marché: le Betamax SL-2000 et le Betamax SL-2001.



L'un ou l'autre de ces magnétoscopes peut servir de base à votre système à composants Betamax. Ajoutez-y un syntonisateur/minuterie et vous aurez un système complet d'enregistrement vidéo domestique. Achetez ensuite une caméra couleur Sony et vous voilà dans le domaine passionnant de la production vidéo, à l'intérieur comme à l'extérieur, réalisant ainsi des spectacles que vous pourrez projeter sur votre propre écran de télévision, quelques secondes à peine après les avoir filmés.



Et, à mesure que la vidéo domestique vous intéresse davantage, Sony vous aidera à compléter votre équipement avec d'autres composants pour effets spéciaux, tirage de type professionnel et transfert sur ruban vidéo de vos vieux films 8 mm et de vos diapositives.

Et Sony vous aidera aussi dans l'acquisition de vos accessoires Betamax, d'une manière à la fois pratique et économique. Dès maintenant. Avec le carnet de coupons Betamax.

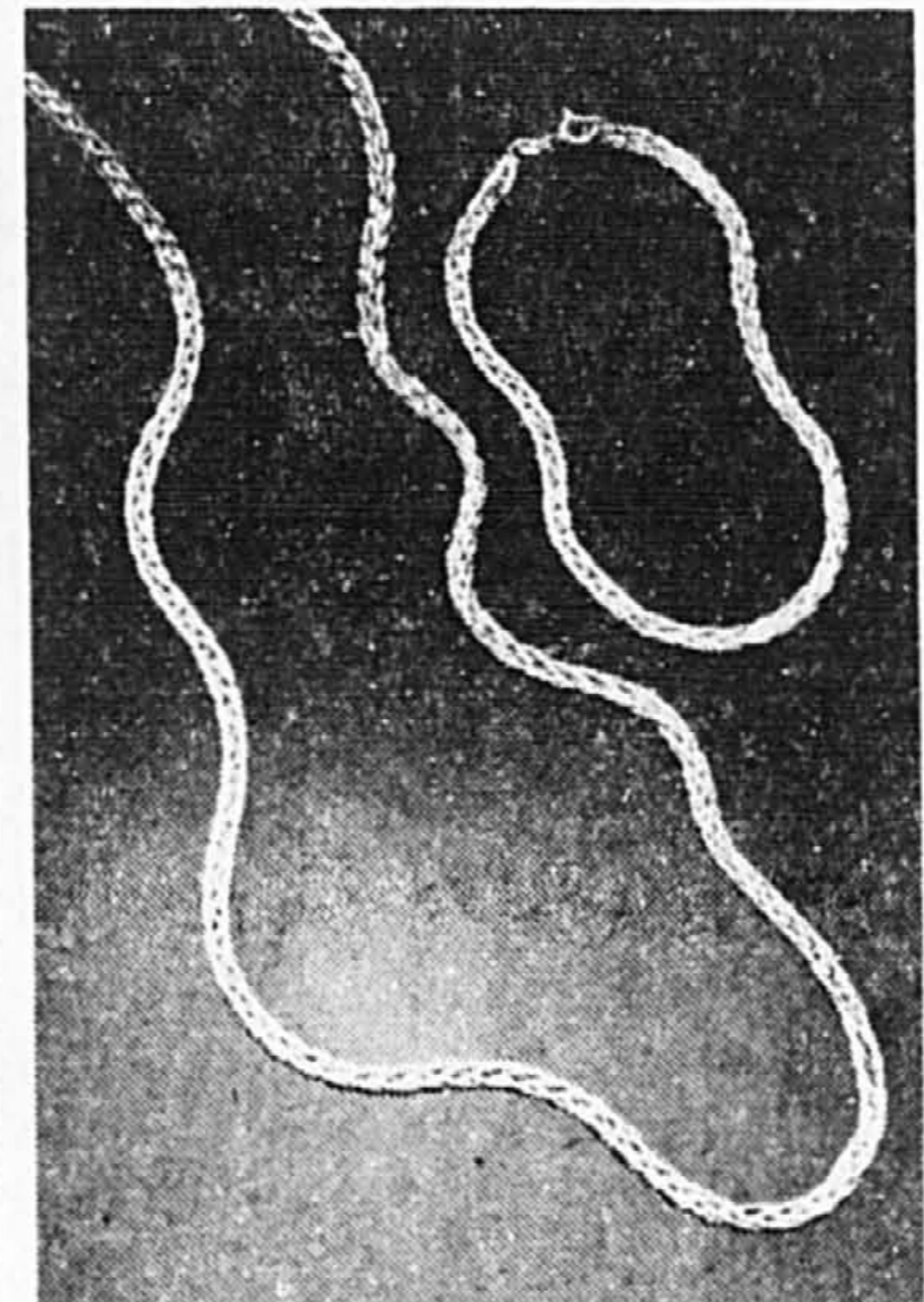
Allez donc voir votre dépositaire Sony. L'offre du carnet de coupons Betamax est valable jusqu'au 31 mai 1983. Pourquoi ne pas en discuter avec votre dépositaire Sony dès aujourd'hui.

Betamax, le Sony des Magnétoscopes

SONY

SONY DU CANADA LTÉE / Montréal / Toronto / Ottawa / Winnipeg / Calgary / Edmonton / Vancouver

'Admiration'



L'ensemble de chaîne et bracelet Mappins. Cinq rangs délicats en or 10 K sont tressés pour créer un effet remarquable. Et c'est une valeur Mappins; ça dit tout. La chaîne de 30 pouces est seulement 225 \$ et le bracelet assorti, seulement 55 \$. Une suggestion de cadeau qui mérite votre admiration.

JOAILLIERS Mappins

Le magasin du bon goût.

- 3131 Côte-Vertu (Place Vertu)
- 1000 ouest, rue Sainte-Catherine
- Carrefour de l'Estrie
- Galeries Chagnon

10,000 raisons qui font de GBS votre meilleure source de rechange...

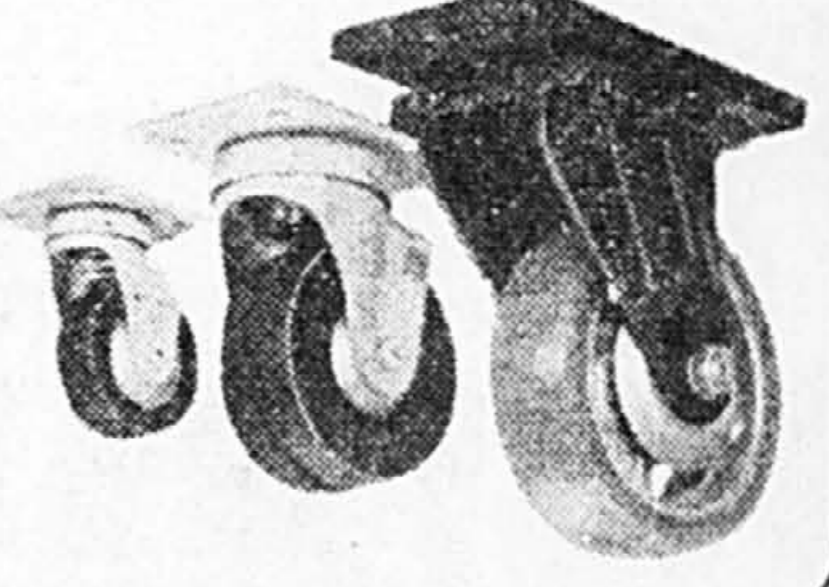


- 1326 O., Notre-Dame 937-7423
- 3898 Hochelaga 254-6038
- 6879 E., Jarry 326-0471
- 1908, boul. des Laurentides 668-5330
- 805, boul. Ste-Foy 679-2550



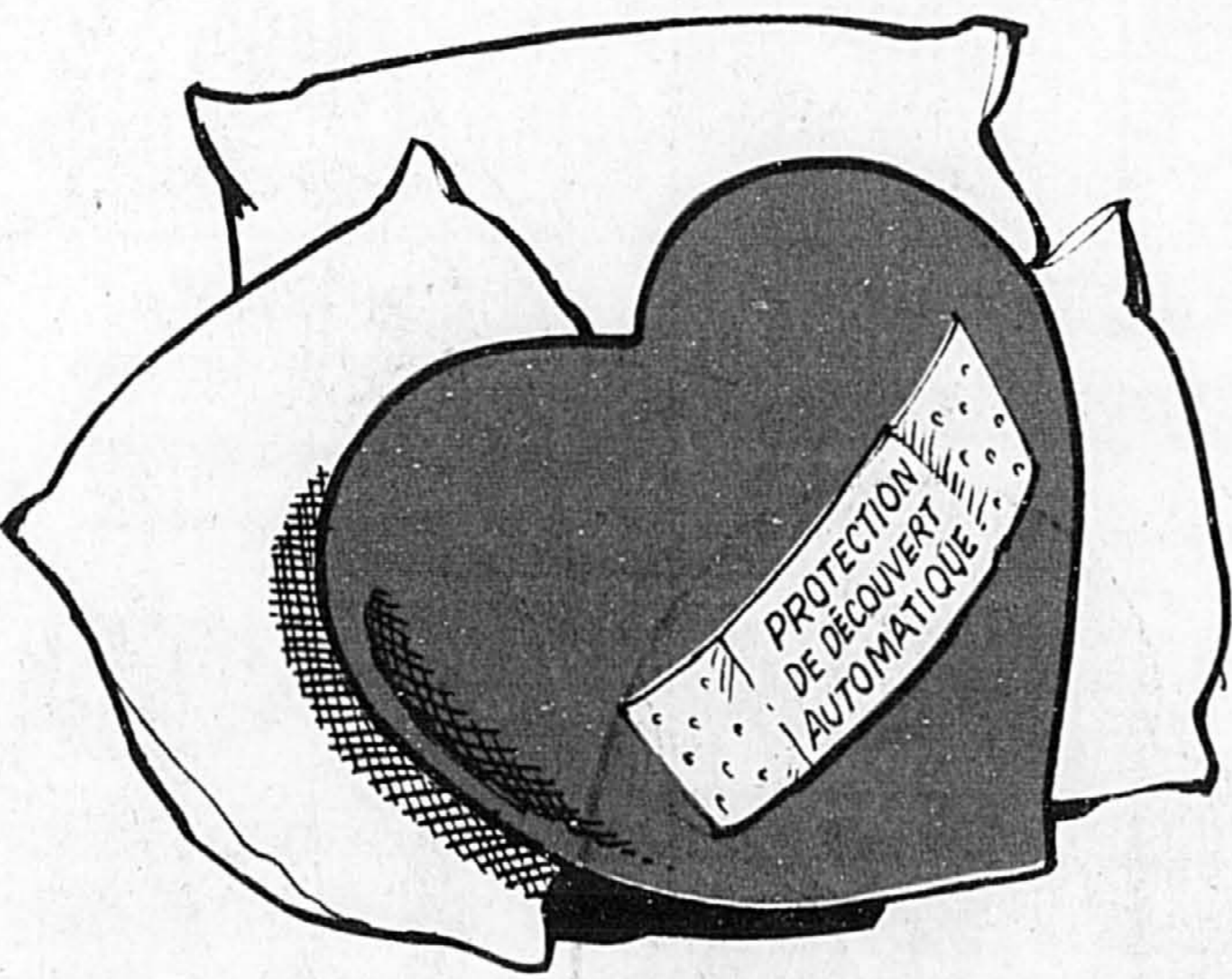
LA ROULETTE À TAPIS

qui convient idéalement au piétement d'une chaise ou d'un fauteuil de bureau. Absolument silencieuse, d'une grande souplesse, elle roule parfaitement sur tout genre de tapis ou tout autre revêtement de sol sans le marquer ni le tacher.



La Banque de Montréal lui offre un peu de repos avec la nouvelle

PROTECTION DE DÉCOUVERT AUTOMATIQUE



Maintenant les chèques ne vous feront plus faux bond

Finis les embarras, si par exemple, vous faites un chèque de \$100 et qu'il manque \$2 à votre compte. Dorénavant, vos comptes de chèques seront couverts jusqu'à concurrence de \$50. Vous n'avez même pas à remplir une demande, puisque cette protection est accordée automatiquement sur tous vos comptes de chèques personnels.

Seule la Banque de Montréal vous offre automatiquement une telle protection contre les chèques sans provision qui «rebondissent».

Il ne vous restera plus qu'à rembourser le solde de votre découvert, ainsi que les frais prévus, dans les 45 jours suivant le découvert.

Une réserve de fonds qui tombe à point

Vous avez besoin d'une protection plus importante? Dès le 20 mai, la Banque de Montréal vous offrira sa nouvelle Protection de découvert personnelle.

La Protection de découvert personnelle vous donne accès à une réserve de fonds pour vos dépenses imprévues. Il vous suffit simplement de remplir une seule demande. Une fois votre demande acceptée, vos chèques personnels seront alors protégés contre les découverts jusqu'à concurrence de \$2 500 selon votre limite personnelle.

Uniquement à la Banque de Montréal

Seule la Banque de Montréal vous offre cette combinaison rassurante: la Protection de découvert automatique et la Protection de découvert personnelle. Voilà deux autres innovations de la Banque de Montréal qui, une fois de plus, bat au même rythme que vous. Renseignez-vous dès aujourd'hui à votre succursale.



Banque de Montréal

Vous avez changé notre façon de faire

CROISIÈRE SAINT-LAURENT
7 jrs 450\$ + VOYAGES

TRAVELAIDE

LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS
845-8225 (Montréal) — 679-3777 (Longueuil) — 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

ADOPTÉZ UN CHIEN ou UN CHAT

Un grand choix vous attend maintenant

Dépôt de 50 \$ pour les chiens et de 25 \$ pour les chats, qui vous est remboursé à 100% par la SPCA si vous faites stériliser l'animal dans les 6 mois de la date d'adoption. Tous les animaux sont examinés et vaccinés par notre vétérinaire.

Lundi au vendredi 10h à 20h
Samedi et dimanche 10h à 16h

CANADIAN SP/CA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PROTECTION DES ANIMAUX
5215 ouest, rue Jean-Talton
Montréal

club de golf de la Rive Sud Inc.

OUVRE LE JEUDI 21 AVRIL

TERRAIN DE PRATIQUE OUVRE LE SAMEDI 16 AVRIL

- BIENVENUE À TOUS
- EXCELLENTE CUISINE
- \$13.00 DU LUNDI AU JEUDI
- HEURES DE DÉPARTS: 653-6360
- \$14.50 LE VENDREDI
- \$16.00 LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIES
- TOURNOIS: 653-2471

Club de golf de la Rive Sud Inc.
415, BELLA VISTA
ST-BASILE-LE-GRAND

Maison de chambres entièrement ravagée

« C'est le bruit de la sonnette d'alarme qui a attiré mon attention et qui m'a fait réaliser que le feu était pris. J'ai ouvert la porte de mon appartement et j'ai vu la fumée dans le corridor qui a envahi immédiatement ma chambre. J'ai ouvert ma fenêtre et je me suis sauvé par l'escalier de sauvete-

flammes sortaient déjà par les fenêtres aussi bien à l'avant qu'à l'arrière. On pouvait sentir la chaleur qui se dégageait du brasier de l'autre côté de la rue Viger. Le toit de la maison s'est effondré.

Hier, les policiers tentaient toujours de déterminer la cause exacte de l'incendie et de retracer un chambreur qui manque toujours à l'appel. Il s'agit de M. Donato National qui habite à l'appartement 5.

Les enquêteurs croient néanmoins que M. National se serait réfugié chez des parents ou amis et aurait omis de se rapporter à la police.

Selon des témoins, le concierge de la maison de chambres aurait tenté à l'aide d'un extincteur chimique d'arrêter la progression des flammes, mais sans succès.

Ce n'est que cinq heures après le début du sinistre que les pompiers ont retiré des débris le cadavre d'un chambreur de 62 ans, M. Maurice Synott. La victime a été retrouvée dans un corridor au deuxième étage.

Les pompiers croient qu'il a tenté de fuir les flammes, mais que la fumée a eu raison de lui.

M. Synott travaillait depuis 32 ans au palais de Justice de Montréal en tant que contremaître au service des immeubles.

Hier, les policiers poursuivaient leur enquête afin de déterminer la cause du sinistre. On ignore pour le moment s'il s'agit d'un incendie de nature accidentelle ou criminelle.

Rappelons finalement que le 9 novembre 1982, 7 personnes perdaient la vie dans des circonstances analogues dans l'incendie du Waikiki Tourist Room, située à l'angle de la rue Berri et Lagachetière.

RAYMOND GERVAIS

ge». C'est en ces termes que M. Normand Drainville, un locataire d'une maison de chambres a raconté les moments dramatiques qu'il a vécus mardi soir, lors d'un incendie qui a complètement ravagé une maison, située au 965 de la rue Hôtel de Ville à Montréal et qui a fait un mort.

Le feu qui a débuté dans un mur au dernier étage de l'édifice qui en compte trois, s'est propagé par les murs à la grandeur de la maison en quelques minutes. À l'arrivée des pompiers, les

Glissement de terrain

À la suite des pluies abondantes que le Québec vient de connaître, il s'est produit hier, vers 17 h 00, un glissement de terrain sur la route 155, en direction de La Tuque, non loin de Pointe à la Mine.

Une partie de la montagne s'est en effet détachée des rochers pour glisser sur la route, l'eau ayant miné et affaibli le sol. La circulation a été détournée vers Saint-Tite, soit un détour de quelque 45 km.

Les employés de la voirie provinciale ont commencé leur travail de déblaiement vers 21 h 00, le temps de regrouper le personnel et l'équipement nécessaire. On ne rapporte aucun accident dû à l'éboulement.

RADIAL ACIER TOUTES-SAISONS

UN PRIX IMBATTABLE

pour ce pneu aux caractéristiques exceptionnelles:

RADIAL ACIER TOUTES-SAISONS

Le tout nouveau radial acier toutes-saisons Gulf vous permettra de rouler en toute sécurité, en tout confort, par tous les temps, tout au long de l'année.

COTE DE RENDEMENT DE 80 000 KILOMÈTRES

La cote de rendement du radial acier toutes-saisons Gulf a été établie à 80 000 km après des études très poussées. Le radial acier toutes-saisons Gulf est d'une exceptionnelle durabilité.

GARANTIE CONTRE LES RISQUES ROUTIERS

Le radial acier toutes-saisons Gulf est protégé par une garantie complète contre les risques routiers. Parlez-en au détaillant Gulf.

L'OFFRE SE TERMINE LE 31 MAI 1983: PROFITEZ-EN TOUT DE SUITE

Si, d'ici au 31 mai 1983, vous nous démontrez que vous pouvez acheter à prix inférieur un pneu comparable en tous points au radial acier toutes-saisons Gulf, nous vous vendrons notre pneu 1\$ de moins que ce pneu. Informez-vous chez les détaillants Gulf participants.



Marque déposée et conception graphique Gulf de Gulf Oil Corporation utilisées par l'utilisateur inscrit Gulf Canada Limitée.

Ca, c'est de la performance!



Seul C.M. Michaud vous les garantit 5 ans.

C'est presque incroyable! C.M. Michaud garantit pendant 5 ans les célèbres montres Citizen. Et ça ne s'arrête pas là. Si jamais votre pile devait être remplacée, C.M. Michaud vous la changera tout à fait GRATUITEMENT pendant 5 ans également.

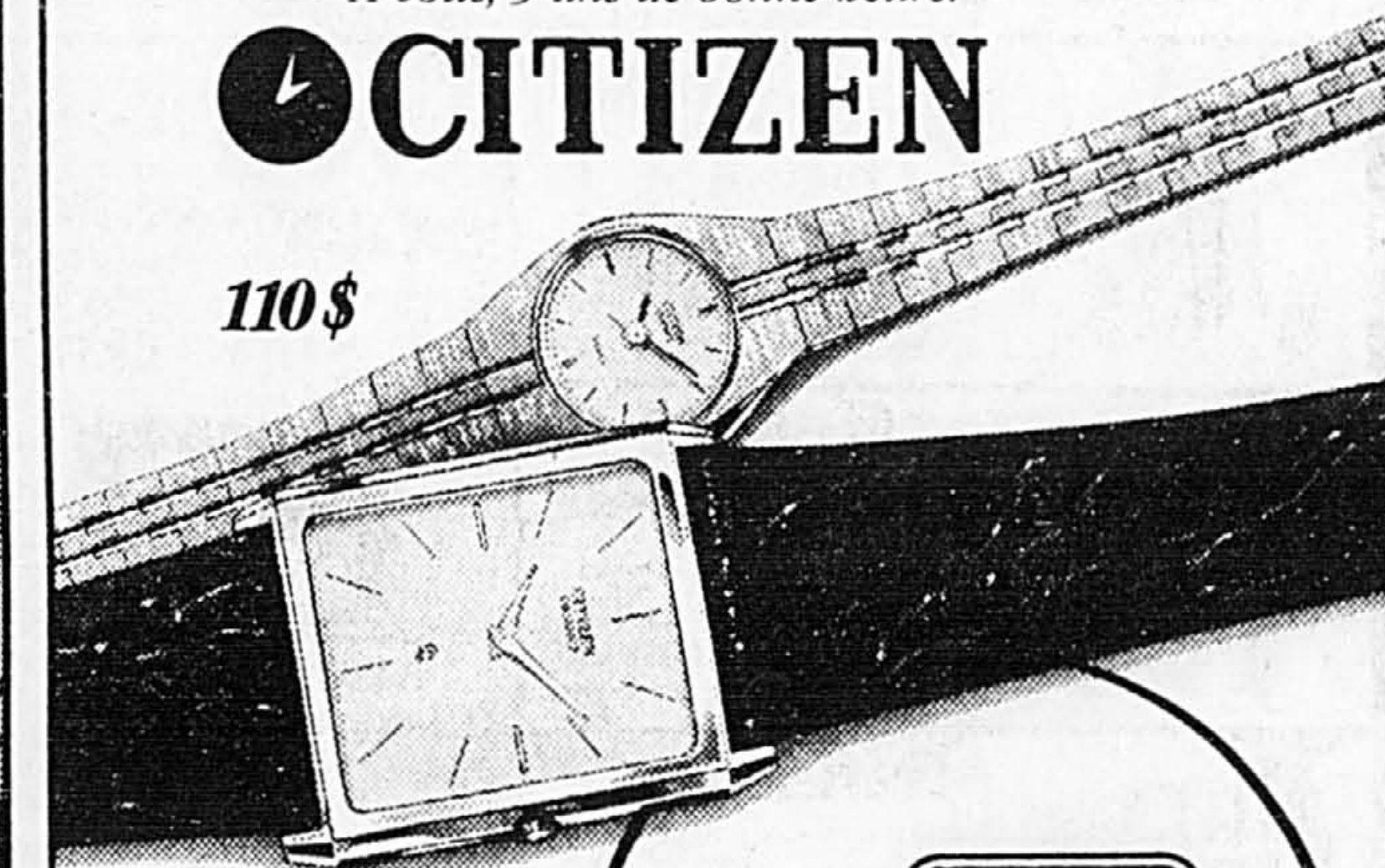
Venez les voir, chez C.M. Michaud, dans toute leur splendeur, élégantes, minces, solides, précises et brillantes de technologie Citizen. C.M. Michaud a toute la collection à vous montrer et vous les offre à des prix que les autres bijoutiers n'aimeraient pas du tout!

À l'achat d'une Citizen, vous recevrez également, en exclusivité chez C.M. Michaud, une garantie écrite de 5 ans sous la forme d'un magnifique passeport.

A vous, 5 ans de bonne heure!

CITIZEN

110\$



149\$



L'INCOMPARABLE

Bijouterie C.M. Michaud Inc. 237 rue Bélanger est Montréal (Qc) H2S 1G9 Tel: (514) 279-4527

Les conditions de la garantie de 5 ans C.M. Michaud sont les mêmes que celles spécifiées dans la Garantie Internationale Citizen.

Ha! Ha! Ha! Ha!

C'est pas possible le fun qu'on a!

Du rire à répétition, à s'tordre les boyaux.

Samedi et dimanche à 790-0851

GILLES LATULIPPE

MARCEL GAMACHE de 09h00 à 10h00

prenez position à

85 CKVL Antenne 1

J. SAUCIER

Electronique Ltée

2% sera ajouté sur utilisation de cartes de crédit.

10090 ST-LAURENT

VISA MÉTRO SAUVÉ (entre Sauvé et Fleury) MasterCard

389-3541, 389-3542, 389-7750, 389-7467

Heures d'ouverture: Lun. au merc.: 9h30 à 17h30. Jeu. et vend.: 9h30 à 21h. Samedi: 10h à 19h.

QUASAR-ZENITH-RCA-PANASONIC-HITACHI-SYLVANIA-MAGNAVOX					
GARANTIE			REMBOURSEMENT		
* Sur composants électroniques selon les termes et conditions mis en vigueur par les fabricants à la date d'achat. * La différence de prix si vos composants électroniques sont vendus moins cher aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat. * Tout élément de votre système électronique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.					
LOT NO 1 Prix Saucier \$88⁹⁹ T.V. 12" noir et blanc, portatif	LOT NO 2 Prix Saucier \$189 * Garantie 4 ou 6 ans TV 20 po. noir et blanc, compact	LOT NO 3 Prix Saucier \$299⁹⁹ * Garantie 4 ou 6 ans Télécouleur 14 po. fini noyer	LOT NO 4 Prix Saucier \$427⁹⁹ * Garantie 4 ou 6 ans Modèle 1983, télécouleur 20 po. châssis longue vie.	LOT NO 5 Prix Saucier \$499⁹⁹ * Garantie 4 ou 6 ans Télécouleur 20 po., 105 canaux, avec convertisseur	LOT NO 6 Prix Saucier \$649⁹⁵ * Garantie 4 ou 6 ans 20 po. couleur, modèle 1983, avec contrôle à distance
Télécouleur 20 po. MODÈLE 1983 GRATUIT Base d'usage valeur de \$49 ⁹⁵	* Garantie 4 ou 6 ans	Panasonic Prix Saucier \$849⁹⁵ Télécouleur 26 po., 105 canaux avec convertisseur intégré.	8 HEURES Vidéo portatif GARANTIE 3 ANS Prix Saucier \$949⁹⁵	8 HEURES Vidéo programmable 14 jours sans fil. Prix Saucier \$949⁹⁵	Panasonic Prix Spécial SAUCIER TOSHIBA
Avec le fameux COLOR TRAX d'une possibilité de 105 canaux et contrôle à distance. SUPER PRIX SAUCIER \$599⁹⁵	8 HEURES Vidéo VHS Prix Saucier * GARANTIE 3 ANS \$588⁹⁷	LOT NO 12 Télécouleur 45 po. À action de projection, contrôle à distance 3 tubes, amplificateur et synthétiseur pour la télé hi-fi-mécanique. Prix Saucier \$2595⁹⁵	LOT NO 14 CASSETTE VHS 6 heures, vendus en paquet de 3 douz. seulement 8 heures: \$15.97 ch. \$9⁹⁵ ch.		

* La garantie 3,4,6,5, / 10 ans est disponible avec un léger supplément. Commandes téléphoniques acceptées.

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT CES PRIX S'APPLIQUENT SUR ACHATS COMPTANT SEULEMENT

Nouveaux concessionnaires Olympia: Voyez qui vous donne accès au bureau électronique.

Ameublement de Bureau
D.M.D. Ltée
3535, Rouen
Montréal, Québec H1W 1M2
Téléphone: 523-7796

Machines de Bureau
Olympia Canada Ltée
438, Isabay
Montréal, Québec H4T 1V3
Téléphone: 341-4043

Équipement de Bureau
Aztek Inc.
5799, boul. Monk
Montréal, Québec H4E 3H2
Téléphone: 767-9981

Techsel Inc.
555 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec H2Z 1B1
Téléphone: 879-1410

Chez Olympia, nous sommes fiers de nos concessionnaires.

Le concessionnaire Olympia se doit d'être spécial pour répondre à vos exigences. Il offre une toute nouvelle génération de machines de bureau aux entreprises grandes et prospères, et à toutes celles qui travaillent pour le devenir.



OLYMPIA
Votre accès
au bureau électronique.

'Éternité'



Il est difficile d'exprimer toute une vie ensemble en quelques mots. Mappins a su capter ces sentiments avec des diamants. La bague moderne de gage d'amour éternel comprend onze diamants sertis dans une bande sur anneau en or 14 K, à 700 \$. Notre anneau trinitaire, plus traditionnel, en or 14 K, comprend trois diamants à 575 \$. Chez Mappins, une vie ensemble mérite bien de s'exprimer de façon valable.

Agencées pour montrer les détails.

JOAILLIERS
Mappins

Le magasin du bon goût.

- 3131 Côte-Vertu (Place Vertu)
- Carrefour de l'Estrie
- 1000 ouest, rue Sainte-Catherine
- Galeries Chagnon

DOCUMENT « LE QUÉBEC ET LES COMMUNICATIONS »

Un chou à la crème que l'on critique déjà

Le ministre québécois des Communications, Jean-François Bertrand, estime que le document « Le Québec et les communications: Un futur simple? » qu'il a rendu public, hier, constitue « l'outil principal, la bougie d'allumage » dans la démarche de concertation du gouvernement et de ses partenaires socio-économiques en vue du Sommet sur les communications qui se déroulera en octobre, à Montréal.

DANIEL MARSOLAIS

Manifestement impressionné par la forme littéraire qu'emprunte l'ouvrage (« c'est un document que l'on délecte comme un chou à la crème, a-t-il dit », le ministre Bertrand affirme de plus que la publication du document s'inscrit directement dans l'esprit du virage technologique amorcé par Québec et que certains critiques ont ironiquement qualifié de « dérapage technologique ». Préparé pour une bonne part par des fonctionnaires de son ministère, le document présente un état de situation dans le domaine des communications au Québec, qu'il s'agisse du secteur de la presse écrite et électronique que de celui de l'informatique. Certaines orientations et hypothèses de développement accompagnent cette description sectorielle, mais rien de coulé dans le bronze, de définitif.

Il reviendra aux agents socio-économiques de proposer ultérieurement des actions « à mener ensemble », a précisé le ministre qui compte à cet égard beaucoup sur les tables sectorielles de concertation qui vont se tenir un peu partout dans les régions du Québec d'ici au Sommet d'octobre. Une première table de concertation a d'ailleurs siégé hier dans le même hôtel où avait lieu la conférence de presse du ministre Bertrand. Le but de ces rencontres est de permettre aux agents socio-économiques d'exprimer leurs besoins et leurs préoccupations afin de formuler des propositions concrètes qui seront présentées au Sommet. Ces propositions, estime le ministre, sont d'une importance capitale pour le développement d'une « véritable politique nationale » des communications. Connu dans les semaines qui suivront le Sommet, cette politique résultera des consensus qui seront éventuellement établis lors de cette grande rencontre d'octobre.

Une minceur déconcertante

Premier organisme à commenter ce document, l'Institut canadien d'éducation des adultes se dit fortement déçu par sa « minceur déconcertante ». Selon l'ICEA, ce document pose la problématique des communications et de l'information au Québec d'une manière partielle et les solutions mises de l'avant sont très superficielles. L'organisme reproche notamment au ministère de faire table rase des enjeux de société liés au développement des nouvelles technologies. Ou sont passés, par exemple, les objectifs du Livre blanc sur le développement culturel?, se demande-t-on. Pour l'ICEA, la « déréglementation » semble être la seule politique du gouvernement en matière de communication. Cela signifie des profits accrus pour les compagnies, indique-t-on, mais aussi une réduction de l'accessibilité aux outils d'information pour l'immense majorité de la population, et une baisse de la qualité des contenus.

La valse des millions

Interrogé par LA PRESSE à savoir quelle serait la participation financière du gouvernement québécois dans le développement de cette future « politique nationale des communications », le ministre Bertrand a répondu que ce sont plusieurs centaines de millions qui seront directement ou indirectement injectés dans ce secteur au cours des cinq prochaines années. Alors qu'il venait de reconnaître l'inutilité de constamment se chicaner avec « ce » gouvernement (Ottawa), le ministre Bertrand n'a pu s'empêcher de décocher quelques flèches à l'endroit du ministère de M. Francis Fox. Selon le ministre Bertrand, Ottawa serait responsable du retard qu'accuse le groupe Videotron dans la poursuite de son projet de développement d'un câblelecteur révolutionnaire. Selon M. Bertrand, le gouvernement du Québec est prêt depuis longtemps à souscrire à ce projet pour lequel il va investir \$14 millions par le truchement de la Société de développement industriel. D'autre part, le ministre Bertrand a révélé que son ministère présentera au Conseil des ministres un mémoire relativement à l'introduction de la bureaucratie dans la fonction publique. Selon le ministre, cela pourrait représenter des contrats de plusieurs millions pour cette industrie.

Accident funeste

Une brigadière de 49 ans, Mme Marine Allard, a été heurtée mortellement vers les 8h hier matin par une automobile, alors qu'elle aidait des enfants à traverser la rue à l'angle des boulevards Arthur Sauvé et Sainte-Rose à Laval. Mme Allard était brigadière d'école depuis une dizaine d'années. Au moment de l'accident, elle revenait chercher d'autres enfants afin de les faire traverser lorsque le feu de circulation a changé et qu'une automobile conduite par un jeune homme de 19 ans l'a happée.

SAVIEZ-VOUS QUE ...

M. Levy a un logement à louer rue Hôtel de Ville?
Pour plus de détails, consultez la rubrique 131...

pour les
ANNONCES
CLASSEES
mon choix c'est
la presse

285-7111

AKAI • TECHNICS • SANYO • AUDIO-TECHNICA • TELEC • RCA • TDK • PANASONIC • HITACHI • INTELLIVISION • CERWIN • PIONEER

SUPER-VENTE 1983

12 MOIS SANS INTERET

(avec achat de \$200 et plus seulement)

GARANTIE *

Sur composants électroniques selon les termes et conditions mis en vigueur par les fabricants à la date d'achat.

REMBOURSEMENT *

La différence de prix si vos composants électroniques sont vendus moins cher aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE *

Tout élément de votre système électronique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

Radio portatif am-fm avec écouteurs modèle M887
Prix Saucier
\$39⁹⁹

PIONEER
Radio cassette FM-stereo / AM avec DSS et recherche de position. Modèle SK-400
Prix Saucier
\$249⁹⁶ par mois SANS INTERET pour 12 mois

Panasonic
Radio am-fm-cassette et grand haut-parleurs de 4" à 2 voies.
Prix Saucier
\$99⁹⁹

CASSETTES
Modèle C-60 vendu à la boîte de 12
\$169 ch.
modèle C-90 vendu à la boîte de 12
\$199 ch.

AKAI
Radio am-fm-cassette et ondes courtes modèle
AJ435
Prix Saucier
\$167⁹⁷

AKAI
TOURNE-DISQUE
Modèle APQL-45
Bras tangentiel et au quartz
\$399⁹⁵
\$33³³ par mois SANS INTERET pour 12 mois

PIONEER
L'ENSEMBLE COMPREND:
• Récepteur am-fm modèle SX400, puissance de 40 watts RMS.
• Table tournante modèle Technics SLB20, semi-automatique avec cartouche.
• 2 haut-parleurs modèle J505 ou SE 250, puissance de 80 watts RMS.
\$4583 par mois SANS INTERET pour 12 mois
\$549⁹⁶

AKAI HITACHI
L'ENSEMBLE COMPREND:
• Récepteur am-fm Akai modèle AAR22, puissance de 56 watts RMS.
• Table tournante Hitachi modèle HT-21, semi-automatique avec cartouche.
• 2 haut-parleurs Audio Pulse modèle 830 à 3 voies, puissance de 100 watts RMS.
\$624⁹ par mois SANS INTERET pour 12 mois
\$749⁸⁸

KENWOOD HITACHI
L'ENSEMBLE COMPREND:
• Récepteur am-fm Hitachi, modèle SR-2001, puissance de 50 watts RMS.
• Table tournante Kenwood modèle KD22, semi-automatique, entraînement par courroie, avec cartouche.
• 2 haut-parleurs Audio Pulse modèle 830, 3 voies 100 watts RMS total.
\$499⁹ par mois SANS INTERET pour 12 mois
\$599⁸⁸

AKAI
L'ENSEMBLE COMPREND:
• Amplificateur Akai modèle AMU310, puissance de 80 watts-rms.
• Syntonisateur Akai modèle ATS210, am-fm.
• Table tournante Akai modèle APD-210, semi-automatique, entraînement direct, avec cartouche magnétique.
• 2 haut-parleurs modèle 1230, 3 voies, 12", puissance de 150 watts rms total.
\$833² par mois SANS INTERET pour 12 mois
\$999⁸⁶

Technics
L'ENSEMBLE COMPREND:
• Amplificateur modèle SUV3 puissance de 80 watts rms total.
• Syntonisateur «Classe A» am-fm modèle STS 2.
• Table tournante modèle SL-20, semi-automatique avec cartouche.
• 2 haut-parleurs modèle 1230, 12", 3 voies, puissance de 150 watts rms total.
\$833² par mois SANS INTERET pour 12 mois
\$999⁸⁶

Technics
L'ENSEMBLE COMPREND:
• Amplificateur modèle SEA-808, puissance de 100 watts rms total avec distorsion de 002.
• Syntonisateur am-fm modèle STK808.
• Contrôle à distance modèle SHR 808.
• Table tournante modèle SLD33, semi-automatique, entraînement direct avec cartouche magnétique.
• Magnétophone à cassette modèle RSM45, pleurage 0.035", réponse de fréquence 20Hz x 20KHz, metal, dolby 68 dB / 58 dB.
• Meuble modèle SH-565. Meuble optionnel.
• 2 haut-parleurs modèle 1230, puissance de 150 watts rms total, 12", 3 voies.
\$1666⁶ par mois SANS INTERET pour 12 mois
\$1,999⁹²

POUR L'AUTO PIONEER
• Radio d'auto am-fm-cassette modèle KP-1500
• 2 haut-parleurs à 2 voies
\$1916 par mois SANS INTERET pour 12 mois
\$229⁹²

POUR L'AUTO Panasonic
• Radio d'auto am-fm-cassette modèle CQS-686.
• 2 haut-parleurs à 2 voies. CQ-5.
\$2499 par mois SANS INTERET pour 12 mois
\$299⁹⁵

POUR L'AUTO KENWOOD
• Radio d'auto am-fm-cassette avec mémoire auto-renverse, puissance de 40 watts rms.
• 2 haut-parleurs à 2 voies modèle Cerwin Vega CS7
\$3249 par mois SANS INTERET pour 12 mois
\$389⁸⁸

M. SAUCIER

Électronique Ltée

10090 ST-LAURENT

VISA MÉTRO SAUVÉ MasterCard

389-3541, 389-3542, 389-7750, 389-7467

Heures d'ouverture: Lun. au merc.: 9h30 à 17h30. Jeu. et vend.: 9h30 à 21h. Samedi: 10h à 17h.

2% sera ajoutée sur utilisation de cartes de crédit.

Les photos peuvent légèrement différer des modèles en vente.

La Toro qui a tout pour plaire—même son prix: 299 \$*.

LA NOUVELLE TONDEUSE ROTATIVE TORO 420

Moteur Briggs & Stratton de 3,5 HP; 42 cm de largeur de coupe; carter d'alliage léger; commandes de réglage en hauteur sur le guidon; bac arrière d'une capacité de 50 litres; broyeur et ramasse-feuilles arrière: la Toro 420, à prix égal, c'est vraiment la tondeuse à gazon la plus complète du monde! Facile à utiliser, à manoeuvrer et à ranger, solide et pratique, c'est en tous points une Toro. Allez la voir chez le concessionnaire Toro le plus proche.



80 \$ de rabais** sur le motoculteur 58237 Toro



Motoculteur 5 HP, cultive sur 66 cm; vitesses AV et AR. La Toro qui met fin aux corvées!

*Prix spécial en vigueur jusqu'au 19 juin 1983.
**Du prix de détail suggéré.



Marine Paquette Inc. 1200, Montée-Masson Duvernay, Laval (514) 664-1122	G. Gaboury Sport Marine Inc. 228, rue Provost Sorel (514) 742-2620	J.-G. Leblanc Marine & Sport Inc. 2505, Lapinière Brossard (514) 676-5550	Claude Ste-Marie Sport Inc. 5250, chemin Chambly St-Hubert (514) 678-4700	Beaudry Sports Inc. 740, St-Antoine Joliette (514) 759-2424
Globensky Sports & Marine Inc. 357, boul. des Prairies Laval-des-Rapides (514) 663-1733	Garage Benoit Blain Inc. 1486, Principale Ste-Julie (514) 749-1297	Coopérative Agricole Varennes Varennes (514) 652-2772	Gar. Georges Lavigne & Fils Inc. 786, boul. Harwood Vaudreuil (514) 455-2115	Ferronnerie Charlevoix Inc. 4690, Charlevoix Montréal-Nord (514) 322-2031
R. Babin & Fils Marine & Sport Inc. 442, Notre-Dame Repentigny (514) 585-0159	La Boite à Outils 5490, Orchard St-Hubert (514) 676-6360	Sylvain St-Pierre Inc. 158, av. du Comté Coteau-Landing (514) 267-3705	Ventes & Service Danyco Inc. 113, rue Carlier Pointe-Claire (514) 695-4422	Dubois Equipement Inc. 3597, Hochelaga Montréal (514) 527-1227
Beaudoin Equipement et location Enr. 1850, boul. Sauve Laval-Ouest (514) 627-0960	Les Equipements Comeau Inc. St-Thomas d'Aquin (514) 796-3666	Les Equipements Pontbriand Enrg. 414, Ste-Cécile Granby (514) 378-0046	Savard G H R Inc. 980, Roy St-Laurent (514) 747-4719	W.H. Perron Ltée 515, boul. Labelle Laval (514) 332-3610
Quincaillerie St-Ferdinand Inc. 3009, boul. Dagenais Laval (514) 622-2328	Quinc. Riverside Enr. 7584, Centrale LaSalle (514) 366-6060	Eugène Lomieux & Fils St-Michel Naperville (514) 454-3939	Réal Moto Inc. 500, rue Victoria Lachine (514) 634-4161	Les Entreprises S & F Boutin Inc. 5271, St-Hubert Montréal-Est (514) 277-1227
Le Rendez-vous du Bricoleur de l'Est Inc. 14252 est, Notre-Dame Pointe-aux-Trembles (514) 642-2581	Loc. d'Outils Beloeil Inc. 100, boul. Laurier Beloeil (514) 464-2399	Luigi Sdruscia Inc. 328, Champlain St-Jean (514) 348-4343	Paul Lavigne Automotive Inc. 3095, Des Ormeaux Montréal (514) 351-6004	Equip. de Sports & Jard. Laval Inc. 2190, des Laurentides Chomedey, Laval (514) 667-4866
	Pridex Inc. 435, St-Jean-Baptiste Ville Mercier (514) 691-2931	Quincaillerie Candiac Inc. 5, boul. Montcalm Candiac (514) 659-9163	Maurice Cloutier 42, rue Turgeon Ste-Thérèse (514) 430-2450	Yachting & Sports Pigeon Inc. 6767, Henri-Bourassa Montréal (514) 325-1010

Feu vert au Fonds de solidarité de la FTQ

■ Louis Laberge, le président de la FTQ, s'est fait un plaisir hier d'annoncer qu'il avait reçu des délégués à son conseil général (l'instance suprême entre les congrès) le mandat de poursuivre et de finaliser la mise sur pied du Fonds de solidarité. Ce fonds permettra aux tra-

prises québécoises, tout en participant à leur gestion. « C'est une date historique, a-t-il déclaré en conférence de presse. En pleine crise économique, c'est rafraîchissant de voir que nous lançons des programmes concrets

pour la création d'emploi. Chez nous, il n'y a pas de place pour la morosité dans nos rangs ». Tout ce qui manque maintenant pour voir à la réalisation de ce projet, dont l'idée émane de la FTQ qui contrôlera ce fonds en étant majoritaire au conseil d'administration, est le dépôt avant la fin de la session d'un projet de loi qui le rendra légal.

M. Laberge a souligné qu'un « grand pas » avait été franchi. Reste maintenant à former du monde et lancer une vaste campagne de recrutement parmi les travailleurs de la centrale. Ce fonds, alimenté à même des contributions volontaires des travailleurs de la FTQ, vise à créer quelque 45 000 emplois directs au cours des trois prochaines années. Les travailleurs participant pourraient en outre bénéficier de certains avantages fiscaux. Quant aux contributions, M. Laberge a noté que plusieurs scénarios étaient présentement à l'étude, dont une contribution individuelle de l'ordre de \$2,50 par semaine ou \$100 par année.

Le but est de sauver les entreprises qui souffrent de difficultés financières ou même créer de nouvelles entreprises. Moyennant l'injection du capital de risque, la centrale serait prête à participer au financement d'un certain nombre de PME. Quoique boudée par le Bureau du commerce de Montréal, l'idée du fonds a été bien reçue par le gouvernement, et plus particulièrement par le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Rodrigue Biron. Ce dernier s'est d'ailleurs engagé à prêter à la FTQ un économiste de son ministère pour un période de six mois, afin de s'assurer de la réalisation de ce fonds.

Par ailleurs, lors de sa conférence de presse portant sur plusieurs sujets, M. Laberge s'en est pris à la CSN pour son vaste projet de mardage dans le secteur de la métallurgie, largement syndiqué avec les Métallos. Il a surtout critiqué le manque de réaction de la centrale face aux agissements de sa Fédération de la métallurgie, d'où émanait le document. La FTQ a pris connaissance du projet durant les négociations du secteur public, ce qui provoqua son refus de participer aux États généraux intercentrales. Ce genre d'action ne mène qu'à l'écoeurment des travailleurs et à la multiplication des syndicats indépendants, a-t-il dit.

D'autre part, quoique les amendements à venir au Code du travail ne sont pas « la grande réforme », ils vont tout de même boucher les trous les plus béants. Devant l'engagement du gouvernement Lévesque de créer un code spécifique au secteur public, « ce qui nécessitera une réforme en profondeur du code actuel », M. Laberge a affirmé que les centrales se battraient contre toute velléité gouvernementale en ce sens.

Certificats de placement Garantis par la Banque de Montréal

11 1/2%

Taux d'intérêt annuel pour les certificats venant à échéance dans trois à cinq ans.

Intérêt payable annuellement.
Taux pour autres durées sur demande.
Les taux d'intérêt peuvent changer sans préavis.
Émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.



Banque de Montréal

la vente de printemps CROWN DIAMOND



Latex d'intérieur fini mat
Blanc (01-009)
15,88\$
ou moins les 4 litres*

Peinture mate d'extérieur au latex acrylique
Blanc (02-009)
18,88\$
ou moins les 4 litres*

Latex semi-lustré d'intérieur
Super blanc (01-100)
18,88\$
ou moins les 4 litres*

Émail pour planchers d'intérieur et d'extérieur
Gris tuile (02-230)
18,88\$
ou moins les 4 litres

Émail fini perle d'intérieur à l'alkyde
Blanc (01-609)
18,88\$
ou moins les 4 litres*

...en toute confiance

*Prix en vigueur pour le blanc seulement. Ces peintures peuvent être teintées dans une variété de tons pastel moyennant un léger supplément.

arts et spectacles

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

ILS N'ONT MÊME PAS FRONCÉ LES SOURCILS!

Quand j'ai dit au Reine Elizabeth que je planifiais un congrès de 5 000 personnes et qu'on aurait une vraie girafe sur place, je m'attendais à quelques objections. Mais non. Aucune. Si on avait un éléphant l'an prochain, je me demande ce qu'ils diraient!

Organisation de banquets: 861-3551

Le Reine Elizabeth
Un hôtel du CN administré par Hilton Canada
25 ans d'excellence



Offres en vigueur jeudi, vendredi et samedi seulement. Venez tôt pour un meilleur choix!

Offres PLUS

RABAIS de 30%!

Rabais de 8.95!
Jean rayé

Très à la mode! Denim 100% coton. 2 poches coupées devant. Passants. Denim bleu à rayures blanches. Juniors: 26 à 34.
Prix courant Woolco chac.: 26⁹⁵

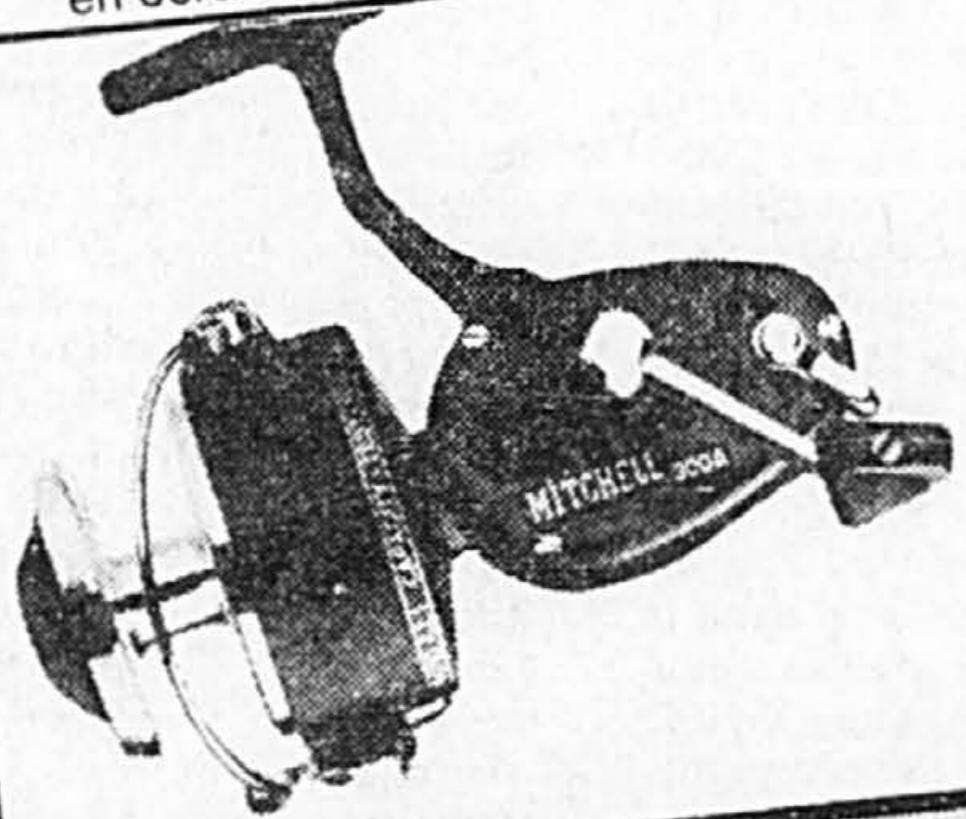
PRIX "OFFRE PLUS"
Chac.:
\$18

PRIX "OFFRE PLUS"
12⁸⁸
l'ens.



Ens. pour lancer léger. Moulinet lancer léger «Om-020», canne lancer léger 2 pièces, poignée en néoprène, anneaux en céramique et ligne monobrin.

PRIX "OFFRE PLUS"
27⁶⁶
chac.



Moulinet lancer léger. Pour gauchers n° 300A ou droitiers n° 301A. Anse en acier inoxydable. Anti-retour audible. Poignée pliante.

Rabais de \$17!

Mélangeur «Osterizer» à 14 vitesses «Pulse-Matic»
14 vitesses continues. Bouton à impulsions. Récipient en verre 1,2 L (5 tasses). Couteau amovible. Livre de recettes compris.
Prix courant Woolco, chac.: 66⁹⁹



PRIX "OFFRE PLUS"
49⁹⁹
chac.

Chaussures Schtroumpf

Chaussures en toile pour enfants. Attaches Velcro. Marine ou bleu pâle avec garniture contrastante. 5 à 12.
Prix courant Woolco, la paire: 9.97



PRIX "OFFRE PLUS"
La paire:
\$8

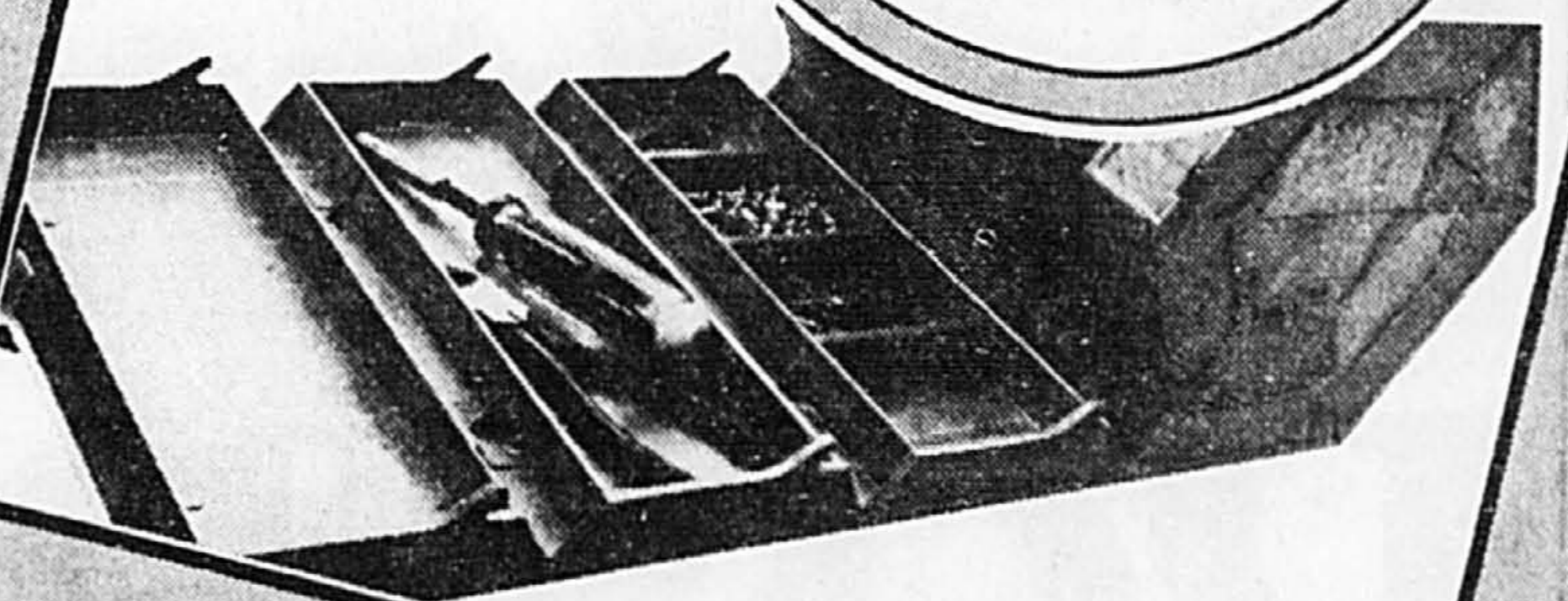


PRIX "OFFRE PLUS"
276
la boîte

Rabais de 15%! Assouplissant Bounce en feuilles. Contrôle l'électricité statique. Boîte de 40.
Prix courant Woolco, la boîte: 3.59

Casier de rangement Roly Kit

Modèle compact. Polystyrène résistant. 14 à 38 compartiments. (Séparations comprises.)



PRIX "OFFRE PLUS"
896
l'ens

* Cette marchandise de qualité à prix exceptionnels vous est offerte avec la garantie de satisfaction Woolco.

Profondes divergences à la conférence de l'ONU sur la Namibie

PARIS (AFP) — De profondes divergences sont apparues hier au cours de la troisième journée de la conférence de l'ONU sur la Namibie, qui se tient au siège de l'UNESCO à Paris, sur la responsabilité du blocage des négociations (concernant la Namibie) et sur le rôle et l'action future du groupe de contact occidental chargé d'une mission de bons offices.

Plusieurs pays, parmi lesquels les pays socialistes, ont rejeté sur les États-Unis et les autres membres du groupe de contact la responsabilité du blocage des négociations, tandis qu'un nombre plus important de pays, surtout africains, est favorable à une approche plus modérée pour laisser la porte ouverte à une relance des efforts de paix.

En ce qui concerne la mission de bons offices du groupe de contact (États-Unis, France, RFA, Grande-Bretagne et Canada), les adversaires de son action estiment, comme la SWAPO (mouvement de libération namibien), que les efforts occidentaux pour infléchir en particulier la position intransigeante de l'Afrique du Sud ont été vains et que ce groupe n'a plus de raison d'être.

De nombreux pays, africains

en particulier, pensent au contraire qu'il faut faire pression sur ce groupe et sur les États-Unis pour accélérer le processus d'application du plan de l'ONU pour l'indépendance de la Namibie.

Deux textes, reflétant ces divergences, sont en voie d'élaboration. Le premier et le plus dur est préparé par la grande commission créée à l'occasion de cette conférence. Le second, plus modéré, est présenté par le bureau de la conférence.

Par ailleurs, la conférence a également pour objectif l'élaboration d'une déclaration préconisant l'adoption de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud et qui serait présentée au Conseil de sécurité de l'ONU, en mai ou en juin prochain, lorsque sa présidence sera assurée par le Zimbabwe, indique-t-on de source informée.

Des cinq pays occidentaux qui assistent à la conférence en tant qu'observateurs, seule la France, rappelle-t-on, a officiellement rejeté le lien établi par les États-Unis et l'Afrique du Sud entre l'indépendance de la Namibie et le retrait cubain d'Angola. L'Afrique du Sud, quant à elle, a refusé de participer à la conférence, les partis internes namibiens n'étant pas invités.

JOURNÉE CHAUDE EN FRANCE Étudiants et fermiers manifestent, accrochages avec la police à Paris



téléphoto PA

La police parisienne a eu fort à faire hier pour disperser plus de 4,000 manifestants étudiants, Place de la Madeleine.

PARIS (Reuter, AFP, UPI) — La France a connu hier une journée «chaude» alors que certains journaux affirment qu'une «explosion sociale» se prépare à l'approche du 15e anniversaire des événements de mai 1968.

À Paris, une manifestation de quelque 4,500 étudiants protestant contre la réforme de l'enseignement supérieur a dégénéré en échauffourées avec la police à proximité de l'Assemblée nationale. Les forces de l'ordre ont eu recours aux grenades lacrymogènes et au canon à eau pour disperser les manifestants qui, après avoir forcé les barrières de police près du palais Bourbon, ont attaqué les cars de police à coups de pavés.

La manifestation a provoqué une suspension des débats à la demande des députés de l'opposition qui entendaient protester contre l'intervention «scandalieuse» de la police. Le président du groupe UDF (libéral-giscardien), M. Jean-Claude Gaudin, s'en est pris au gouvernement «qui fait matraquer les étudiants par les policiers. Ils n'ont qu'à charger à Renault ou à Citroën», a-t-il dit. À la reprise, le ministre des Affaires sociales, M. Pierre Bérégovoy, a déclaré: «Si le droit de manifestation est inscrit dans la constitution, tout trouble de l'ordre public doit être naturellement évité et le gouvernement, dans ce domaine comme dans les autres, se doit de prendre ses responsabilités».

La manifestation a eu lieu à l'appel de syndicats proches des néo-gaullistes et des libéraux. Les manifestants ont parcouru la place de la Concorde et les Champs-Élysées, puis pénétré dans une gare aux cris de «Chaud, chaud, chaud, le printemps sera chaud», slogan très utilisé par les étudiants de gauche lors de la révolte de mai 1968.

Des manifestations similaires se sont déroulées dans plusieurs grandes villes, notamment à

Montpellier, dans le sud-est du pays, où des milliers d'étudiants ont défilé dans les rues en brûlant des simulacres de cercueils. À Lyon, des pneus ont été incendiés sur une grande place. Les locaux du quotidien régional Le Progrès et deux stations de radio ont été brièvement occupés.

Les étudiants de l'enseignement supérieur s'opposent aux réformes du ministre de l'Éducation, M. Alain Savary. La plupart font médecine, droit, architecture et pharmacie. Ils reprochent au projet d'accroître le contrôle de l'État sur les universités et d'instaurer des examens de passage à leur avis injustifiés.

Parmi les plus actifs, les étudiants en médecine estiment leurs perspectives de carrière très sombres. Les internes de clinique sont en grève depuis plusieurs jours et la plupart des hôpitaux universitaires ne traitent que les cas d'urgence.

De leur côté, les agriculteurs en colère contre la politique des prix du Marché commun ont poursuivi leur agitation, arrêtant des camions transportant des légumes, envahissant des abattoirs pour y pendre des carcasses de porcelets et brûler de la viande importée.

À Auxerre, au sud-est de Paris, une centaine de fermiers ont brûlé du fumier et de vieux pneus devant un poste de police. D'autres groupes dans la région ont désorganisé le trafic ferroviaire et routier, peinturé les murs de bureaux du fisc et se sont introduits dans des abattoirs à la recherche de viande importée.

En Bretagne, des manifestants ont saisi un camion et ont brûlé sa cargaison de jambon belge sur la route.

Les agriculteurs français affirment que la politique du Marché commun permet l'entrée en France de produits importés à meilleur marché sans leur permettre en contrepartie d'exporter à meilleur compte grâce à la dévaluation récente du franc.

La présence syrienne au Liban évoquée aux entretiens de Shultz avec Menahem Begin

d'après AFP, Reuter, UPI, AP

Si la première prise de contact entre les responsables israéliens et le secrétaire d'État américain George Shultz a revêtu, hier, en Israël, l'aspect d'un premier round d'observation prudent et très technique, la question de la présence syrienne au Liban et des opérations de Palestiniens provenant de la zone sous contrôle syrien a été particulièrement évoquée au cours de la première réunion de travail entre le premier ministre Begin et le secrétaire d'État George Shultz.

Au moment même où l'on notait un regain de tension dans la plaine libanaise de la Bekaa, plusieurs officiers israéliens, dont le chef des services de renseignements militaires, le général Ehoud Barak, ainsi que le ministre de la Défense, M. Moshe Arens, ont participé activement aux entretiens qui ont duré une heure et demie. Ils ont présenté un rapport détaillé sur la situation stratégique au Liban et ont répondu aux nombreuses questions de M. Shultz et de ses conseillers, a indiqué le porte-parole du premier ministre, M. Ouri Porath.

Selon la radio israélienne, le chef des services de renseignements militaires a mis l'accent au cours de la réunion sur l'aide «massive» fournie par les Soviétiques à l'armée syrienne, capable selon lui de mobiliser 400.000 soldats. Il a communiqué à ses interlocuteurs des informations selon lesquelles des pilotes soviétiques spécialisés dans la lutte électronique et serviraient dans deux bases de fusées sol-air en Syrie.

De l'avis des observateurs, le regain de tension enregistré dans la plaine de la Bekaa (centre du Liban), où, pour la deuxième fois en moins de quarante-huit heures, de nouveaux incidents israélo-syriens ont eu lieu, ne facilitera pas la tâche de M. Shultz. Selon Damas, les forces syriennes ont ouvert le feu, hier, sur des véhicules militaires israéliens, après que «deux bulldozers ennemis, protégés par deux transports de troupes eurent progressé

d'une distance de 400 mètres dans la zone du poste de Tallet Al-Saalouk». Un incident analogue avait eu lieu mardi au même endroit et à la même heure. Les forces israéliennes n'ont pas riposté.

En dépit de ces événements, l'éventualité d'une visite de M. Shultz à Beyrouth, aujourd'hui, est jugée encourageante dans les milieux politiques libanais. Un climat d'inquiétude continue cependant de prévaloir à Beyrouth, où l'on juge les exigences d'Israël inconciliables avec le principe de souveraineté du Liban, et où l'on prête à Moscou l'intention de faire échouer le plan Reagan par alliés interposés, en donnant à ses alliés syriens et palestiniens le feu vert pour compliquer la tâche de M. Shultz. L'éventualité d'une visite de M. Shultz en Syrie, évoquée récemment, restait hier très hypothétique, aucune décision n'ayant été encore prise à Damas à ce sujet.

Par ailleurs, le premier ministre Begin a réaffirmé, hier, devant la commission parlementaire des Affaires étrangères et de la Défense de la Knesseth qu'Israël n'avait pas l'intention d'attaquer la Syrie. Les Syriens renforcent leurs premières lignes et leurs intentions ne sont pas forcément belliqueuses, mais Israël est vigilant, a souligné M. Begin. D'autre part, M. Begin a soutenu, une fois de plus, qu'un «réglement de paix dans la région n'est possible que sur la base des Accords de Camp David. Notons que le gouvernement de M. Begin a rejeté le plan de paix du président Reagan.

Toutefois, lors d'un dîner de gala, hier soir, le secrétaire d'État a prononcé un vibrant appel au compromis et à la paix entre Israël et le Liban, tout en reconnaissant que «les risques d'échecs sont à l'heure actuelle beaucoup plus grands que les possibilités d'accord». On estime que c'est à l'occasion du troisième entretien avec M. Begin, demain matin, que M. Shultz pourra aborder les problèmes de façon réellement contradictoire, le secrétaire d'État s'étant pour l'instant informé du point de vue israélien sans apporter de contrepropositions.

Avortement: défaite du gouvernement en Irlande

DUBLIN (Reuter) — Le gouvernement irlandais au pouvoir depuis quatre mois a subi hier sa première défaite parlementaire à propos d'un projet de loi pour introduire dans la constitution l'illégalité de l'avortement déjà interdit par la loi.

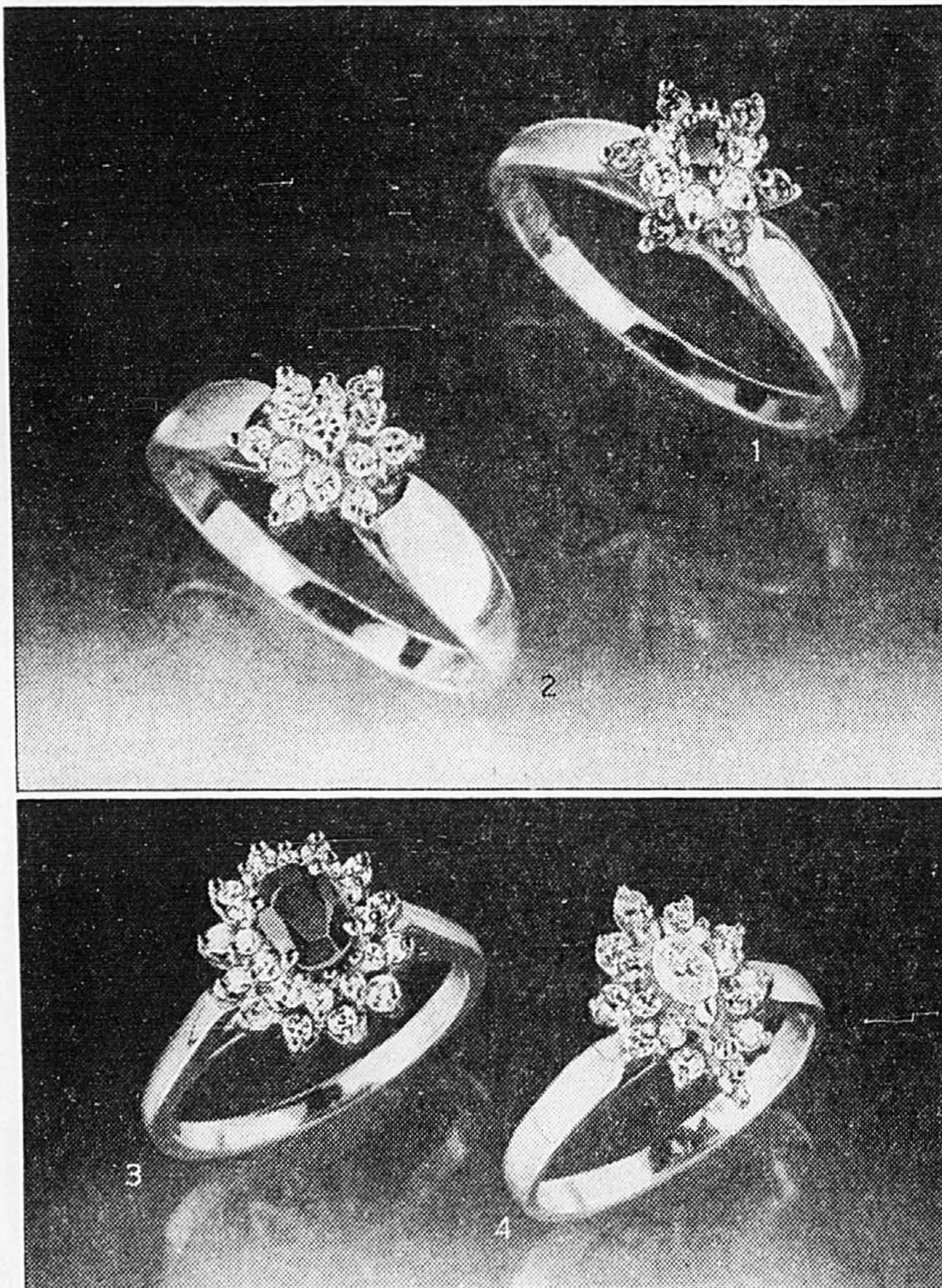
Le texte gouvernemental a été repoussé au profit d'une version encore plus draconienne déposée

par l'opposition et adoptée à une écrasante majorité. Cette défaite ne menace pas le gouvernement du premier ministre Garret Fitzgerald, mais le place dans une position embarrassante.

Le projet de loi doit maintenant être soumis à référendum où il est assuré d'être largement approuvé par les électeurs irlandais à forte majorité catholiques.

POUR MAMAN, UNE BAGUE VAUT MIEUX QU'UN SIMPLE COUP DE FIL!

LA FÊTE DES MÈRES LE 8 MAI.



Cette année, votre mère mérite bien un cadeau spécial pour le jour en son honneur! Les Bijoutiers Peoples ont un choix de superbes bagues à diamants dans toute une gamme de prix. Ce sont toutes des valeurs traditionnelles Peoples pour choyer celle qui vous a tant choyé. On ne saurait trouver une expression plus tendre de vos sentiments.

1) Bague à noeud de diamants et rubis pour dame. De jolis rubis et diamants dans une monture en or 10K. Offerte aussi avec des saphirs et des diamants. Une exclusivité Peoples. **295 \$**

2) Bague à noeud étoilé de diamants pour dame. Treize diamants étincelants dans une monture en or 10K. **395 \$**

3) Bague à noeud de diamants et un saphir pour dame. Un saphir ovale bleu foncé entouré de 24 diamants dans une monture en or 14K. Offerte aussi avec un rubis au centre. **695 \$**

4) Bague à noeud marquise de diamants pour dame. Style exclusif à Peoples. 18 diamants entourent un diamant exquis au centre. Monture en or 14K. **795 \$**

LE SWEEPSTAKE DU
PRINTEMPS
PEOPLES
GAGNEZ
2500 \$
DE BIJOUX À DIAMANTS ET EN OR

DEMANDEZ VOTRE BULLETIN
DE PARTICIPATION
AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE.
LE CONCOURS PREND
FIN LE 30 JUIN 1983.

PEOPLES

Des gens dignes de confiance.

Le Carrefour Laval
Place Portobello
Place La Salle Shopping Centre
Plaza Alexis Nihon

Centre Laval
Les Galeries D'Anjou
Plaza St. Hubert

1015 Ouest Rue St. Catherine
Centre d'Achats Fairview
Place Rosemere

Les Galeries Richelieu
Les Galeries St. Laurent
Place Vertu

Lech Walesa a repris son travail aux chantiers navals de Gdansk

d'après AFP, UPI, Reuter, AP

Après de nombreux délais et rebondissements, M. Lech Walesa a enfin repris du service hier aux Chantiers Navals Lénine de Gdansk à quatre jours de la fête du Travail que Solidarité entend marquer par des contre-manifestations. Sa réintégration aux Chantiers intervient alors que le pouvoir militaro-communiste du général Jaruzelski et les clandestins de Solidarité se trouvent, une fois de plus, face à face à propos de la fête du Travail.

Aucune difficulté n'a été faite pour dater le nouveau contrat de Lech Walesa du 15 août 1980, au lieu du 27 avril 1983. L'ancien président de Solidarité attachait une grande importance à ce dé-

tail car le contrat de travail qui lui avait été remis en 1967, à son entrée dans l'entreprise, avait été rompu lorsqu'il avait été licencié pour fait de grève en 1976. Il avait été officiellement réintégré parmi le personnel des chantiers Lénine, sous la pression des grévistes, en août 1980, mais il n'avait à l'époque signé aucun contrat qui en fasse foi.

Son salaire est de 7000 zlotys (80 dollars par mois), ce qui représente la moitié du salaire moyen pratiqué dans l'industrie. A cela s'ajoutent les «compensations» pour la hausse des prix qui, pour une famille de sept enfants, s'élèvent à environ 10.000 zlotys. A l'atelier

«My» où il a été affecté, provoquant de la part de son contre-maître un embarras apparent d'avoir à ses ordres l'un des Polonais les plus célèbres dans le monde, aucun de ses nouveaux camarades de travail ne lui était connu et il a eu l'impression d'être observé de près, sans pouvoir dire si sa présence éveillait tout simplement la curiosité ou si on le surveillait.

En sortant, il a retrouvé sur les Chantiers de nombreux amis d'autrefois qui venaient à sa rencontre pour échanger avec lui quelques paroles d'amitié ou qui lui faisaient de loin un joyeux signe de reconnaissance. Il a de nouveau été très entouré et a dû se prêter, comme les

deux jours précédents, à une séance de signature d'autographes qui a duré plusieurs minutes. Redevenu un ouvrier à part entière, après avoir été le président du plus grand syndicat du monde, Lech Walesa pointera ce matin à 6 heures pour sa deuxième journée de travail.

Entre temps, les préparatifs organisés par la direction clandestine du syndicat hors-la-loi (TKK) pour marquer le 1er mai l'opposition au régime et réclamer le pluralisme syndical vont bon train dans les plus grandes entreprises: Chantiers navals (Gdansk), usine de tracteurs Ursus (Varsovie), Pafawag (usine de matériel ferroviaire, à Wroclaw, dans le sud-ouest).

Andropov: éviter de militariser l'espace

d'après Reuter, AFP

M. Youri Andropov a lancé hier un appel aux Etats-Unis pour qu'ils acceptent rapidement d'interdire les armes dans l'espace avant qu'il ne soit trop tard.

Dans une lettre adressée à un groupe de scientifiques américains, le secrétaire général du Parti communiste soviétique déclare que Moscou est favorable à la mise au point d'un traité qui empêcherait le déploiement de n'importe quel type d'armes sur orbite.

Parallèlement, il accuse les Etats-Unis d'avoir empêché tout progrès vers cet objectif en bloquant les négociations sur des propositions de traité avancées par les Soviétiques en 1981.

Pour M. Andropov, les dirigeants américains semblent prévoir un rôle croissant à l'utilisation de l'espace dans leurs programmes militaires à long terme.

«Maintenant, nous arrivons vraiment à un moment crucial, indique-t-il dans sa lettre, où les Etats intéressés s'assoient à la table de négociations sans tarder pour commencer à préparer un traité prohibant le déploiement de tous les types d'armes dans l'espace, ou la course aux armements gagnera aussi l'espace».

De leur côté, les Etats-Unis ont accusé l'Union soviétique d'être le seul pays au monde à s'être doté d'un «satellite anti-satellite opérationnel».

Répondant aux dernières déclarations sur le danger d'une militarisation de l'espace faites par M. Youri Andropov, le gouvernement américain a souligné que «les activités militaires de l'URSS dans l'espace démentent les prétentions du secrétaire général du PCUS à se faire passer pour un défenseur de la paix dans l'espace cosmique».

DÉPÊCHES

PINOCHET: le général Augusto Pinochet a déclaré lors d'une réunion de généraux chiliens à Santiago, récemment, qu'il pensait rester au pouvoir «par la force» jusqu'en 1989 et briguer ensuite un nouveau mandat présidentiel, a-t-on affirmé hier de très bonne source chilienne à Madrid. Ces informations proviennent directement de plusieurs généraux qui ont assisté à cette réunion, selon cette source.

SOUS-MARINS: la marine norvégienne a entrepris de rechercher un sous-marin étranger qui pourrait s'être introduit dans les eaux territoriales du pays, ont annoncé hier des porte-parole de la Défense. Les recherches ont été entreprises après que des civils eurent rapporté avoir aperçu ce qui semblait être un sous-marin sur la côte ouest de la Norvège. Plus tôt, un navire océanographique soviétique avait été reconduit par un torpilleur hors des eaux norvégiennes après avoir accosté à Oslo sans autorisation.

EUROMISSILES: le ministère ouest-allemand de la Justice a déclaré que la constitution rendait impossible la tenue d'un référendum sur le déploiement de nouveaux missiles nucléaires américains en RFA. Ce référendum avait été réclamé par les mouvements pacifistes et antinucléaires. Si on autorisait un référendum sur les armes nucléaires, il faudrait un jour en organiser un sur le rétablissement de la peine de mort, a dit le ministère.

ZIMBABWE: six anciens lieutenants de Joshua Nkomo, leader de l'opposition au Zimbabwe, ont été acquittés hier de complot contre la sûreté de l'Etat et de détention illégale d'armes, mais ils ont été immédiatement arrêtés de nouveau en vertu de la loi d'urgence. Le parquet n'a pu prouver la volonté de trahison des inculpés, selon le juge. Seul Mischeck Velaphi, comptable d'une société appartenant à la ZAPU, a été reconnu coupable de détention d'armes et condamné à trois ans de prison.

AFGHANISTAN: un imposant défilé a marqué hier à Kaboul le 5e anniversaire de la «révolution» de 1978 qui a porté au pouvoir le Parti populaire et démocratique d'Afghanistan. Quelque 400.000 habitants de Kaboul ont défilé près du stade devant le président Karmal, entouré des principaux dirigeants afghans et de délégations des pays de l'Est. A Moscou, les dirigeants estiment que la guerre contre les rebelles afghans est entrée dans une phase décisive.

REFUS: le ministre français des Finances, M. Jacques Delors, ne participera pas à la réunion de la Commission du développement de la Banque mondiale qui débute aujourd'hui à Washington. La France a déjà refusé de participer à une réunion des ministres des Finances et du Commerce des sept nations industrialisées proposée par les USA pour le 10 mai à Paris. Paris reproche à Washington de faire de la moindre rencontre entre ministres une phase préparatoire au sommet économique de Williamsburg, fin mai.

NICARAGUA: le Front démocratique nicaraguayen, mouvement d'opposition au régime de Managua, «n'a pas la capacité de renverser le régime sandiniste, mais peut faire pression sur lui pour que ses engagements ne se réalisent pas», a affirmé à Panama l'un des dirigeants du FDN, Adolfo Calero Portocarrero. Le FDN, organisation constituée surtout d'anciens garde somozistes, exerce une pression armée sur le régime sandiniste, seul langage que comprennent les communistes, a ajouté M. Calero.

VENTE ANNIVERSAIRE SIMPSONS

3 derniers jours
aujourd'hui, vendredi et samedi



Prix Simpsons

\$888 à \$1788

Seyants manteaux
et jaquettes
de fourrure

Si le froid de nos hivers canadiens vous incommode, c'est maintenant qu'il faut prévoir. Affrontez-le, parée d'un somptueux manteau ou d'une élégante jaquette de fourrure d'allure jeune provenant de notre imposante sélection! Laissez-vous tenter... et venez faire votre choix dès aujourd'hui! Manteaux et jaquettes en renard, manteaux en castor long poil, rat musqué, chat sauvage ou loup.

Rayon 311, Salon de la fourrure, au troisième, centre-ville seulement.
Pour achat en personne seulement.

Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure!

Achetez votre fourrure maintenant et nous la garderons sans frais jusqu'à l'automne ou utilisez notre plan mise de côté: il suffit d'un acompte de 10% au moment de l'achat. Lorsque vous désirerez la livraison de votre manteau, vous pourrez alors payer le solde comptant ou le porter à votre compte Simpsons.

Tentez votre chance!

\$100,000

à la «Loto grâtez-gagnez»

Demandez une carte de jeu dans tous les magasins Simpsons. 114.667 gagnants éventuels durant la Vente anniversaire chez Simpsons, dans la région de Montréal.

Simpsons MD

SAVIEZ-VOUS
QUE ...

Madame Louise St-Amant de Montréal a une Motocross BX-80 à vendre?

Pour plus de détails, consultez la rubrique 655...

pour les
ANNONCES
CLASSEES
mon choix c'est

la presse

285-7111



A. Gold & Sons®

NOUVEL ARRIVAGE
POUR LE PRINTEMPS
ET L'ÉTÉ

**COMPLETS
«BLAZER»**

TISSUS LÉGERS
ORD. \$375
\$299

ÉPARGNEZ \$76

PORTEZ-LE COMME UN VESTON SPORT
PORTEZ-LE COMME UN COMPLET. SOYEZ
VERSATILE, DÉCONTRACTÉ ET ÉLÉGANT

• COURTES • RÉGULIÈRES • ÉLANCÉES
• TAILLES 36 à 46 • COULEURS DERNIER CR! • TISSUS DE CHOIX

MAGASINEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX À TOUS NOS MAGASINS.

• 388 O., STE-CATHERINE • FAIRVIEW, PTE-CLAIRE • LES PROMENADES ST-BRUNO
• LE CARREFOUR LAVAL • 960 O., STE-CATHERINE • LES GALERIES D'ANJOU

AMERICAN EXPRESS, VISA, MASTERCARD, CARTE BLANCHE ET LA CARTE A. GOLD & SONS.

Le Portage utilise la méthode la plus efficace contre la toxicomanie

La méthode thérapeutique utilisée au Centre Le Portage, au lac Écho, dans les Laurentides, serait actuellement une des plus efficaces au monde en matière de lutte contre la toxicomanie. Environ 92 p. cent des personnes qui suivent cette technique dite de l'« auto-secours », durant la période habituelle de 18 mois, ne consomment plus jamais de drogues

PIERRE GINGRAS

C'est ce qu'a affirmé hier monseigneur William O. O'Brien, président de la Fédération mondiale des communautés thérapeutiques, au cours d'une conférence de presse. Le prélat est de passage à Montréal dans le but de participer aujourd'hui à la soirée commémorant le 10^{ème} anniversaire du Portage. Mgr O'Brien est aussi le dirigeant du Daytop Village de New York, une institution qui sert de modèle au Centre Le Portage, et dont les méthodes sont aujourd'hui répandues dans plus de 34 pays.

Plus de 300 000 personnes sont traitées annuellement à travers le monde selon la technique élaborée par le Daytop Village, et 70 p. cent d'entre elles proviennent de foyers où les conflits familiaux étaient fréquents. « C'est pourquoi, explique monseigneur O'Brien, nos centres tentent de recréer une grande famille où tous apprennent à s'entraider et à assumer des responsabilités. Dans plu-

sieurs cas, ceux qui arrivent aux centres viennent de prisons (le taux atteint 50 p. cent à Montréal). Il y a 20 ans, poursuit-il, les autorités gouvernementales nous ont apporté leur soutien financier lorsqu'elles ont réalisé que notre méthode était excellente. À l'époque, on pouvait réinsérer un toxicomane dans la société à un coût d'environ \$8 000... »

Mgr O'Brien affirme en outre que ce sont les consommateurs de drogues diverses qui occupent le plus de place aujourd'hui dans les institutions comme celle de Daytop, alors que les

toxicomanes invétérés sont moins nombreux. Il explique que si ces consommateurs ne se prennent pas en main, ils deviendront à leur tour de véritables toxicomanes.

La thérapie est considérée comme une réussite lorsque le « patient » aura suffisamment le sens des responsabilités pour ne plus prendre de drogues, ne plus user de violence et mener une vie rangée (« positive life style »). Selon monseigneur O'Brien, si la thérapie n'est suivie qu'en partie, durant six mois par exemple, le taux de réussite baisse à 68 p. cent.

Le prix Jean-Béliveau à Suzanne Mongeau

(PC) — Suzanne Mongeau, 16 ans, une des plus jeunes résidentes de la communauté thérapeutique Le Portage, dans les Laurentides, recevra le prix Jean-Béliveau, attribué pour la première fois pour marquer le dixième anniversaire de l'institution du lac Écho.

Suzanne Mongeau recevra ainsi une bourse qui défraiera le coût des frais de scolarité et des manuels scolaires pour une durée

d'un an dans une institution d'enseignement.

Entrée au Portage par l'intermédiaire d'une psychologue scolaire, la jeune fille, qui était toxicomane depuis l'âge de 13 ans, s'initie actuellement tranquillement à la vie au « dehors ». Issue d'un milieu défavorisé de la Rive sud, elle retourne maintenant dans sa famille, où le mur du silence semble enfin brisé. Elle a l'intention de devenir coiffeuse.

Laval: 2 des 3 commissions refusent le redécoupage du territoire scolaire

■ Deux des trois commissions scolaires de Laval ne sont pas intéressées au redécoupage de leur territoire, comme le propose la Commis-

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

sion scolaire des Écores; elles tiennent plutôt au statu quo.

Dernièrement, le conseil des commissaires des Écores adoptait une résolution, dans le cadre du projet de restructuration du ministre de l'Éducation, pour que Laval soit redécoupée de manière à donner à chacune des commissions une clientèle scolaire de

18 000 et 20 000. Cette proposition a été présentée afin de répondre aux critères du livre blanc de ministre Camille Laurin.

Mardi soir, les principaux dirigeants des commissions scolaires des Écores, Mille-Îles et Chomedey se sont réunis pour discuter du projet. Un responsable de la direction régionale du ministère de l'Éducation assistait à la rencontre.

L'un des participants à cette soirée, M. Edmond Leroux, de Chomedey, a déclaré hier que l'organisme qu'il représente souhaite conserver le statu quo, à moins que les trois commissions scolaires ne s'entendent entière-

ment sur une nouvelle proposition. La CS des Mille-Îles est du même avis.

Les représentants des commissions scolaires ont donc demandé au bureau régional du ministère de préparer une nouvelle proposition.

Départ du directeur

Ce dossier est l'un des derniers que pilote M. Edmond Leroux, directeur général de la CS Chomedey. En effet, M. Leroux a demandé à prendre une pré-retraite. Agé de 59 ans, il occupe ce poste depuis trois ans, et il est l'employé de la commission scolaire depuis 1965.

M. Leroux sera remplacé par M. Guy Lussier, actuellement directeur général adjoint.

Le magnétoscope «Sanyo 4000»... plus abordable que jamais. Simpsons... c'est la solution!

REPERAGE HAUTE VITESSE MARCHÉ AVANT/ARRIÈRE
Repérez rapidement la partie que vous voulez visionner sans difficulté!

ARRÊT

PAUSE/VISIONNEMENT IMAGE PAR IMAGE.
Pour voir tous les détails.

PAUSE
Élimine les parties que vous ne voulez pas voir.

Voici un excellent magnétoscope aux caractéristiques intéressantes, maintenant offert à prix vraiment abordable! Vous obtenez images format Beta, repérage haute vitesse, entraînement de bande à verrouillage à quartz, pause, visionnement image par image... le tout pour \$599 seulement. De plus... télécommande avec cordon RPC39 sans frais supplémentaires!

Rayon 395, appareils de divertissement, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou
COMPOSEZ 842-7221

PRÉ-PROGRAMMATION
Programmation 3 jours à l'avance ou à l'heure pré-réglée chaque jour, pour enregistrement automatique.

SANYO
Vous rend la vie plus belle!



À tous les mordus du baseball!

Des spécialistes de «Baseball Québec» vous attendent chez Simpsons aujourd'hui, vendredi et samedi.

HORAIRE: Aujourd'hui et vendredi de 11h30 à 14h (centre-ville seulement) de 18h à 20h30 (aux 5 magasins) Samedi de 10h à 16h (aux 5 magasins)

Simpsons MD

LA POLICE DE LA CUM ACQUIERT UN VISUOR Pour un service plus fiable aux malentendants

Afin de mieux servir les quelque 17 000 malentendants de la Communauté urbaine de Montréal, le service de police vient de se procurer un Visuor et de faire installer une ligne téléphonique spéciale répondant à un seul numéro : le 861-0380.

LILY TASSO

Il fallait faire converger tous les appels vers les préposés formés au maniement de l'appareil, a expliqué son directeur, M. André de Luca, au cours d'une conférence de presse.

Depuis mai 1978, la police de la CUM répondait aux appels des malentendants en se servant d'un vieux télécopieur « qui causait beaucoup de problèmes dus à son âge ». Avec le Visuor, on peut « converser » en dactylographiant le message... et se renseigner ainsi sur le problème de l'appelant.

Il n'existe aucune statistique indiquant le nombre de malentendants équipés pour se servir du téléphone. Selon Mme Betty Leduc, directrice de la Téléboutique Bell pour personnes handicapées, quelque 400 à 450 Québécois ont fait l'acquisition d'un Visuor depuis qu'il a été lancé sur le marché en août 1980. Tous ne sont pas malentendants. Les interlocuteurs n'ont d'autre choix que de se procurer l'appareil. Il coûte \$375, mais avec une



M. Pierre-Paul Raymond, surveillant des opérations à la CUM, fait la démonstration du Visuor en appelant la Téléboutique Bell pour personnes handicapées.

Photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

attestation médicale on l'obtient à \$350.

On trouve cependant d'autres appareils du genre. Un bon nombre sont importés des États-Unis et munis d'un télécopieur. C'est plus commode, mais cela coûte plus cher.

Jour et nuit

Pour le service de police, l'achat d'un Visuor s'inscrit dans le cadre de l'Année mondiale des communications tout en étant

une suite logique à l'Année internationale des personnes handicapées, comme l'a expliqué M. Robert Côté, directeur de la section des télécommunications.

Le premier appel, reçu sur le Visuor, venait d'un malentendant inquiet de voir les vitres de ses fenêtres trouées. La police s'est empressée de se rendre chez lui... pour le rassurer, car il ne s'agissait pas de dom-

mages causés par une arme à feu.

M. Côté a raconté également le cas d'une dame dure d'oreille qui a appelé de Toronto pour savoir si une de ses amies, malentendante elle aussi et dont on lui avait appris le décès, était vraiment morte. Grâce au Visuor, la police a pu téléphoner à la dame en question, qui était bien vivante et bien

portante, et rassurer l'amie torontoise.

Notre service aux malentendants est beaucoup plus fiable maintenant, poursuit M. Côté qui se souvient des nombreuses fois où leur vieux télécopieur était tombé en panne.

Il rappelle à la population que le service de police est le seul qu'on puisse appeler au secours 24 heures par jour, tous les jours de l'année.

A. Gold & Sons®

**UNE OFFRE DE PREMIÈRE CLASSE
MOCASSINS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
SEULEMENT \$45**

VALEUR EXCEPTIONNELLE
À CE TRÈS BAS PRIX



**SOUPLES, LÉGERS, CONFORTABLES,
UN PLAISIR À PORTER
MODÈLE ÉLÉGAN**

\$45
SEULEMENT

- Noir • Brun • Gris • Pointures 7 à 12 • Empeigne en cuir
- Véritables mocassins cousus-main • Robuste semelle de cuir • Ne soyez pas déçus • Venez tôt.

960 OUEST, STE-CATHERINE •
FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE •
LE CARREFOUR LAVAL •



388 OUEST, STE-CATHERINE •
LES GALERIES D'ANJOU •
LES PROMENADES ST-BRUNO

AMERICAN EXPRESS, VISA, MASTERCARD, DINERS, CARTE BLANCHE ET LA CARTE A. GOLD & SONS.

VENTE ANNIVERSAIRE SIMPSONS

3 derniers jours
Aujourd'hui, vendredi et samedi



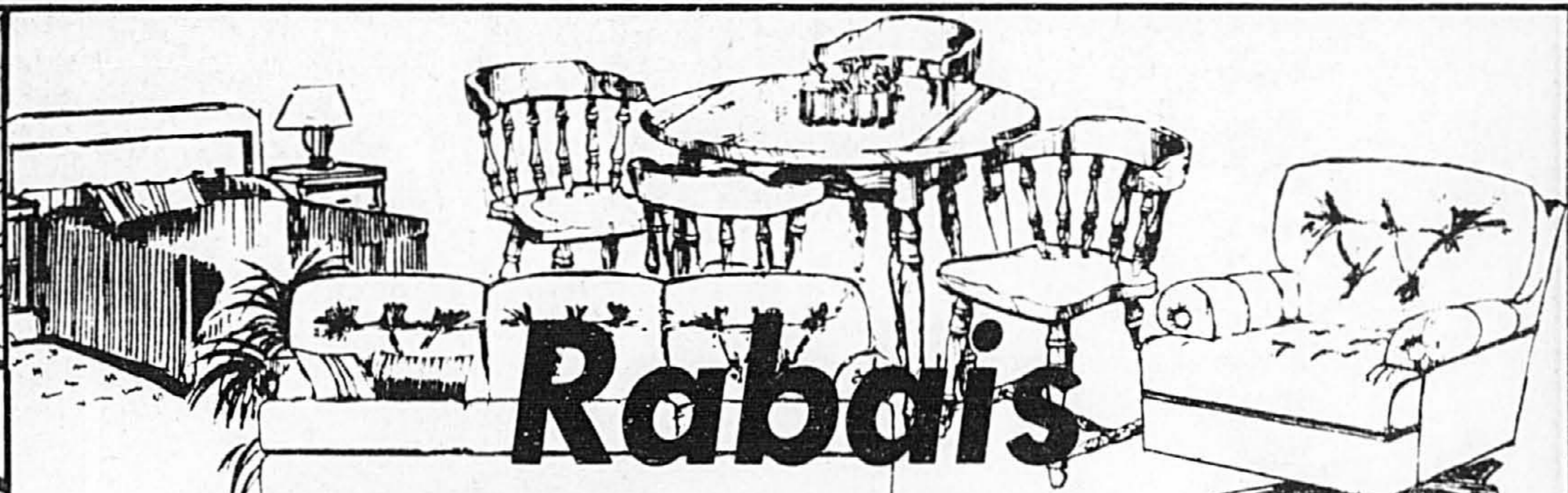
**Rabais
35%**

**Sélection de
matelas et
sommiers**

Venez chez Simpsons... et faites un achat de rêve! Matelas, sommiers-tapissier et unités de manufacturiers réputés, maintenant offerts à rabais 35%. Formats simple, double et queen dans le groupe.

Rayon 401, meubles, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



**Rabais
30% à 50%**

**Sélection
de
meubles**

Grâce aux bas prix Simpsons, les meubles que vous convoitez sont maintenant à votre portée! Profitez dès maintenant de ces remarquables rabais de 30% à 50% pour embellir votre décor! La Sélection comprend modèles d'étalage, pièces de séries interrompues; quelques-uns légèrement endommagés. Vaste choix de modèles.

Rayon 401, meubles, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

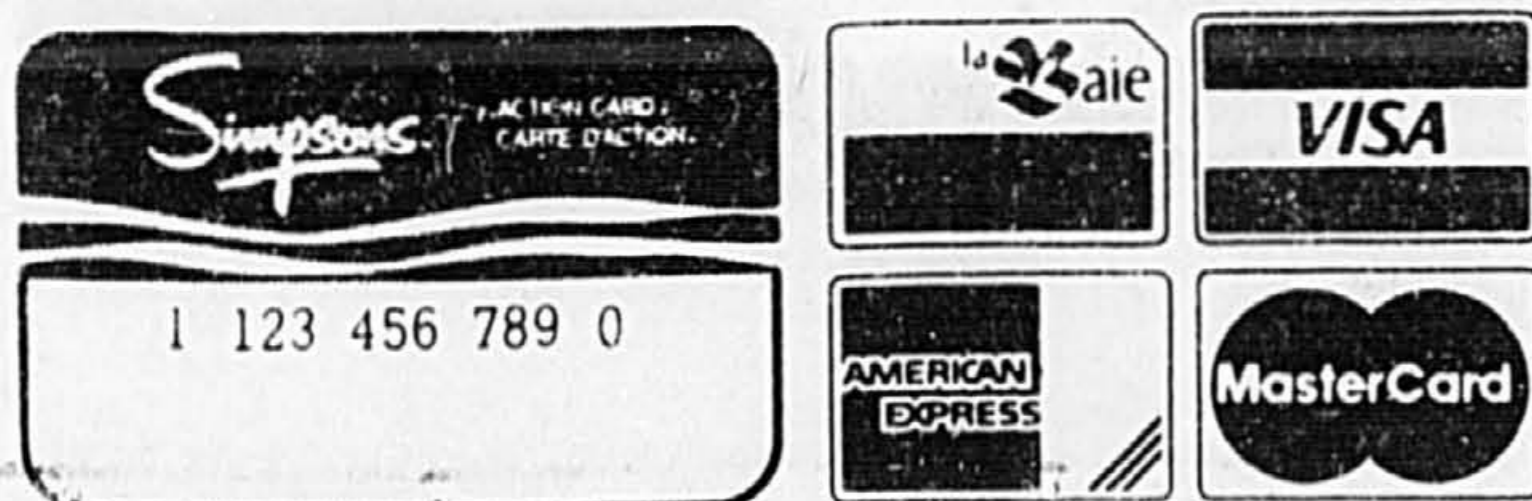
Pour achat en personne seulement.

**Tentez votre chance!
\$100,000**

à la « Loto grattez-gagnez ».

Demandez une carte de jeu dans n'importe quel magasin Simpsons. 114,677 gagnants éventuels durant la Vente anniversaire chez Simpsons, dans la région de Montréal.

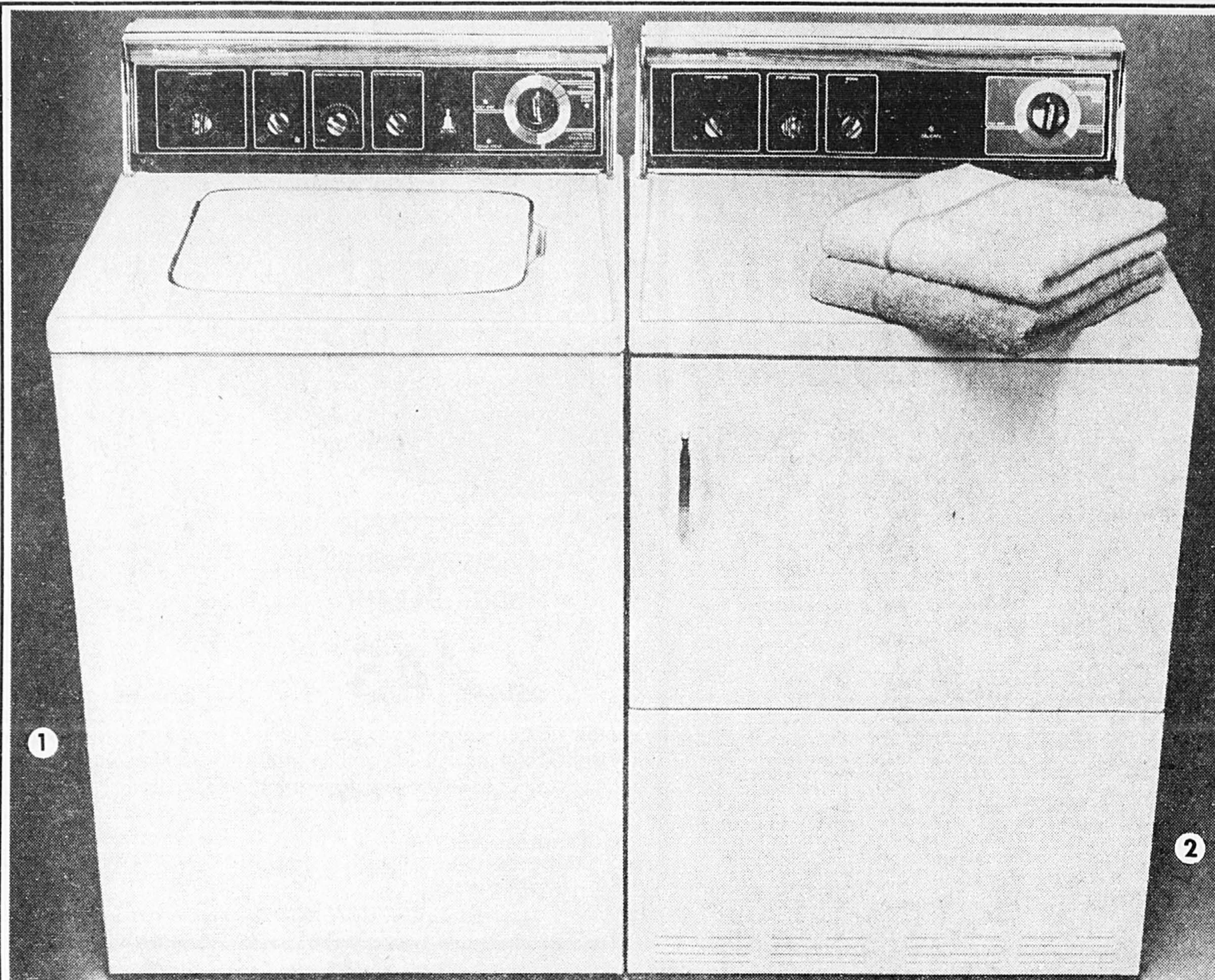
Simpsons MD



1 23 456 789 0

VENTE ANNIVERSAIRE SIMPSONS

3 derniers jours
aujourd'hui, vendredi et samedi



Rabais \$100

Sur duo de luxe Beaumark

- 1 — MACHINE À LAVER DE LUXE 2 VITESSES
- Capacité 18 lb; 6 programmes
 - Distributeurs automatiques d'assouplisseur de tissus et d'agent de blanchiment.
 - Agitateur pour tissus délicats
 - Filtre à charpie autonettoyant
 - 69 x 110 x 64 cm. Blanc. Modèle 56030

Vente 649⁹⁸ (699.98)

- 2 — SÉCHOIR DE LUXE BEAUMARK ASSORTI
- Séchage automatique; 4 intensités
 - Support-séchoir amovible monté dans porte
 - Ventilation 4 directions
 - 69 x 110 x 64 cm. Blanc. Modèle 66030

Vente 429⁹⁸ (479.98)

Rabais \$70

- 3 — FOUR À MICRO-ONDES BEAUMARK
- Boutons-poussoir électroniques; programmation 4 étapes
 - Table tournante et plateau interchangeable. 6 niveaux de puissance
 - Sonde de température. • Dispositif «Auto Sensor» réglages haut / bas
 - Coffret fini similibois
 - 60 x 39 x 50 cm. Modèle 02182

Vente 789⁹⁸ (859.98)

Bas prix spécial!

- 4 — LAVE-VAISSELLE MOBILE/TRANSFORMABLE BEAUMARK
- 5 cycles de lavage, rinçage et attente
 - 2 cycles de séchage, chauffe-assiettes
 - Action de lavage 3 niveaux
 - Support du haut réglable
 - Dessus placage de noyer. Blanc. 64 x 63 x 91 cm. Modèle 40090

Prix Simpsons **599.98**
Couleur amande... \$10 de plus

- 4A — (NON REPRÉSENTÉ). LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER BEAUMARK
- Identique au modèle 4. Panneaux de couleur interchangeables blanc, amande, blé moisson et avocat. 62 x 88 x 61 cm. Modèle 41090.

Prix Simpsons **569.98**

Prix intéressant!

- 5 — CONGÉLATEUR-COFFRE 7 P¹ BEAUMARK
- Capacité 263 lb
 - Isolant mousse polyuréthane rigide 2 1/2"
 - Panier coulissant amovible, recouvert vinyle
 - Témoin lumineux indiquant panne de courant. Serrure avec clef éjectable.
 - Dessus «Arborite». Amande ou café. 87 x 59.7 x 91.4 cm.
 - Modèle 807328

Prix Simpsons **379⁹⁸**

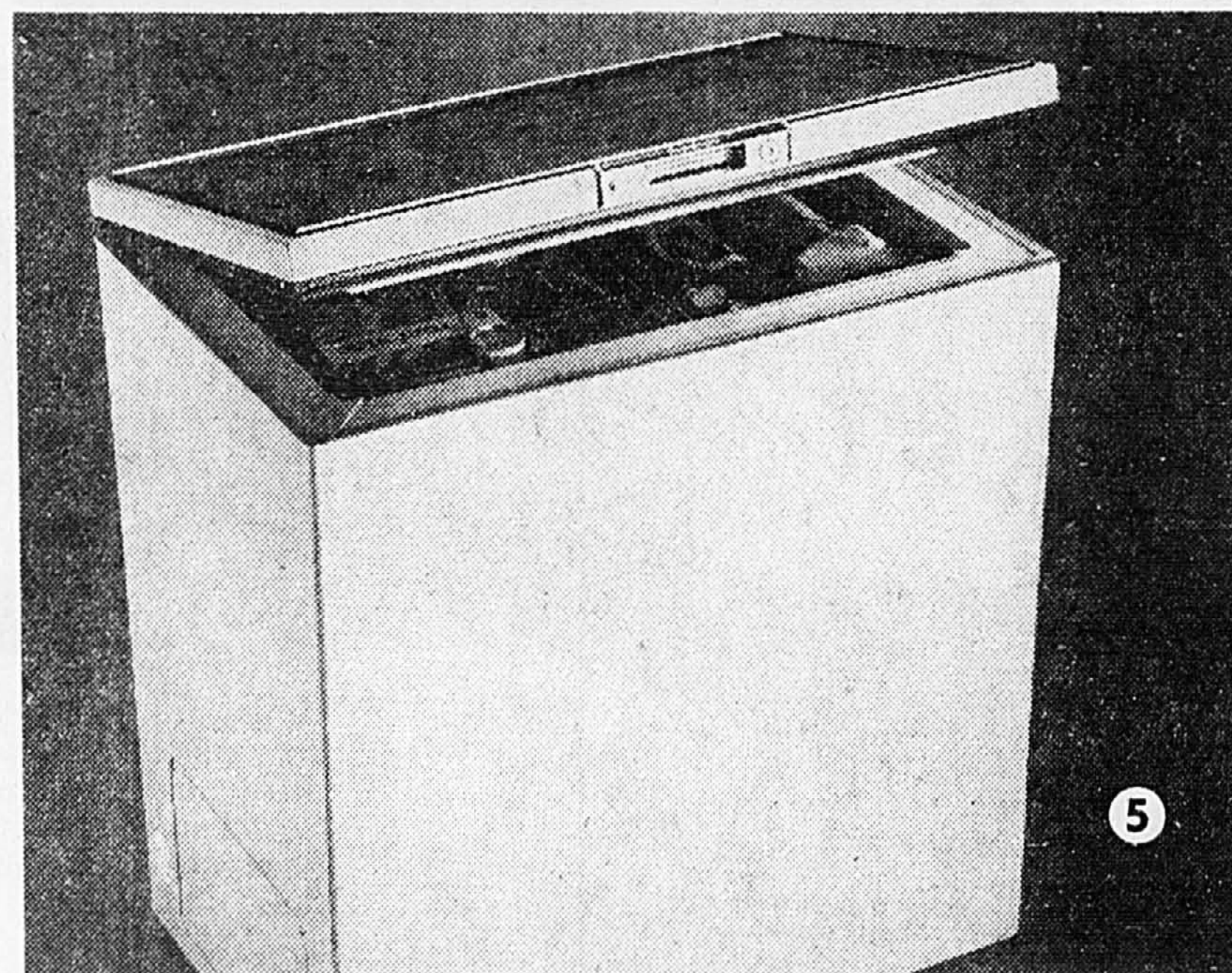
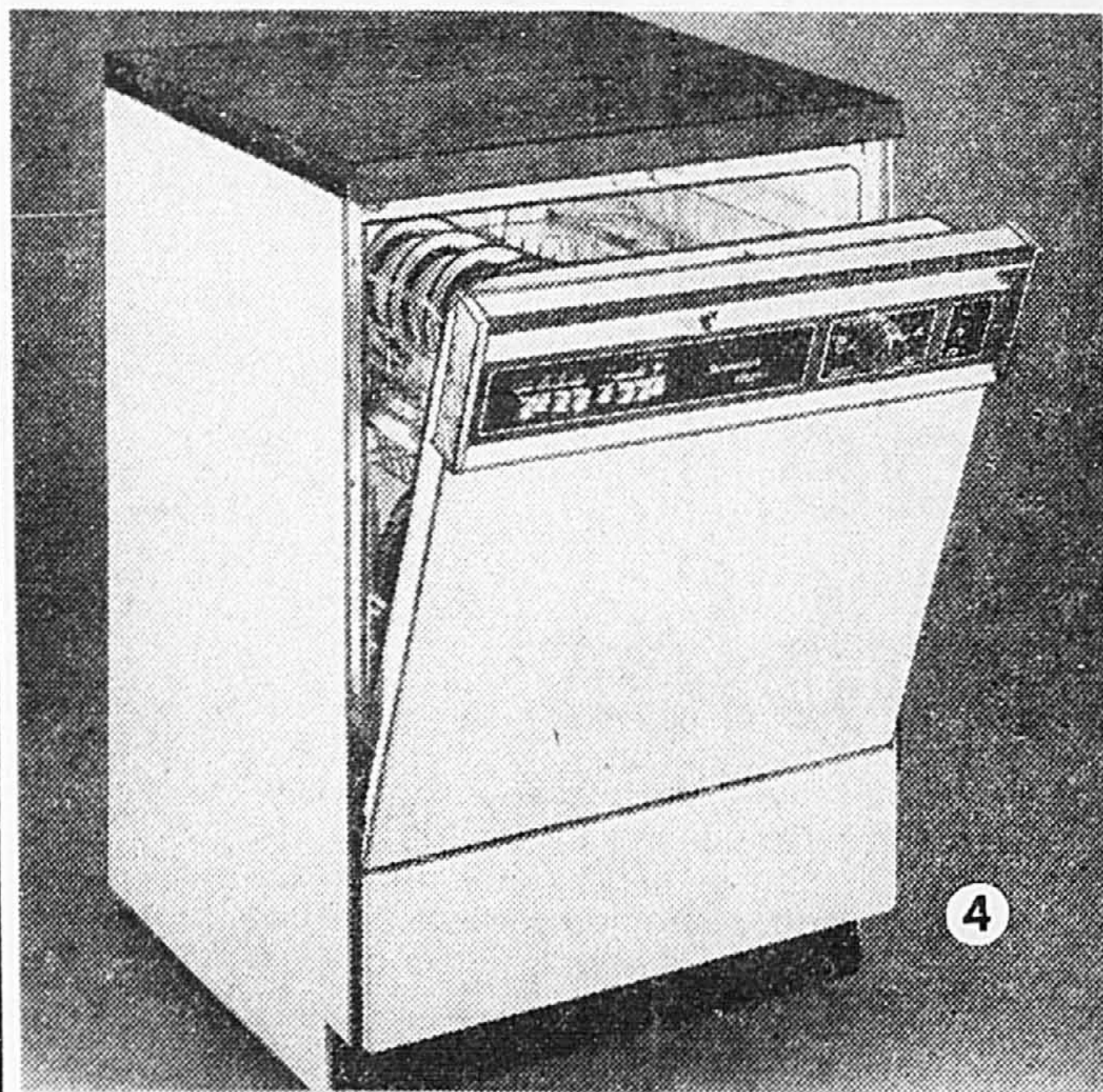
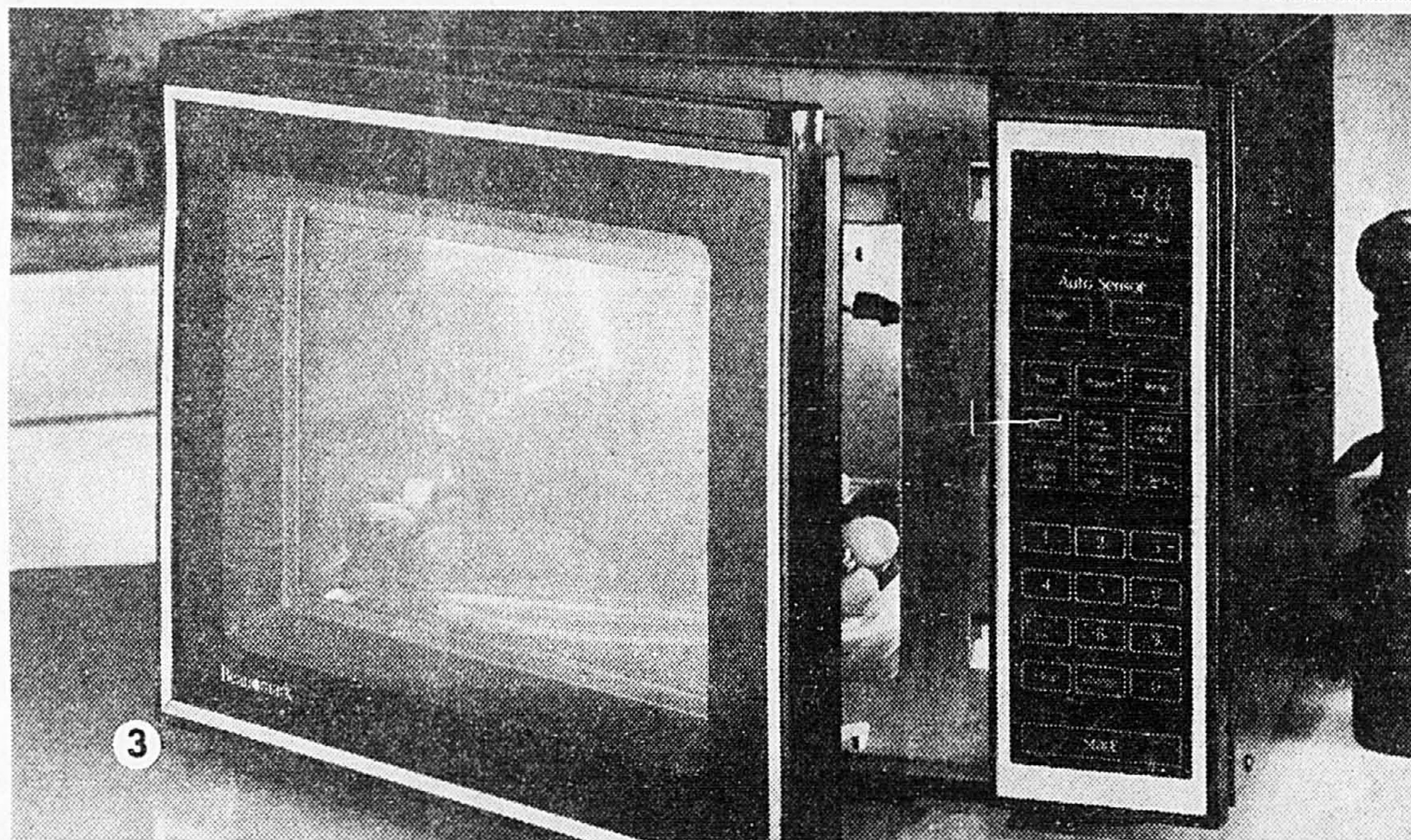
Les prix ordinaires de Simpsons sont entre parenthèses.

Rayon 430, électroménagers, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou
COMPOSEZ
842-7221

Pour obtenir la garantie prolongée «Beaumark». Composez 342-4170, poste 259.

Beaumark

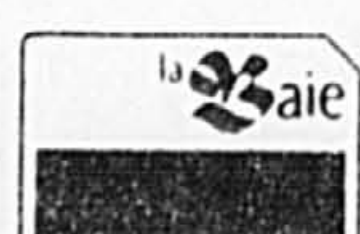


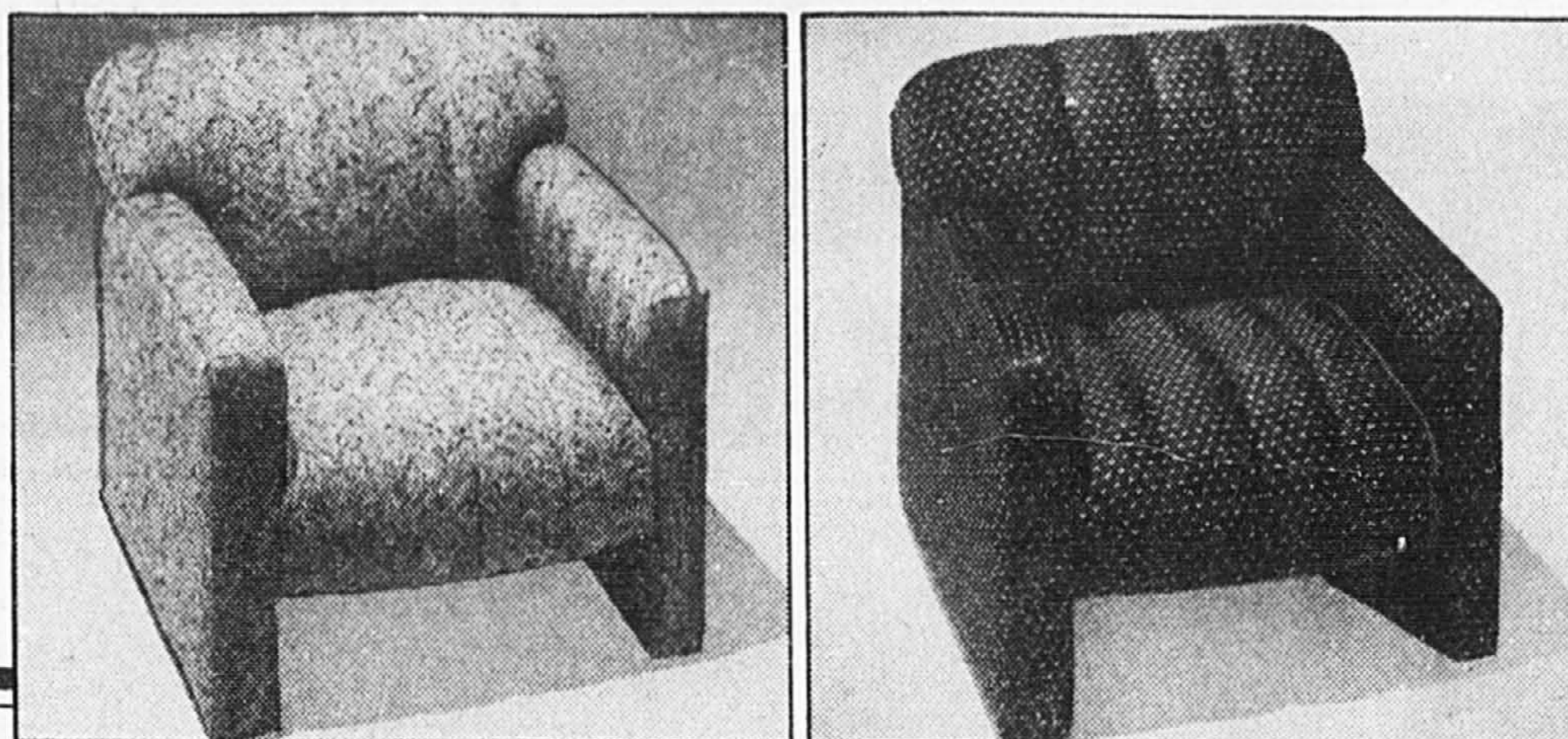
Tentez votre chance!
\$100,000

à la «Loto grattez-gagnez».

Demandez une carte de jeu dans n'importe quel magasin Simpson. 114,677 gagnants éventuels durant la Vente anniversaire chez Simpsons, dans la région de Montréal.

Simpsons MD





Ensemble modulaire «Bauhaus» avec fauteuil en boni! Votre choix, \$699

Fauteuil boni inclus

\$699 ...voilà un excellent prix pour un de ces ensembles modulaires «Bauhaus». Mais avec un fauteuil d'appoint assorti en cadeau, vous avez là un achat formidable! Profitez dès maintenant de ce bas prix de **\$699**, car il est en vigueur que jusqu'au samedi 14 mai 1983. Commandez le vôtre dès aujourd'hui! Notez les atouts de ces ensembles:

- Construction «Quadra-Coil» l'apanage de la maison «Bauhaus».
- Solides cadres en bois dur avec joints à chevilles jumelées, collées, vissées et fixées aux coins pour robustesse accrue.
- Sièges et dossier à coussins tout confort.

Au choix:

1. Modèle avec sièges capitonnés à boutons. Recouvrement nylon/oléfine. No 39508.

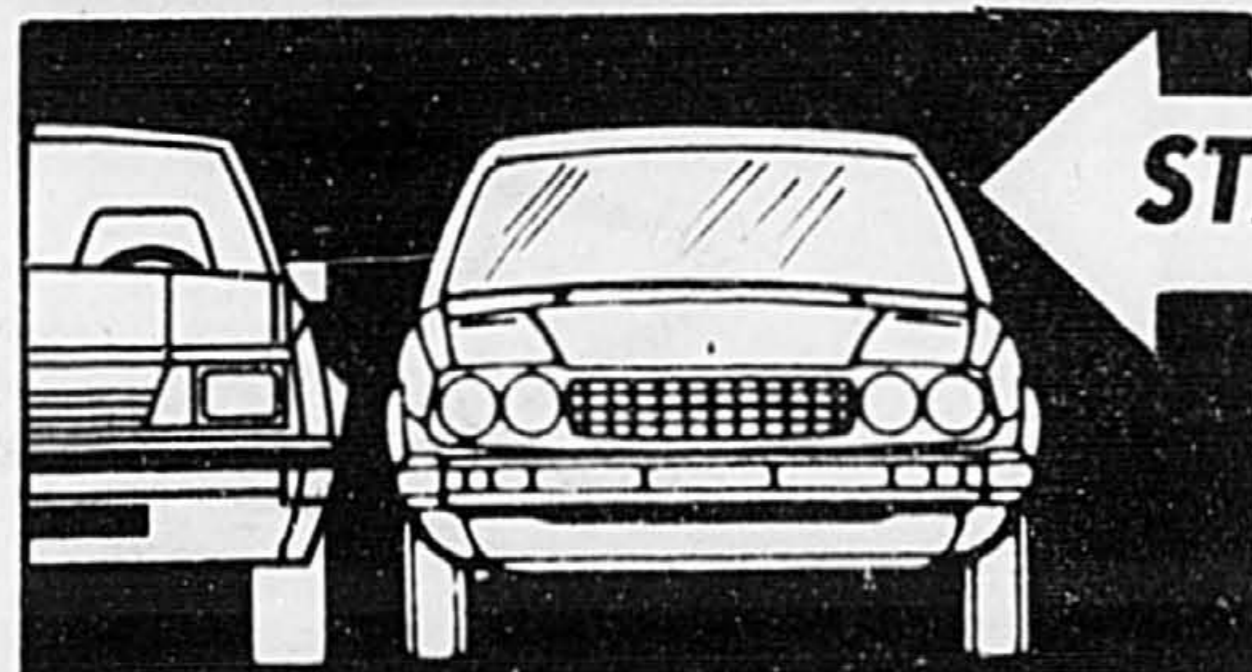
OU

2. Modèle à coussins multiples. Coton imprimé pêche/blanc sur bleu.

Rayon 401, meubles, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou

COMPOSEZ 842-7221



STATIONNEMENT SIMPSONS

À partir du 28 avril et pour un temps limité, les clients de Simpsons pourront utiliser le terrain de stationnement situé à l'arrière du magasin Simpsons, centre-ville, les jeudis et vendredis soir à partir de 1h et toute la journée samedi pour seulement 1.50. Il faut présenter les bons de stationnement au comptoir des renseignements, au rez-de-chaussée, pour validation. Aucune preuve d'achat requise.

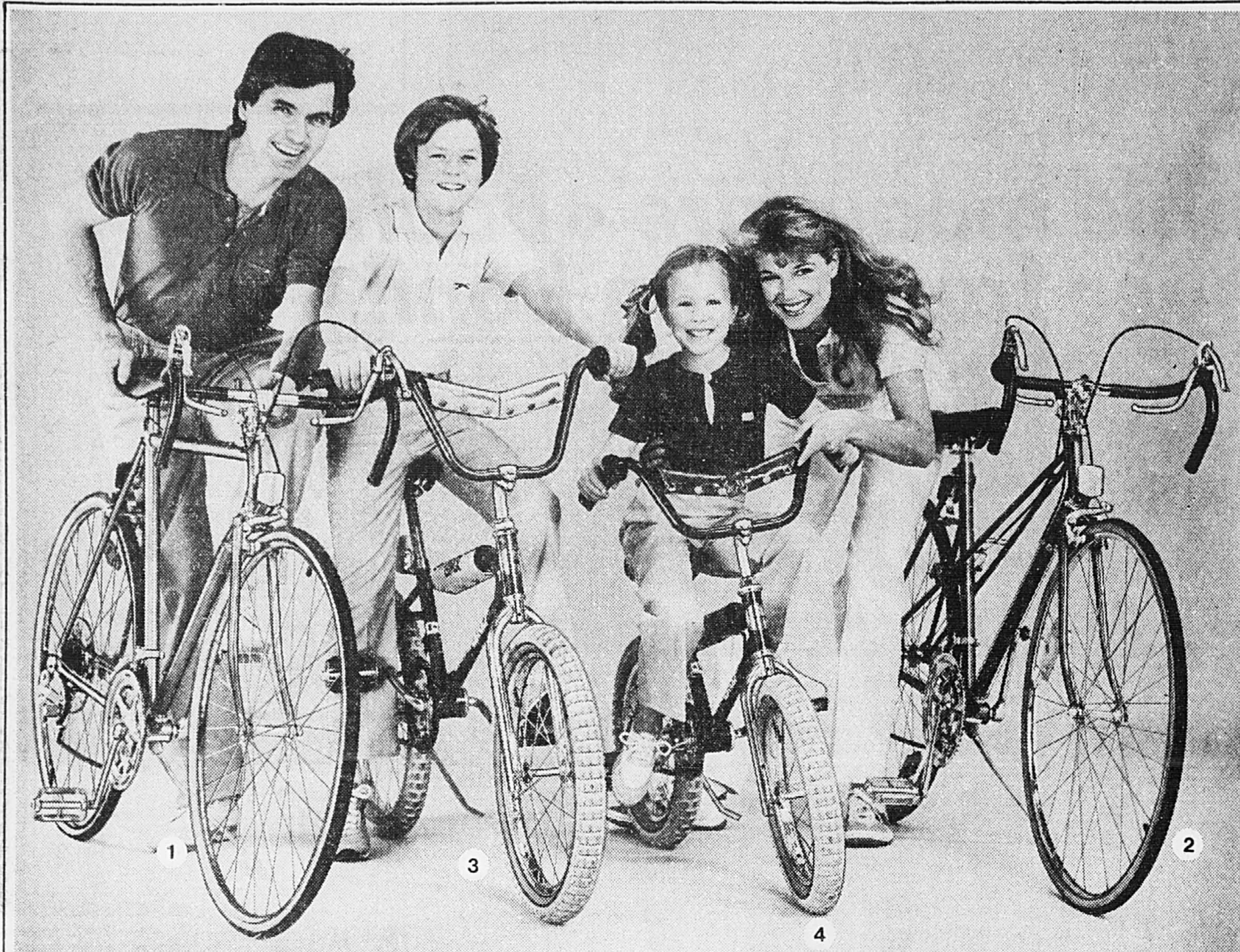
Simpsons MD



1 123 456 789 0

VENTE ANNIVERSAIRE SIMPSONS

3 derniers jours
aujourd'hui, vendredi et samedi



Rabais \$10 à \$20

Bicyclettes pour toute la famille!

Du Club d'athlétisme Simpsons.

Rabais \$20

BICYCLETTE DE COURSE «SURE-FLIGHT» DE LUXE À 10 VITESSES DE «Procycle». Cadre gris fusain.

1. Cadre 59 cm pour hommes. No 74051
- 1A. Cadre 54 cm pour hommes (non représenté). No 74056.
2. Cadre 49 cm pour dames. No 74053.

vente **139⁹⁹** (\$160)

Rabais \$20

3. BICYCLETTE 51 CM «BMX 40» GENRE MOTOCROSS DE «VICTORIA PRECISION». Bleue avec accessoires jaunes. No 74057.

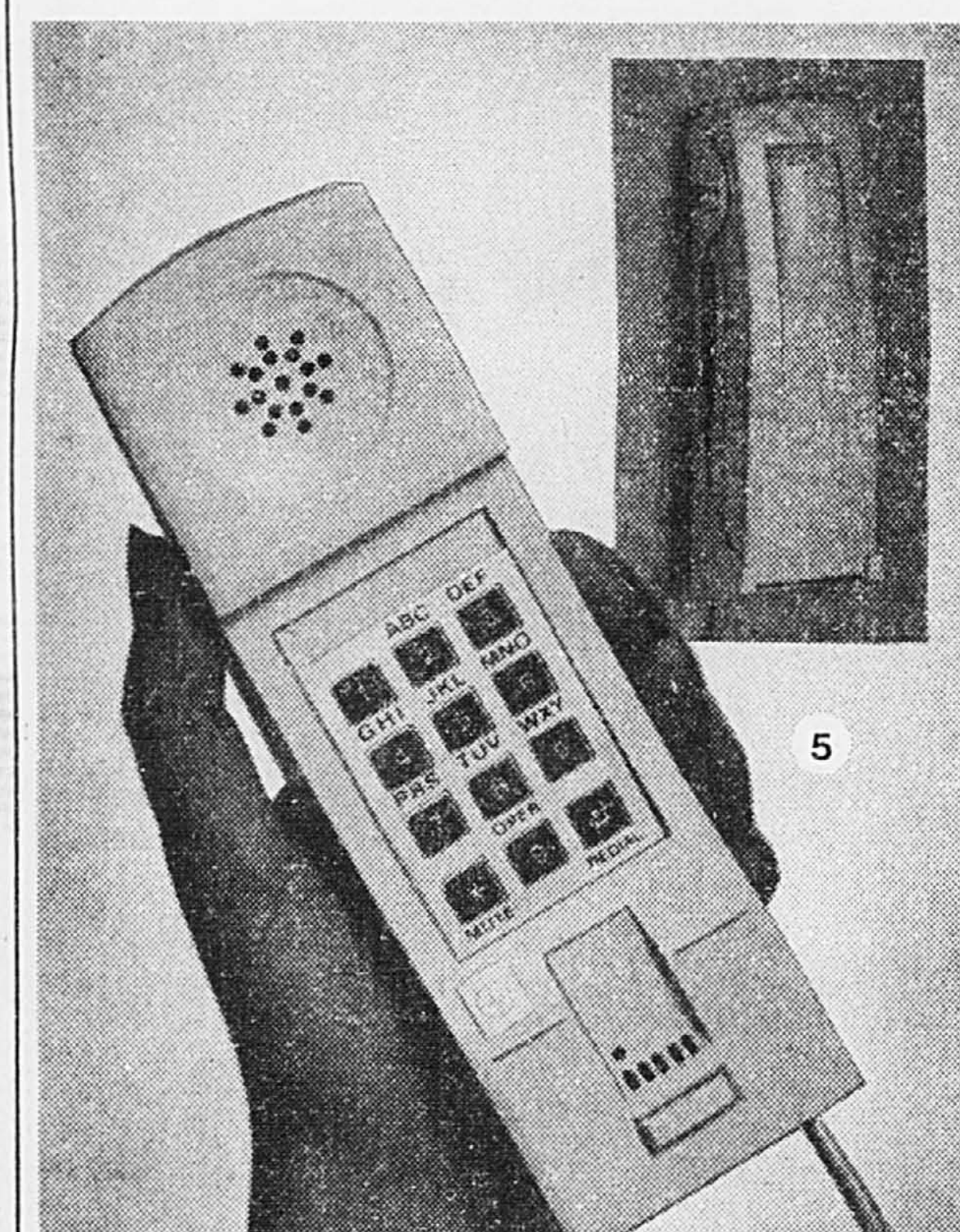
vente **119⁹⁹** (\$140)

Rabais \$10

4. BICYCLETTE 41 CM «BMX 16» GENRE MOTOCROSS DE «VICTORIA PRECISION». Rouge avec accessoires jaunes. No 74056.

vente **99⁹⁹** (\$110)

Rayon 469, articles de sport, au septième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



24⁹⁹

Prix Simpsons

Téléphone «Compuphone»

5. TÉLÉPHONE «COMPUPHONE» est un appareil conçu pour les temps modernes! Attrayant modèle avec bouton de rappel du dernier numéro composé, 12 boutons-poussoir, capacité de composer 16 chiffres. Bouton d'amortissement pour conversations privées. Timbre électronique. Support mural. Modèle 0740.

Rayon 203, téléphones, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou
COMPOSEZ
842-7221



\$248

Barbecue au gaz «Duramark»

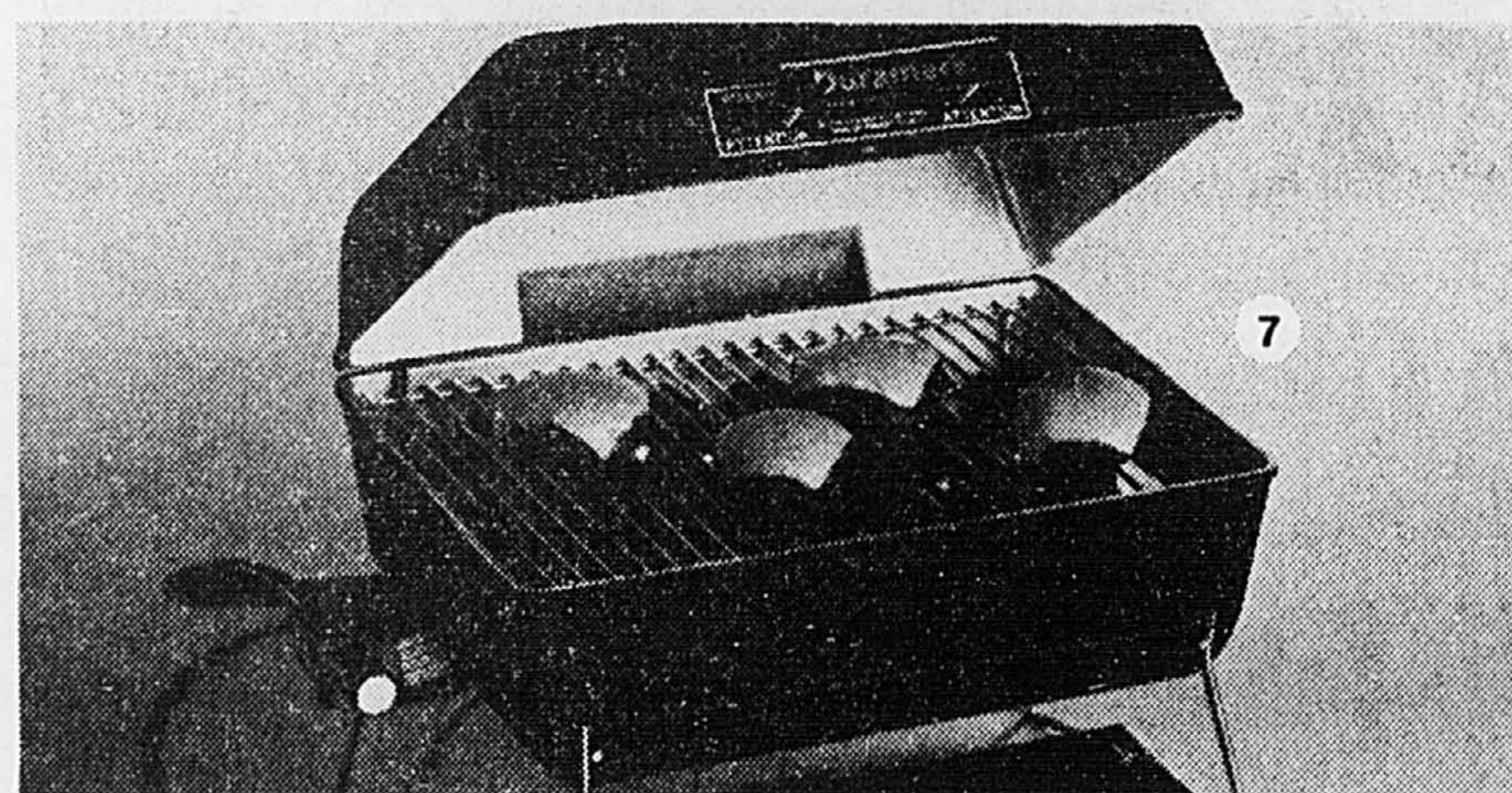
6. Surface de cuisson de 359 po² support pour cuire légumes. Débit maximal de 30,000 BTU. Contrôle jumelé de température sur tige centrale, indicateur de température sur hotte. Carter aluminium moulé. Comprend bonbonne 20 lb pour propane. Modèle D0320D. Contrôle No 78508.

6A. Tablette latérale Pour barbecue ci-dessus. No 7265

Prix Simpsons **14⁹⁹**

6B. ENS. RÔTISSOIRE DE LUXE. Avec moteur CD. No 7263.

Prix Simpsons **28⁹⁹**



\$98

Prix Simpsons

Barbecue au gaz portatif «Duramark»

7. Surface de cuisson 210 po². Brûleur unique à débit de 12,000 BTU. Pieds se pliant. Bonbonne de propane non incluse. Modèle D010S. Contrôle No 78506.

7A. Bonbonne au propane pour barbecue. 20 lb. No 20-4. Contrôle No 78553.

Prix Simpsons **25⁹⁹**

Rayon 690, quincaillerie, au septième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou
COMPOSEZ
842-7221

Tentez votre chance!

\$100,000

à la «Loto grattez-gagnez».

Demandez une carte de jeu dans n'importe quel magasin Simpsons. 114,677 gagnants éventuels durant la Vente anniversaire chez Simpsons, dans la région de Montréal.

Simpsons^{MD}



1 123 456 789 0



HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h

COMPOSEZ: 842-7221

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine et Metcalfe

FAIRVIEW - Pointe-Claire

GALERIES D'ANJOU - Ville d'Anjou

LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval

LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno